

Le nom des Germains dans l'Antiquité

1. Propos liminaire

L'histoire du nom des Germains est paradoxale à plusieurs égards. Qu'à l'unité évidente de l'ancien monde germanique n'ait pas répondu une dénomination nationale unique, c'est là un fait banal qui s'explique par les conditions mêmes où s'est réalisée l'ethnogenèse des Germains : le cas des Slaves est identique. Mais que le nom qui a servi à désigner cette grande nation n'ait été celui d'aucun des peuples qui la composaient, mais celui d'un petit groupe voisin appartenant à la famille ethnique même (en l'espèce les Celtes) qui l'a transmis au monde romain, d'où il nous vient, voilà qui est plus surprenant, parce qu'impliquant un transfert de nom à première vue *immédiat* à des peuples alloglottes.

Or, le sujet tient à notre Belgique par plus d'un côté. L'une des provinces militaires de « Germanie » créées par l'Empire romain sur la bordure rhénane de la *Gallia Belgica*, entamait avec le district des Tongres notre actuel territoire national jusqu'aux confins du Brabant, si bien qu'au témoignage de l'historien grec Dion Cassius (LIII, 12, 6), cette appellation a pu être parfois étendue à l'ensemble de la *Belgica* elle-même. Selon toute vraisemblance, ce sont les peuples qui habitaient au temps de César cette future « Germanie inférieure » qui ont été à l'origine de la dénomination *Germani*, *Germania*, étendue à la faveur des événements, d'abord à un ensemble de populations plus ou

moins apparentées des deux rives du Rhin, puis aux envahisseurs germanophones à mesure de leur progression vers le Sud et vers l'Ouest.

On a ainsi nommé « Germains » et « Germanie », durant la première partie du Haut-Empire romain, un complexe en voie de germanisation totale qui s'étendait du Rhin au cours inférieur de la Vistule; car la Scandinavie, que le monde romain n'a fait qu'entrevoir, et les Gots, les Burgondes, etc., connus seulement avec les migrations des IV^e-V^e siècles, n'ont guère été explicitement comptés parmi les *Germani*.

Là ne s'arrête pas la curieuse destinée de ce nom. Le *cognomen* de *Germanicus* a été donné à un membre de la famille impériale, qui, en 16 ap. J.-C., a conduit ses légions jusqu'à l'Elbe et a failli changer ainsi la face de l'Europe. Après lui, pour des motifs souvent moins glorieux, le nom de *Germanicus Maximus* sera porté par de nombreux empereurs jusqu'au IV^e siècle. Le grand Germanicus ayant été ensuite envoyé dans les provinces d'Orient, plusieurs villes d'Asie Mineure ont porté le nom de *Germanikópolis*, et l'une d'elles l'a conservé jusqu'aujourd'hui : *Ermenek* dans le sud de l'Anatolie. Ainsi, par les hasards de l'histoire, un mot sans doute né comme nom propre entre la Meuse et le Rhin se retrouve jusqu'en Turquie d'Asie! Une autre circonstance non moins curieuse, dont le détail nous échappe d'ailleurs, a porté le nom *Germanikós* jusqu'en Égypte, où il a désigné, durant un temps, un mois du calendrier ...

On voudrait pouvoir suivre la même filiation en ce qui concerne l'anthroponyme *Germanus*, *Germana*, l'un et l'autre *cognomina* dès l'époque impériale et qui, noms de plusieurs saints, sont aujourd'hui nos *Germain*, *Germaine*. Mais on a peine à surmonter l'ambiguïté résultant de l'ho-

monymie avec l'adjectif latin *germānus*, litt. «parent par le sang, frère», que nous avons conservé dans (*cousin*) *germain*. Dès lors, les historiens des prénoms hésitent : origine ethnique ou origine éthique ? Ceci relève d'ailleurs d'une autre investigation, dont on trouvera ici l'esquisse dans une Note additionnelle (3).

Il en va de même en ce qui concerne les destinées ultérieures du nom. Sans avoir jamais été usuel sinon dans les deux provinces romaines, *Germania* et son dérivé *Germanicus* ont connu au Moyen Âge une survie artificielle et d'ailleurs intermittente dans la titulature royale (après Charlemagne), puis impériale (au XV^e siècle seulement et sous sa forme latine). Il a été appelé à une nouvelle fortune par l'érudition et le nationalisme romantiques, surtout allemands, du XIX^e siècle, jusqu'à ce que la formation d'un État moderne en Allemagne le fasse affecter couramment dans plusieurs pays d'Europe, surtout du Sud, pour désigner la nation à la recherche de son unité, et ses habitants. Ceci, non sans avoir, au passage, servi à nommer un métal rare (le *germanium*), et pénétré ainsi, avec quelques dérivés, dans la nomenclature chimique, ni sans avoir baptisé par avance le mort-né «nouveau Berlin» (*Germania*), projet d'un Néron du XX^e siècle renouvelant, vers 1942, l'*Vrbs nova* rêvée dix-neuf cents ans plus tôt après le célèbre incendie de Rome.

*

* *

Il ne sera question ici que de l'origine et du mécanisme de transmission du nom dans l'Antiquité. Il faut d'ailleurs de la témérité pour oser revenir sur un tel sujet, tant les deux derniers siècles ont vu, depuis Jacob Grimm, se succéder de travaux, synthèses ou notes de détail, s'échafau-

der d'hypothèses, s'élever de controverses : il ne faudrait pas moins d'un gros volume pour en dresser l'historique. On y apercevrait, au vrai, les divers courants qui ont traversé l'histoire intellectuelle et idéologique de l'Allemagne depuis le lendemain des guerres napoléoniennes, avec leurs inévitables répercussions ou réactions sur l'historiographie des pays concernés⁽¹⁾. Qu'il suffise de rappeler ici la querelle qui, autour de 1930, a opposé les deux grands germanistes S. Feist et R. Much, l'un et l'autre poussant jusqu'à l'extrême leurs vues opposées, entre autres sur les limites des Celtes et des Germains en Europe rhénane, et donc sur l'appartenance ethno-linguistique des *Germani* occidentaux⁽²⁾. Plus sereine, la controverse n'en continue pas moins autour des positions de R. Hachmann, évoquées ci-après. La jeune Belgique, avec sa double composante ethnique, n'avait pas attendu pour connaître, dès le milieu du XIX^e siècle, des tensions du même ordre⁽³⁾.

D'ailleurs, l'homonymie avec l'adjectif latin *germānus* représente pour la présente recherche une source constante de perplexité. Les Anciens, suivis par plusieurs savants modernes, y ont reconnu, sinon la source, du moins la signification du nom des Germains; et, à supposer même que le nom soit originel, on peut à chaque pas soupçonner l'interférence du mot latin, fût-ce, on le verra plus loin, dans la quantité du *-a-*. Il y a là une hypothèque qu'il n'est pas aisé de lever, car cet adjectif accompagne parois, dès

⁽¹⁾ La rubrique de tête de la bibliographie tacitéenne de STÄDELE (1997) donne un aperçu des études faites de nos jours en Allemagne sur l'exploitation idéologique de la *Germanie*. — Sur l'interprétation de l'Antiquité à travers l'idéologie nationale allemande du XIX^e siècle, voir l'article de H. BRUHNS, *Grecs, Romains et Germains au XIX^e siècle : quelle Antiquité pour l'État national allemand ?* dans la revue *Anabases* (Toulouse), 1 (2005), pp. 17-43.

⁽²⁾ Voir les notices consacrées à S. Feist et à R. Much dans HOOPS², resp. t. VIII (1994) et XX (2002).

⁽³⁾ Cf. Loicq (1995), p. 93.

l'époque républicaine, un nom propre pour le qualifier de «vrai, pur de tout mélange»; on lit chez Cicéron, qui affecte cet adjectif : *ueteres germanique Campani* «de vieux et vrais Campaniens», *magni ... et germani Attici* «de grands et vrais (orateurs) Athéniens», et même *germanos se putant esse Thucydidas* «ils se croient de véritables Thucydides», etc.

D'autres circonstances rendent difficile l'identification de *Germano-* en tant que nom propre et même comme simple lexème : 1° la stabilité même du nom, qui se présente sous la même forme à toute latitude et jusqu'à la fin de l'Antiquité, et qui fait de lui comme un bloc erratique que le géologue ne sait à quel gisement attribuer; 2° l'ambiguïté de sa consonne initiale, d'autant plus gênante que le traitement des labio-vélaires sonores est sujet à discussion tant en celtique continental qu'en germanique; 3° l'existence en Europe et en Asie de toponymes en *Germ-* pourvus de suffixes divers et dont la relation avec le nom des Germains est d'autant plus problématique que leur *g-* initial, à plusieurs d'entre eux, admet aussi plus d'une origine.

Les conditions dans lesquelles s'est répandu l'usage du nom des Germains ne sont pas exactement connues, à beaucoup près : on n'enregistre que des résultats. Elles soulèvent de multiples et épineuses questions auxquelles un seul texte antique, une phrase très controversée de Tacite, a tenté de répondre : celle de la nationalité des porteurs initiaux du nom, en l'espèce les «Cisrhénans» de César — et donc de l'origine même du nom; celle, ensuite, de la nationalité des peuples de la rive droite du Rhin auxquels le nom a été transmis (entre lesquels d'entre eux se situait la frontière linguistique celto-germanique?); celle, enfin, de l'agent transmetteur par lequel est parvenu à Rome, à

si longue distance, le concept d'une grande nation ou, du moins, d'un vaste complexe transrhénan, étendu à toute latitude depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe ou à la Vistule.

Le problème se complique encore par le fait que la frontière celto-germanique était en train de changer précisément vers le temps où le concept de « Germains » se faisait jour dans l'historiographie romaine ; et sans doute n'est-ce pas un hasard. On aimerait ainsi savoir si le transfert onomastique à des peuples germanophones a déjà été un fait « eurégional », et donc antérieur à l'intervention romaine, et si Rome n'est responsable que de la généralisation du nom, et avec lui du concept du Rhin comme frontière celto-germanique.

Or, outre qu'elle était devenue mobile, cette frontière se dérobe à nos regards, masquée par le fait du prestige de la civilisation celtique, ancien chez les Germains et pénétrant en profondeur leur culture intellectuelle (en témoignent les mots empruntés au celte, qui atteignent parfois la Scandinavie) comme leur civilisation matérielle (on pense aux découvertes surprenantes faites dans la péninsule danoise, tel le bassin de Gundestrup illustrant des mythes celtiques). Or, de la plupart des peuples qui apparaissent à l'horizon de l'histoire vers le temps de César ou peu auparavant, nous ne connaissons que le nom et ceux de leurs chefs ; et l'anthroponymie est précisément un domaine où s'exerce l'action de civilisations extérieures et des modes. Ethniques et anthroponymes d'apparence celtique peuvent aussi résulter de transpositions de noms germaniques faites par des peuples celtophones voisins ou dans des milieux bilingues, sur base de règles simples de correspondance : c'est la doctrine de la *Lautsubstitution*, dont les historiens germanophiles ont sans doute abusé jadis, en supposant parfois chez les usagers de réelles compé-

tences de comparatistes. Mais R. Hachmann, l'un des savants qui, dans l'Allemagne contemporaine, ont réagi avec le plus de vigueur contre ces vues tendancieuses d'un autre temps, va assurément trop loin lorsqu'il soutient, par exemple, que les Suèves sont des Celtes⁽¹⁾, alors que César, note expressément que leur chef Arioviste, qui était lui-même suève (donc un « Germain de l'Elbe »), avait appris le gaulois, indiquant *ipso facto* que sa langue maternelle était autre (BG, I, 47, 4).

Il reste qu'entre ces extrêmes, une ligne de partage est impossible à fixer. On peut du moins poser le principe : celticité et germanité sont affaire à la fois de niveau social (ouverture de l'aristocratie aux influences celtiques), de géographie (influence celtique décroissante à mesure qu'on remonte vers le Nord-Est) et d'histoire (influence germanique croissante par suite de l'effacement de la culture celtique du fait de la conquête romaine de ce côté du Rhin, et de la poussée des peuples germanophones au-delà).

Il est admis, d'après les données combinées de la critique historique, de la toponymie et de l'archéologie, qu'à la veille des grands mouvements des Germains, soit jusque vers le III^e-II^e siècle av. J.-C., la frontière celto-germanique s'était plus ou moins stabilisée le long d'une ligne qui, partant des monts de Bohême et du *Mittelgebirge* allemand (la forêt Hercynienne des Anciens), atteignait la mer du Nord en longeant le cours de la Lippe, en Westphalie, puis celui du Rhin maritime, que la Lippe rejoint un peu en amont de Clèves. Mais, essentiellement orientée Est-Ouest, elle n'a pas été perçue comme telle par les Anciens. Pour des raisons non entièrement élucidées, ils l'ont assi-

⁽¹⁾ HACHMANN (1975), p. 166 (la discussion avec P. Grimal).

milée au cours du Rhin : était réputé « germanique » ce qui appartenait à la rive droite du fleuve.

C'est la doctrine de César, qui s'exprime dès l'entrée du *De bello Gallico*. A l'origine même de la campagne, toutefois, et à mesure que les vicissitudes de la guerre l'ont introduit plus avant dans le pays, il a été amené à reconnaître l'existence d'autres peuples celtiques en « Germanie » ; inversement, il a affronté dans ses campagnes de Belgique des peuples comme les Éburons ou les Condruses groupés sous le nom de *Germani* ; et le proconsul, resté malgré tout fidèle à la notion du Rhin-frontière, a cru devoir préciser : *Germani cisrhenani*, « de ce côté-ci du Rhin ». Cette expression a paru ambiguë et est à l'origine d'une controverse infinie entre historiens, les uns tenant pour acquise dès alors (sinon depuis toujours !) l'appartenance du nom aux populations germanophones ⁽¹⁾, d'autres rétorquant le caractère celtique des Cisrhénans tels qu'ils apparaissent au temps de César, les premiers répliquant que ce sont des Germains celtisés.

Or, ce n'étaient pas des Belges au sens propre. On sait que la périphérie septentrionale du monde celtique, qui s'étendait en gros entre l'Authie et la Weser, soit du Pas-de-Calais à la Basse-Saxe, et dont, par suite, faisait partie le domaine des Cisrhénans, présentait dans sa situation ethno-linguistique un certain nombre de particularités, qui allaient s'accroissant à mesure qu'on progressait vers le Nord-Est. Ces particularités sont à l'origine d'une série d'hypothèses et de controverses dont on a présenté les

(1) Pour éviter toute équivoque, on désignera désormais de préférence par « germanophones » les populations qui ont fait usage de parlers germaniques au sens où l'entend la linguistique diachronique, c'est-à-dire ancêtres de langues germaniques historiquement connues ou non. On les distingue ici des *Germani* ou « Germains », nom qui, tiré de l'historiographie antique, n'implique a priori aucune appartenance ethno-linguistique.

grandes lignes ici-même en 1996 (t. 68, pp. 263 et s.). Et c'est un fait qu'après deux siècles d'essais passionnés, on constate que le nom « Germain » résiste à toute tentative d'explication par le germanique et par le celtique, tel du moins qu'on le connaît par la comparaison avec les langues insulaires et les restes conservés du « gaulois ». Or, c'est précisément dans des régions également périphériques du monde celtique, cette fois dans le sud de l'Europe, qu'on entrevoit l'existence de communautés nommées (à l'époque romaine) *Germani*. Pour autant qu'il ne s'agisse pas là de colonies détachées des provinces impériales de Germanie, on peut se demander si l'on n'est pas en présence d'un nom de guerre utilisé depuis le 2^e millénaire par divers groupements de peuples en migration issus du consortium indo-européen occidental ou « paléo-européen », comparable aux cas des ethnonymes *Veneto-*, récemment étudié sous ce rapport (Loicq, 2003), ou encore *Ambro-*/*Umbron-*, *Albano-*, peut-être d'autres.

Ainsi, la problématique du nom des « Germains » s'inscrit dans un processus *historique* de coexistence et de confrontation entre trois entités (pour ne pas dire quatre si l'on distingue entre les « Cisrhénans » et les Gaulois au sens propre) : Celtes, Germains et Romains, ces derniers non directement concernés mais, pour nous, seuls témoins. Mais on entrevoit que le nom, en tant que tel, a connu auparavant une *préhistoire* intéressant plus d'une région de l'Europe.

Ce qui précède montre à l'évidence que le nom *Germani* a son existence propre, et une existence, comme lexème puis comme ethnonyme, bien antérieure à son extension aux populations germanophones, laquelle n'en est que le dernier épisode. Le concept de « Germains », qui s'est fait jour tardivement, relève pour sa part de la géographie his-

torique et est à l'origine complètement indépendant. C'est avec César que l'une et l'autre entité, le signifié « Germains » et l'un des signifiants *Germani* se rejoignent pour constituer l'unité que notre tradition historique a entérinée. Encore devra-t-on se demander dans quelle mesure les Germains eux-mêmes ont adopté ce nom qu'ils n'ont pas créé : la réponse, on le verra plus loin, doit être nuancée. Ainsi, pour malaisée qu'elle soit à respecter toujours dans la pratique, la distinction faite par G. Dobesch et par R. Wenskus⁽¹⁾, entre *Germanenbegriff*, issu d'une différenciation progressive à l'intérieur du concept « Celtes », et *Fremd- ou Selbstbenennung*, avec le délicat problème du transfert, et donc de priorité et d'agent, qu'impliquent ces deux expressions, a ici toute sa légitimité. On y ajoutera la préhistoire même du nom au sein du monde proto-celtique, qui, on vient de le voir, paraît avoir eu une longue vie autonome.

C'est le point de vue onomastique qu'on a privilégié ici, en s'attardant d'ailleurs sur les sentiers moins souvent battus, renvoyant d'avance le lecteur aux synthèses existantes, notamment pour ce qui concerne l'histoire du nom des Germains dans les textes antiques postérieurs à César et à Tacite — histoire qui, en vertu de ce qui vient d'être rappelé, se confond avec celle des Germains eux-mêmes considérés collectivement⁽²⁾.

*

* * *

⁽¹⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1000; WENSKUS (1999), p. 7.

⁽²⁾ Si les synthèses de HUBERT (1924-5/1952), pp. 24 sv., HACHMANN (1971), pp. 30-48; TODD (1987/1990), pp. 13-20, sont dépourvues de références aux textes, il n'en va pas de même pour les récents articles *Germanen* du NP, IV (1998), col. 955-

Où en est aujourd'hui ce problème tant débattu ? L'article qu'on va lire se propose de l'envisager sous le triple aspect de l'expansion dans le temps et dans l'espace, de son véritable caractère en tant qu'ethnonyme et, par corollaire, de son étymologie possible ou probable. A défaut d'apporter une solution cohérente sous ce triple rapport (qui pourrait y prétendre après tant d'essais ?), on voudrait montrer du moins, et tout en exprimant des préférences personnelles justifiées, pourquoi cette solution est actuellement hors d'atteinte, et sans doute pour longtemps encore, tant les éléments qui la constituent apparaissent aléatoires.

On examinera donc successivement, remontant d'une certaine manière le cours du processus : le passage si controversé de l'œuvre de Tacite consacrant l'usage antique et moderne du nom, passage qui dans son laconisme renferme les points de départ d'une recherche pluridisciplinaire (chap. 2) ; — l'histoire du nom antérieurement à Tacite et les modalités possibles du transfert du nom *Germāno-* depuis les Celtes « rhéno-mosans » en direction des peuples germanophones des deux rives du Rhin, puis de l'ensemble de la Germanie libre (chap. 3) ; — la distribution hors de Gaule du thème onomastique *Germano-* (où la quantité du *-a-* n'est pas connue) et, autant que les données le permettent, son caractère originel (chap. 4) ; — en fonction de ce dernier, et en faisant autant que possible la part des homonymies fortuites, une approche étymologique propre à dégager dans le cadre de la protohistoire européenne une in-

957, et de HOOPS², XI (1998), pp. 182-193 (D. TIMPE). Cf. aussi WIEGELS (1998), col. 955 ; RIVES (1999), pp. 21 sv. — Pour la période du Bas-Empire, voir l'utile mise au point de CHASTAGNOL (1984) et, pour les temps ultérieurs, TIMPE dans HOOPS², XI (1998), pp. 190-193. Cf. encore la curieuse note de C. JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, I^o (1924), p. 231, n. 1, où l'on apprend que Germains et Celtes ont à nouveau été confondus depuis le XVI^e siècle, et même encore, sporadiquement, jusqu'à la fin du XIX^e.

terprétation satisfaisante (chap. 5). — On tentera enfin de cerner, en guise de bilan, les possibilités d'une solution articulée.

2. Dépasser le *Namensatz* de Tacite

Il convient de prévenir dès l'abord de la médiocre fiabilité du texte de la *Germanie*, qui repose sur des copies faites à l'époque humaniste d'un manuscrit unique du IX^e-X^e siècle⁽¹⁾. Par suite, l'absence de variantes ne confère pas au texte transmis une autorité particulière, même s'il ne donne pas non plus le droit de le corriger comme on l'a fait, voire d'en reconstituer une version plus étendue qui aurait été mutilée⁽²⁾. Il reste que ce *Namensatz* — pour reprendre l'heureuse expression d'Eduard Norden — illustre de manière exemplaire l'ambiguïté d'une rédaction rapide et ramassée à l'excès, jointe à la probable interférence de sources différentes, que Tacite n'entend ni cautionner ni concilier en un ensemble cohérent. C'est là une autre raison, inscrite dans la syntaxe même, qui invite à une grande circonspection. L'ensemble du texte est en effet placé sous la précaution *ut in licentia uetustatis*, fréquente chez les historiens lorsqu'il s'agit de choses mal connues ou éloignées dans le temps⁽³⁾, et rédigé en style indirect; les infinitifs dépendent de l'expression qui ouvre le bref développement sur la généalogie mythique des Germains: *quidam ... affirmant* (2, 2).

⁽¹⁾ Voir p. ex. l'éd. de PERRET (1949/ 1962), pp. 47-51. — L'ouvrage du même auteur, *Recherches sur le texte de la Germanie* (Coll. d'ét. lat., sér. scientif., t. XXV; Paris, 1950), n'apporte aucun éclairage significatif sur le texte ici en cause.

⁽²⁾ Cf. l'opinion radicale exprimée sur ce point par MICHEL (1994), II, p. 140.

⁽³⁾ Voir p. ex. GALLI (1964), p. 61; LUND (1988), p. 114; TIMPE (1993), pp. 327-328.

De là l'extraordinaire prolifération de travaux qui lui sont régulièrement consacrés. Il n'est sans doute pas, dans toute la littérature latine, de page autant de fois disséquée, scrutée, comparaisons à l'appui, dans ses plus menus détails, corrigée même à plus d'un endroit, et qui, par suite, ait donné lieu à autant de « lectures » divergentes, jusqu'à y déceler, sous l'information proprement ethnographique, un arrière-plan politique ou idéologique inspiré de l'actualité du temps⁽¹⁾.

En voici le passage essentiel, tel qu'il se présente dans les manuscrits, et traduit de manière aussi littérale, aussi peu orientée que possible, en marquant les principales divergences d'interprétation (*Germ.*, 2, 2) :

Ceterum Germaniae uocabulum recens et nuper additum, quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint ac nunc Tungri, tunc Germani uocati sint : ita nationis nomen, non gentis eualuisse paulatim, ut omnes primum a uictore ob metum, mox etiam a se ipsis inuento nomine uocarentur.

« D'ailleurs, l'appellation de *Germania* serait récente et introduite depuis peu, puisque les hommes qui, les premiers à avoir franchi le Rhin et refoulé les Gaulois, et qui s'appellent maintenant Tongres, auraient alors porté le nom de Germains ; ainsi, la dénomination d'un peuple particulier (?), et non d'une famille de peuples, aurait prévalu

⁽¹⁾ Le bulletin critique des travaux consacrés à cette question entre 1888 et 1989 (LUND, 1991 b) compte plus de cent notices, soit en moyenne une publication par an (cité ici par le n° du catalogue). Encore n'est-il pas tout à fait complet, même en ce qui concerne les travaux allemands. Outre les éditions commentées (p. ex. GALLI, 1964), on y ajoutera e. a. la réplique de HARTMANN (1921) à Ed. Norden, les articles de CARCOPINO (1920-1921), de FEIST (1930-1931), de GRISART (1960), ainsi que les précieuses chroniques de VENDRYES consacrées à cette question (1919; 1923). — Pour les années les plus récentes, voir la bibliographie tacitéenne sélective de STÄDELE (1997) et, pour la *Germanie* en particulier et les questions connexes, celles de LUND (1988) [très riche] et de RIVES (1999). Entre-temps ont paru dans HOOPS² les importants articles *Germanen* (1998), *Kelten* (2000) et *Linksrheinische Germanen* (2001).

peu à peu, si bien que tous porteraient ce nom, celui du vainqueur à l'origine, en raison de la terreur qu'il aurait inspirée (ou : pour inspirer de la terreur?), mais bientôt adopté par eux-mêmes une fois venu à leur connaissance.»

De ce texte ressortent deux enseignements clairs : 1° une équivalence est établie entre des *Germani* et les Tongres, lesquels sont, à l'époque impériale du moins, on l'a rappelé ci-dessus, la population occupant une partie de l'ancien territoire des « Germains cisrhénans »; 2° à partir de là, le nom de « Germain » s'est progressivement étendu, jusqu'à désigner, à date récente⁽¹⁾, l'ensemble des peuples habitant les contrées situées à l'est du Rhin et au nord du Danube (*Germ.*, 1, 1). Le reste, qui paraît anodin à première lecture, se révèle obscur dès qu'on tente de raisonner et d'y discerner des faits historiques réels.

Car ce qui frappe au premier abord dans cet acte de baptême de la nation germanique, c'est justement l'absence de toute chronologie explicite, de tout repère événementiel précis, la valeur l'adverbe *nuper* étant, par exemple, toute relative et pouvant parfois se rapporter à un intervalle de deux ou trois siècles (Cicéron, *De nat. deorum*, III, 125). Nulle référence explicite non plus à l'historiographie antérieure⁽²⁾ ou à quelque autre source d'information qui autoriserait à tout le moins un *terminus ante quem* pour le seul

⁽¹⁾ Cette notion a fait l'objet de controverses où, on le devine, des préoccupations nationalistes n'ont pas toujours été absentes : le nom des Germains, un nom secondaire, voire superfétatoire ! On a vu une redondance inutile dans l'expression *recens et nuper additum*, et tenté d'évaluer la durée impliquée par *nuper*. On a, d'ailleurs, corrigé le texte en *nuper auditum* (cf. LUND, 1991b, n° 12), en *superadditum* (cf. GRISART, 1960, p. 136), en *adhibitum* (ANDRÉ, 1970, p. 367) : corrections dont certaines, loin d'effacer l'apparente répétition, détruisent le parallélisme avec les *uera et antiqua nomina* du paragr. précédent, lesquels désignent les grands groupes ethniques issus des mythiques Tuisto et Mannus. — Sur cet emploi onomastique du verbe *addere* chez Tacite, voir p. ex. la note de GALLI (1964), p. 63.

⁽²⁾ On trouvera dans une *Note additionnelle* (1) une brève mise au point sur les sources possibles de Tacite dans le *Namensatz*

événement qu'il évoque : l'irruption en Gaule Belgique de populations transhénanes. Or, on sait qu'il s'agit là d'un phénomène récurrent dont on entrevoit trois épisodes majeurs dans les temps qui ont précédé Tacite ou ses informateurs immédiats⁽¹⁾.

L'un appartient encore à la protohistoire de l'Europe continentale et se situerait, d'après des données archéologiques qui demanderaient confirmation, vers le milieu de l'époque de La Tène, soit, *grosso modo*, entre 250 et 150 av. J.-C.⁽²⁾ Selon l'informateur de César, ce serait la migration responsable d'une partie au moins du peuplement de la Gaule Belgique tel qu'il apparaissait peu avant le milieu du I^{er} siècle (*BG*, II, 4, 1 : *Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis Rhenumque antiquitus traductos ...*), information relayée, mais sans la prendre à son compte, par Tacite lui-même, qui l'attribue cette fois aux Nerviens et aux Trévières (*Germ.*, 28, 4 : *Neruii et Treueri circa adfectationem Germanicae originis ...*).

Plus récente (vers 110) apparaît l'irruption, en direction de la Gaule Narbonnaise et de l'Italie, des populations de nationalités mêlées, les unes germaniques, d'autres celtiques, d'autres encore indéterminées, et que les auteurs anciens groupent sous la triple dénomination de Cimbres, Teutons (souvent seuls cités) et Ambrons. Les Atuatu-

⁽¹⁾ On laisse de côté ici l'identification proposée des *primi ... transgressi* avec les ancêtres des *Istaeuones* (p. ex. STEINHAUSER, 1955, p. 13), parce qu'elle ne se déduit pas directement du texte de Tacite (cf. *Germ.*, 2, 2), mais passe par des considérations linguistiques et archéologiques. En outre, cette branche (mythologique) du peuplement germanique continental n'est située dans l'espace que par différence avec les deux autres, et tout ce qui la concerne, à commencer par son nom même, est incertain : voir en dernier lieu G. NEUMANN, *Istwadonen, Istrionen* dans HOOPS², 15 (2000), pp. 541-542.

⁽²⁾ On a proposé des dates beaucoup plus hautes, situées à l'époque de Hallstatt (STEINHAUSER, 1955, pp. 12 et 15); mais il semble bien qu'elles soient abandonnées aujourd'hui. Il est d'ailleurs peu probable que la tradition à laquelle Tacite se réfère ici ait conservé le souvenir de migrations aussi anciennes.

ques, qu'on localise dans la région namuroise, seraient, au dire de César (*BG*, II, 29, 4), les descendants en Belgique d'une arrière-garde teuto-cimbrique. Bien que cette assertion soit suspecte, César ne les compte pas parmi les Germains cisrhénans et, en fait, comme on l'a montré ici-même (*BTD*, 76 [2004], spéc. pp. 370-371), leur nationalité réelle est à peu près indéterminable; car le nom qui leur a été donné, le seul qu'on possède les concernant, leur a été selon toute apparence attribué par les populations voisines, les Éburons par exemple (*ibid.*, pp. 381 et s.).

Il faut rappeler enfin les pénétrations de groupes d'origine transrhénane qui se sont succédé durant le demi-siècle consécutif au début de la campagne de Gaule Belgique, depuis les incursions des Usipètes et des Tencières jusqu'aux colonisations, opérées avec l'assentiment de l'autorité romaine, dans l'ancien territoire des Ménapiens et des Éburons : Frisiavons, Canninéfates, Bataves, Ubiens, Texandres – pour ne citer que les mieux connus –, et sans doute les Tongres eux-mêmes.

Mais, dans l'équation posée par Tacite entre les Tongres de son temps et les premiers *Germani* (*nunc Tungri, tunc Germani*), ni la question de l'appartenance des Tongres ni celle des *Germani* originels n'admettent de réponse a priori ou en vertu de la logique interne de l'ouvrage. L'historien entend-il par «Tongres» (inconnus de César) le regroupement, opéré sous Auguste, des populations subsistant dans la moitié occidentale de l'ancien territoire des Éburons, assiette démographique de la circonscription romaine de ce nom ? ou une ethnie venue occuper les terres fertiles de Hesbaye, tandis que les Texandres se contentaient de la Campine et du Hageland, – ethnie que les circonstances géo-stratégiques de l'époque augustéenne (essentiellement l'axe Bavay-Cologne sur lequel a été fondée l'Atuatua des Tongres; cf. *BTD*, 76, p. 378) auraient portée à la

tête de ce vaste territoire ? ou, avec moins de vraisemblance, une subdivision survivante des Éburons ?⁽¹⁾ Autant de questions auxquelles l'étude interne de la *Germanie* ne saurait apporter de réponse, fautive, à l'évidence, d'indications explicites quant aux langues, auxquelles il arrive pourtant à Tacite de faire allusion (ainsi *Hist.*, IV, 15, 3).

Remarquons seulement que si *Tungri* désignait ici en propre l'ethnie éponyme de la « cité des Tongres », on comprendrait mal que, seule (?) porteuse du nom *Germani*, elle ait troqué ce nom, qui allait pourtant faire fortune, pour une nouvelle dénomination. Et, dans cette même hypothèse, le problème que pose le nom *Germani* donné par César aux « cisrhénans » demeure pendant. Car, selon toute apparence, les Tongres étaient germanophones comme les Texandres, Bataves, Frisiavons, Ubiens, etc., qui se sont partagé les territoires éburon et ménapien. Comment expliquer dès lors que le nom *Germani* ait été porté à la fois par des Celtes et par des Germains ?

Aussi bien, plusieurs philologues ont mis en doute l'authenticité de cette mention des Tongres, considérant *ac* (parfois corrigé en *at*) *nunc Tungri* comme une glose ; en outre, la proposition, boiteuse, appellerait un verbe (*uocarentur*)⁽²⁾ ; mais une ellipse de cette sorte n'est pas

⁽¹⁾ Opinion qui a cependant des partisans : p. ex. TIMPE (1993), pp. 331-332. Mais, d'une part, elle implique nécessairement que les Tongres parlaient la même langue que les Cisrhénans. En outre, on voit mal comment subsisterait à la tête d'une « cité » romaine une tribu ayant appartenu à un peuple comme les Éburons, honni de la mémoire officielle, sinon physiquement éliminé ou dispersé. Enfin, pour quoi, dans cette hypothèse, cette « cité », à défaut de pouvoir porter le nom des Éburons, n'a-t-elle pas été dénommée *ciuitas Germanorum*, d'après le groupe des Cisrhénans qui s'y trouvait pratiquement réuni ? Cette dénomination n'aurait pourtant fait qu'anticiper sur un usage officialisé sous Domitien pour l'ensemble des pays riverains du Rhin moyen-inférieur. Cf., en attendant une étude plus détaillée, LOICQ (1996), pp. 304-305.

⁽²⁾ Ainsi, après A. Gudeman, LUND (1988), p. 115. Cf. ID. (1991 b), n° 54, ID. (1991 a), pp. 1876 et 1975. *Contra* : RIVES (1999), p. 117.

sans exemple chez Tacite⁽¹⁾. Il y a quelques années, G. Dobesch allait jusqu'à suggérer de lire *ut nunc cuncti* «ainsi que tous (les Germains) réunis», par opposition à ceux qui portaient primitivement ce nom, les *primi Rhenum transgressi*⁽²⁾; mais, si l'on peut à la rigueur admettre ici une glose, qui suppose une intervention réfléchie, érudite, on croira malaisément qu'un copiste a distraitemment substitué *Tungri*, qui n'apparaît pas ailleurs dans la *Germanie*, au banal *cuncti*.

Surtout, cette athétèse de la mention des Tongres devient inutile si l'on considère, comme l'a proposé l'auteur de ces lignes⁽³⁾, que par *Tungri* il ne faut pas entendre l'obscur ethnie transrhénane que les hasards de la géo-politique ont mise en avant, mais l'ensemble des ressortissants de la *ciuitas Tungrorum*, laquelle était composée, mis à part les Tongres *stricto sensu*, de descendants des anciens «Germains cisrhénans»⁽⁴⁾. C'est l'usage de l'épigraphie (*ciuis Tunger*), suivi par Tacite lui-même dans les *Histoires*⁽⁵⁾, ouvrage dont la *Germanie* a parfois été présentée

⁽¹⁾ Voir e. a. PERRET (1949/1962), p. 101.

⁽²⁾ DOBESCH, cité par LUND (1991 a), p. 2026.

⁽³⁾ Je me rencontre ici avec une opinion récemment exprimée : cf. DOBESCH (1998), pp. 72 et 74, avec un doute quant au problème des nationalités (cf. aussi ID., 1982/2001, p. 998, n. 8). Il est vrai que soutenir, comme on le suggère ici, que dans l'équivalence *Tungri = Germani*, les uns et les autres sont des Celtes, alors qu'on admet par ailleurs l'existence d'une ethnie tongre authentiquement germanique, représente un double paradoxe.

⁽⁴⁾ LOICQ (1996), p. 307. Réserve doit cependant être faite des Atuatuques, d'origine indéterminable, on l'a vu, mais dont les descendants ont dû être incorporés à la cité des Tongres – et, à l'inverse, des Cérésés, «cisrhénans» mais incorporés à la cité des Trévires. D'autre part, l'appartenance administrative à la cité des Tongres des Texandres, d'origine transrhénane à peu près certaine, est rendue probable e. a. par le fait, maintenant admis, que la cité des Tongres relevait de la province de Germanie inférieure, non de la Gaule Belgique. Voir la n. suivante.

⁽⁵⁾ Où, comme dans l'usage impérial, plus aucune mention assurée n'est faite des anciens «Germains cisrhénans», alors que sont citées comme engagées dans le conflit bien d'autres ethnies présumées germanophones (Bétases, Cugernes, Sunuques, etc.) : élément *ex silentio*, sans doute, mais présomption supplémentaire en faveur du sens «habitants de la cité des Tongres» à donner en l'espèce au nom *Tungri*. La

comme un excursus ou comme une sorte de préface donnée en primeur au public⁽¹⁾. Son élaboration, en tout cas, a suivi de suffisamment près la publication de la *Germanie* pour que l'usage de Tacite ne se soit pas modifié entre-temps. De la même manière, nous parlons de dialectes, d'usages normands ou bourguignons en faisant référence à l'élément roman de ces régions, non à la minorité germanique assimilée à laquelle chacune des régions concernées doit son nom. En ce cas, ce sont les «Cisrhénans» (Éburons, Condruses, etc.) qui seraient les premiers porteurs du nom, et Tacite se ferait ici l'écho de traditions analogues (mais en les qualifiant d'*adfectatio*) à celle qu'a recueillie César auprès des Rèmes à propos de la majorité des Belges.

Un éminent spécialiste de la Germanie romaine comme H. von Petrikovits a émis l'opinion que les *Tungri* seraient ici des Transrhénans appelés *Germani* au moment de leur entrée en Belgique (et apparentés aux homonymes de la rive gauche), mais qui se seraient assimilés à leurs parents (p. ex. les Éburons)⁽²⁾. Mais, comme il y aura sous l'Empire une «cité des Tongres», faut-il comprendre que le nom, après avoir été éclipsé un temps, aura été tiré de l'oubli pour la circonstance ? Comment croire que ces populations n'ont pas été confondues dans l'opprobre qui frappait à jamais la nationalité éburonne ?

Ces difficultés nées de l'équation *Tungri* = *Germani* ont au contraire suggéré à un autre spécialiste, D. Timpe, une «lecture» du passage inspirée de l'actualité du I^{er} siècle ap.

dénomination *ciuitas Tungrorum* est peut-être tirée du nom de son chef-lieu, *Atuatuca*, dite *Tungrorum* parce qu'elle était située, à la différence d'autres *Atuatuca*, sur le territoire propre des Tongres (LOICQ, 2004); mais peut-être aussi ces derniers avaient-ils dans ce secteur du territoire «cisrhéna» une situation démographique dominante.

⁽¹⁾ Sur cette question, voir p. ex. E. PARATORE, *Tacito* (1951), pp. 287 et s.

⁽²⁾ VON PETRIKOVITS (1999), p. 101; cf. sur l'appartenance présumée des Tongres au groupe ethnique des Cisrhénans, la discussion du chap. 3 ci-après, pp. 120 et s.

J.-C. ⁽¹⁾ La donnée tacitienne, qui remonterait à une tradition régionale (via Pline ?), serait un écho de la situation conflictuelle qui, en 69-70 lors du soulèvement des Bataves, a opposé les Tongres et les Agrippiniens, c'est-à-dire les Ubiens romanisés de Cologne (*colonia Agrippinensium*), les uns et les autres ayant pris dans ce long conflit des positions qui ont varié au fil des événements et des opportunités ⁽²⁾. Les Tongres, que leur organisation militaire mettait au premier rang des peuples concernés par le conflit, se seraient vu reprocher d'avoir répondu, avec des Germains de la rive droite, à l'appel lancé au nom de la solidarité «germanique» inter-rhénane (cf. spéc. *Hist.*, IV, 16, 4 et 64, 2).

On ne saurait objecter à cette interprétation que Tacite, dans le passage de la *Germanie* ici en cause, vient de rappeler les origines mythiques des Germains et les grandes «familles» issues de Mannus : car l'adverbe *ceterum* du début du *Namensatz* et l'emploi du terme géographique *Germania* marquent la rupture nécessaire avec cette évocation hors du temps historique. D'autre part, dès l'instant où l'on admet que, l'origine propre des Tongres s'étant estompée des mémoires, *Tungri* désigne en cette fin du I^{er} siècle l'ensemble des «Cisrhénans», on voit mal quel autre nom Tacite aurait pu choisir pour désigner d'un mot les premiers porteurs dans cette région de l'Europe du nom *Germani*. Dès lors l'équation *Tungri* (acception nouvelle) : *Germani* (acception ancienne), l'un et l'autre terme se rapportant aux Cisrhénans, n'aurait rien que de naturel. Et la

⁽¹⁾ TIMPE (1993/1995); ID. (1998), p. 186. Cf. la discussion chez DOBESCH (1998), spéc. pp. 70-79, qui propose, en fin d'analyse, une solution sensiblement différente à l'énigme du *Namensatz* (voir pp. 124-126).

⁽²⁾ Le récit de ce conflit, né à la faveur des troubles qui ont suivi la proclamation de Vitellius par l'armée du Rhin, et préparé l'avènement de Vespasien, occupe pratiquement la première partie du livre IV des *Histoires*.

«lecture» politique de D. Timpe, comme la discussion touchant l'arrière-plan idéologique des rapports entre Tongres et Agrippiniens⁽¹⁾, pourrait paraître un peu vaine, n'était la seconde partie de la phrase de Tacite dont le détail, s'il doit être pris à la lettre, peut s'expliquer par une référence à l'histoire récente, on va le voir.

D'ailleurs, cette référence n'exclurait nullement que l'historien ou sa source vise indirectement l'origine transrhénane des *Germani*. Soucieux de son temps avant tout, Tacite, dont on soupçonne qu'il a utilisé plus d'une source, on l'a vu, aura exprimé en termes d'actualité ce qu'il tenait de César sur l'existence de « Germains » de ce côté-ci du Rhin, en précisant ou en rectifiant cette tradition⁽²⁾ par celle relative à la provenance, récente celle-là, des Tongres propres, et qu'il pouvait tenir de Pline. Induit en erreur par le double sens, ethnique et administratif, du nom *Tungri*, Tacite a pu télescoper deux notices, en ne prenant à son compte que la plus récente, et avec des précautions.

Des trois options possibles a priori pour l'identification des *primi Rhenum transgressi*, celle qui renvoie à la proto-histoire des *Germani* laisse donc perplexe. Aussi a-t-on a remis récemment en avant les Cimbres et les Teutons⁽³⁾; mais les Atuatuques, composante, il est vrai, de la cité romaine des Tongres, sont le seul peuple de la Gaule Belgique auquel soit attribuée une origine teuto-cimbrique; et ces envahisseurs ont laissé chez les Romains un souvenir tel que, si ce sont eux, et eux seuls, que Tacite avait en vue, on peut présumer qu'il les aurait expressément nom-

⁽¹⁾ DOBESCH (1998), pp. 73-74.

⁽²⁾ On a vu plus haut (p. 85) que Tacite semble se séparer de César quant à l'origine transrhénane d'autres populations de la *Belgica*; lui-même, dans un passage de la *Germanie* cité ci-dessus, parle d'*adfectatio* à propos des allégations des Nerviens et des Trévires sur leurs origines transrhénanes.

⁽³⁾ LUND (1991), p. 1976 et la n. 78.

més⁽¹⁾. Rien, toutefois, n'interdit de penser qu'ils sont implicitement compris, avec d'autres qui ont suivi, dans les *Rhenum transgressi*; seuls, parmi eux, les *primi* sont en fait les « Cisrhénans ». Mais, on le voit, on ne réussit pas à saisir l'historien, sur ce point, en pleine conscience de ce qu'il écrit.

Une autre question a beaucoup embarrassé les exégètes de la *Germanie*. Elle est pourtant au cœur du problème onomastique envisagé ici : le nom *Germani* était-il celui que se donnaient (ou que leur donnaient leurs voisins de Gaule) les populations en cause dès avant leur installation sur la rive gauche du Rhin, ou l'ont-ils acquis seulement après avoir franchi le fleuve ? Auquel cas pourrait éventuellement intervenir, dans cette dénomination, un facteur circonstanciel, géographique par exemple. Cette question s'est posée avec une particulière acuité dans la perspective, qui a été le plus souvent dans le passé celle des savants allemands, du caractère germanophone, au moins à l'origine, des « Germains cisrhénans », parce qu'elle fait apparaître le transfert onomastique *Germani* > *Tungri* comme ayant eu lieu au sein du même ethnos germanique. On vient de voir comment il est possible de s'expliquer autrement cette équation. Mais s'il demeure essentiel pour notre propos de savoir si le nom de *Germani* a été appliqué à un ou à des peuples de Westphalie ou du Palatinat rhénan — et dans quel sens s'est opéré le transfert —, ce n'est pas au

⁽¹⁾ À cette interprétation, qui a été soutenue autrefois (ainsi, après Th. Birt, HARTMANN [1918], pp. 1 et s. ; cf. VENDRYES [1919], pp. 270-272 et [1923], p. 498), mais repoussée p. ex. par CARCOPINO (1920-1921), p. 320-321, on peut difficilement objecter que, dans l'historiographie traditionnelle, Cimbres et Teutons étaient nommés comme tels (avec, parfois, les Ambrons et les Tigurins) sans être explicitement compris dans le concept de *Germani* avant Strabon (IV, 4, 3), ainsi qu'il ressort p. ex. des livres LXV à LXVIII de Tite Live d'après les résumés (*Periochae*) qui nous sont parvenus : ils sont comptés parmi les Germains dès César dans le discours qu'il aurait adressé aux cadres de son armée, à propos de la menace germanique (I, 40, 5). Cf. p. ex. DOBESCH (1982/2001), p. 1001 ; REICHERT (2001), 484.

texte de Tacite qu'il y a lieu de le demander, à en juger par les discussions qui se sont élevées autour du sens à donner au parfait *uocati sint*, où le subjonctif est induit par le « style indirect » : ces gens se seraient-ils appelés eux-mêmes « Germains » dès avant leur migration transrhénane (sens moyen), ou auraient-ils été appelés ainsi (sens passif) par leurs voisins Celtes avant ou après cette migration ? ⁽¹⁾.

L'enjeu est de taille, on le voit. Dans le premier cas considéré, la voie est ouverte à une interprétation « germanisante » des peuples désignés et de leur nom : interprétation défendue, au long de son activité, par le savant considérable qu'a été Rudolf Much ⁽²⁾. Ici encore, c'est le texte de Tacite qui réclame un éclairage extérieur.

L'expression *eualuisse paulatim* de la phrase suivante, qui implique un processus graduel, n'est pas, elle non plus, dénuée d'ambiguïté. Faut-il penser à une interprétation « longue » que justifierait la présence pluriséculaire des Cisrhénans ? Non, sans doute, pour les raisons qu'on vient d'exposer : *paulatim* vise plutôt l'intervalle durant lequel le concept s'est fait jour dans les consciences romaines depuis le temps de César jusqu'à ce que l'empereur Domitien (r. 81-96) organise sur la rive gauche du Rhin les deux provinces de Germanie. Et ne seraient-ce pas ces dernières, plutôt même que la nation « germanique » comme telle, que vise l'expression *Germaniae uocabulum*, qu'on se gardera de confondre avec *nomen Germani* ? Sans doute ne saurait-on attendre de la langue de Tacite les rigueurs de la prose classique. Mais l'historien latin, ici encore, a pu utiliser le terme sous l'influence de l'histoire de son temps : grand

⁽¹⁾ Utile mise au point de la question chez GALLI (1964), p. 64.

⁽²⁾ Le dernier état de sa pensée (qui s'est nuancée et même a varié dans le détail : ainsi en ce qui concerne l'étymologie de *Tungro-*) se trouve dans MUCH (1936), et Id. (1937/1967), pp. 62-65. Cf. aussi LOICQ (1996), pp. 306-307; REICHERT (2002), pp. 275-277.

projet augustéen d'une grande province s'étendant du Rhin à l'Elbe, puis création, alors récente, de deux provinces militaires rhénanes. Et c'est sans doute justement cet ajout à la nomenclature géographique de l'Empire que vise l'expression *recens et nuper additum*, qui a inquiété à tort les historiens germanophiles (cf. *Note additionnelle* 1). Il reste que ces mots répondent aux *antiqua nomina* des nations énumérées plus haut et, la suite du texte (*nationis nomen*) l'indique clairement, c'est bien l'histoire même du nom des Germains qu'il a dans l'esprit. Peut-être du moins l'emploi du nom géographique *Germania* est-il inspiré par l'actualité; mais, pour un Latin, il y avait moins loin de *Germania*, dont la valeur de collectif était encore sensible, à *Germani*, qu'il peut sembler aujourd'hui; inversement, un ethnique comme *Germani* avait à l'occasion valeur géographique.

Les interrogations continuent, néanmoins. Tacite a-t-il en vue un groupe ethnique défini lorsqu'il écrit, à propos de ces anciens «Germains»: *qui Gallos expulerint?* Pouvait-il savoir que les «Cisrhénans» avaient refoulé ou assujetti des Celtes de la première période de La Tène, pour parler en termes d'archéologie? On est bien plutôt en présence d'un schéma banal de l'historiographie antique (un peuple envahisseur chasse l'autochtone), adapté à l'histoire de la Gaule: à savoir l'irruption ou l'installation, survenues à diverses reprises, de populations transrhénanes sur des territoires anciennement peuplés de «Gaulois» comme les pays rhéno-mosans, qui nous concernent, mais aussi bien d'autres (Allemagne moyenne avec les Suèves, Palatinat et Alsace avec les Némètes et les Vangions, etc.). On ne saurait en conclure, en tout cas, que les nombreux traits celtiques (langue, civilisation) relevés chez les «Cisrhénans» (chap. 3) soient le fait d'un substrat. La

question, une fois encore, est liée à celle des Tongres. Si l'installation de ces derniers en terre hesbignonne s'est faite, comme pour les Texandres, Ubiens et autres, à la faveur du dépeuplement du pays occupé auparavant par les Éburons, pourquoi écrire *Gallos expulerint* alors que la population, déjà peu dense avant la guerre, y avait pratiquement disparu, et alors que ces mêmes Éburons étaient des « Germains » au sens où l'entendait César ? Inversement, si le concept exprimé par *Gallos* est expressément dans l'esprit de Tacite, on tiendrait là un indice, sinon la preuve que, pour lui ou ses sources les Cisrhénans étaient de souche celtique : preuve non moins fragile que la thèse inverse, à dire vrai.

La deuxième partie de la phrase a suscité, s'il est possible, davantage encore de commentaires en sens divers. On y a souvent relevé une certaine rupture logique avec la première partie. Il n'est pas jusqu'aux mots *natio* et *gens* dont la valeur n'ait été pesée d'après la terminologie ethnographique de Tacite. Sans doute celle-ci est-elle hésitante d'une manière générale, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en parcourant le livre IV des *Histoires*. Mais, dans le cas présent, les deux termes sont opposés l'un à l'autre, et l'expression *eualuisse paulatim* suffit à établir que *natio* et *gens* s'opposent comme la partie (un peuple ou un groupe particulier, en l'espèce les ancêtres des *Tungri*) s'oppose au tout (l'ensemble des peuples germaniques). L'exemple épigraphique *Tito Flavio Germano ... natione Batau(u)s*, provenant de Wiesbaden ⁽¹⁾ et sur lequel on reviendra plus loin, paraît trancher le débat : l'appartenance à la cité (anciennement au peuple) batave y est clairement distinguée de l'appartenance à une province de Germanie (ou à un ensemble « germanique » plus ou moins conceptualisé). Il sem-

⁽¹⁾ *C.I.L.*, XIII, 757, cité NORDEN (1934/1962), p. 294.

blerait donc qu'on ait parfois cherché ici d'inutiles complications⁽¹⁾.

Récemment, toutefois, on a, considérant le transfert onomastique achevé (mais en faisant l'athétèse de *nunc Tungri*), fait valoir des raisons d'inverser en quelque sorte le sens de l'opposition : *nationis nomen* aurait une valeur générique («Gattungsbegriff») et se référerait à *Germani (uocati sint)* et à *Germaniae uocabulum*, tandis que *gens* aurait un sens proprement ethnique («ethnographischer Begriff»), rappelant les *gentis appellationes* du §1 (Marses, Gambriens, Suèves, etc.)⁽²⁾. Mais on a vu plus haut les raisons de conserver la mention des Tongres. Et Tacite apparaîtrait alors en contradiction avec César, qu'il n'ignore pas, et qui parle à propos des «Cisrhénans» de *gens* et de *numerus*, comme s'il s'agissait d'une fédération de peuples (*B. G.*, VI, 32, 1)⁽³⁾. Une fois encore, on est tenté de voir ici la marque d'une contamination de deux sources, dont l'une ne concernerait que les Tongres propres⁽⁴⁾.

Les désaccords les plus graves portent toutefois sur la consécutive introduite par *ut* : quelle est cette crainte à la faveur de laquelle (*ob metum*) s'est répandu le nom *Germani*? Comme on l'a souvent observé, on est ici au cœur du problème que pose le *Namensatz*. On ne saurait

(1) NORDEN (1934/1962), pp. 295 et s., pensait à un nom de tribu, voire d'un clan familial, dont le suffixe *-anus* se serait confondu avec les ethniques de même formation; il comparait les cas où, inversement, des ethniques de la région rhénane sont devenus des *cognomina* (*Batauus, Suebus, Treuer*, etc.). — Cf. sur la question p. ex. GALLI (1964), pp. 64-65; LUND (1991 b), n° 82; 99 et, p. 2206, le n° 35.

(2) Cf. LUND (1991 a), p. 1877.

(3) Ainsi que l'a fait observer FEIST (1930-1931), p. 383.

(4) Dans son édition, LUND (1988), pp. 115-116, n'exclut pas que *gens* ait pu avoir le double sens : «sowohl das Volk als auch das Geschlecht der Germanen», tandis que *natio* se référerait davantage à la famille ethnique vivant sur un territoire donné, et correspondrait plus étroitement à *Germaniae uocabulum*; l'expression *non gentis*, qu'on a voulu considérer comme superflue et inauthentique (réf. p. 116), servirait à renforcer l'affirmation du caractère générique du nom des Germains. Cf. aussi LUND (1991 a), p. 1877.

sérieusement admettre, avec beaucoup de commentateurs, qui prennent à la lettre *a uictore* (« par le vainqueur ») et donnent à *ob* un sens d'intention (« pour inspirer la crainte ») ⁽¹⁾ que, pour impressionner les Gaulois, les *Germani* originels auraient attribué leur nom à tous leurs anciens compatriotes de la rive droite, lesquels se le seraient à leur tour approprié. L'in vraisemblance historique et onomastique d'un pareil processus est criante ⁽²⁾. On pensera plutôt, pour rendre compte de *ob metum*, à une suggestion induite chez Tacite par l'homonymie avec l'adjectif lat. *germānus*, litt. « de même souche » (rac. *gen-* « engendrer » > *genus*, *gi-gnere*; cf. *carmen* de *canere* « chanter ») et de là « authentique, pur » ⁽³⁾. On aurait ici l'écho d'une tradition prêtant aux auteurs de la généralisation de l'ethnique *Germani* ce qui n'en est en réalité que l'*interpretatio romana* : vu leur nom, les *Germani* auraient passé pour de « purs Gaulois », des « sur-Gaulois » (*germani*, s.-e. *Galli*), par opposition à ceux de latitudes plus méridionales, davantage soumis à des influences étrangères, et donc moins authentiques selon l'éthique romaine qui domine l'ouvrage de Tacite. Ils partageaient d'ailleurs avec d'autres Celtes cette image de pureté de mœurs et de race :

⁽¹⁾ Contrairement à l'usage ordinaire, où *ob* a un sens causal (« en raison de »). Cf. chez GALLI (1964), pp. 65-66, des données statistiques d'où il ressort que *ob metum* apparaît huit fois chez Tacite, et toujours avec un sens causal, *ob* n'ayant, d'une manière générale, que douze fois dans l'ensemble de l'œuvre un sens final.

⁽²⁾ Cf. STEINHAUSER (1955), p. 16.

⁽³⁾ Sans enseigner de manière explicite le lien avec *gen-*, les lexicographes latins confirment indirectement cette étymologie en rattachant *germānus* à *germen*, lequel est dans le même rapport avec *gen-* que *carmen* avec *can-*. Voir les témoignages réunis chez R. MALBY, *A Lexicon of ancient Latin etymologies* (Leeds, 1991), sous *germānus*, et en particulier celui de Varron, qui paraît avoir entrevu le lien avec *gen-* ou l'a marqué involontairement (*germanus ... de eadem genetrice manans*). — Il convient d'insister ici sur cette forme particulière prise par le mot latin (seul subsiste le doute sur la forme originelle **gen-mn-āno-* : J. PERROT, *Les dérivés lat. en -men et -mentum* [Paris, 1961], p. 178 et 180), pour prévenir la tentation, à laquelle on ne semble pas toujours avoir échappé, de considérer l'ethnonyme *Germāni* comme un correspondant gaulois ou « paléo-rhénan » de l'adjectif latin.

ainsi les Belges et les Helvètes; ils n'en étaient que plus redoutables aux yeux des peuples civilisés.

C'est là, en tout cas, l'un des sens les plus fréquents de *germanus*, qu'on voit appliqué à l'occasion aux Gaulois⁽¹⁾. Un passage souvent cité de Velleius Paterculus (II, 67) confirme que l'homonymie était l'occasion de fréquents calembours populaires. Et c'est à coup sûr ainsi que l'avait compris la source (romaine) de Strabon qui, distinguant mal les Germains, on l'a vu ci-dessus, les appelle «Gaulois authentiques» (*gnésioi Galátai*)⁽²⁾. On n'a pas à rappeler ici comment, de la même façon, le nom *Galli* adopté par les Romains a donné lieu, par son homonymie avec le nom du «coq» (*gallus*), au calembour qui devait assurer à cet animal une longue carrière dans l'héraldique populaire.

L'homonymie *Germani* : *germani* n'a pas cessé d'intriguer les historiens. Tantôt on en a nié la portée, n'y voyant que l'un de ces jeux onomastiques qui abondent dans l'ethnographie antique, tantôt au contraire on a fait de ce mot latin et de l'ethnique un seul et même nom⁽³⁾ : autrement dit, le nom *Germani* serait d'origine latine. Mais c'est une chose de rejeter cette étymologie — et encore a-t-elle pour elle quelques arguments —, c'en est une autre de nier que cette homonymie, qui pour les Anciens ne pouvait être fortuite, permette de rendre compte du texte de Tacite.

Ceci posé, qui est le vainqueur désigné par le terme *uictore* et, d'abord, cette mention est-elle authentique, compte tenu de la faible autorité de la tradition manuscrite? Aussi le texte traditionnel a-t-il suscité de nombreux essais de correction. Depuis la Renaissance, on a cherché à conserver le

⁽¹⁾ Cf. p. ex. SÉNÉQUE, *Apocoloquintose*, 6 : *Gallus germanus, itaque, quod Gallum facere oportebat, Romam cepit*. Voir CARCOPINO (1920-1921), p. 320, n. 4.

⁽²⁾ L'insistance que met Tacite à louer la pureté des mœurs germaniques (voir les chap. 18 et 19 sur le mariage) est en parfait accord avec cette interprétation.

⁽³⁾ E. a. HARTMANN (1918); ID. (1921). Cf. aussi LUND (1991 b), n^o 20 et 22.

sens causal qu'a toujours chez Tacite *ob metum*, sans pour autant prêter à l'historien latin la tautologie impliquée par la suite *a uictore ... a se ipsis* (puisque le vainqueur, s'il est «germain», et ceux qui auraient adopté le nom ne feraient qu'un). Les exégètes qui ne croient pas pouvoir identifier davantage cet intermédiaire aux Romains (repoussant l'équivalence *Germani : germani*) ont souvent remplacé *a uictore* par son contraire *a uicto* ou *a uictis* (éventuellement *a uicto, reor* «par le peuple soumis, je présume», comme pour atténuer une affirmation dont Tacite n'aurait pu se porter garant)⁽¹⁾, reportant l'initiative sur les Gaulois vaincus (cf. *Gallos expulerint*). Mais, s'il est arrivé dans l'histoire que les occupants d'un pays aient fini par adopter le nom de ses habitants assujettis, il n'est pas imaginable qu'un nom de cette sorte ait été adopté, à partir de la région rhéno-mosane, par l'ensemble des peuples habitant le vaste pays d'entre Rhin et Elbe (*a se ipsis ... Germani uocarentur*). D'ailleurs, on ne s'accorde pas non plus sur le sens qu'il convient d'attribuer à la préposition *a* de *a uictore*, laquelle, selon certains, n'introduirait pas un agent (les Tongres), mais le modèle à l'imitation duquel le nom aurait été adopté, soit «d'après»; et l'on pourrait alors comprendre p. ex. «d'après l'usage que font les Tongres du nom *Germani*»⁽²⁾ ou, selon d'autres, «d'après le nom du peuple vainqueur, en raison de la crainte qu'il inspirait»⁽³⁾.

(1) Il faudrait corriger *a uictore* par *a uicto, reor*. Cette solution paléographiquement plausible, quoique artificielle, et proposée autrefois par O. Hirschfeld, avait reçu l'approbation de CARCOPINO (1920-1921), p. 321. — Cf. en outre MUCH (1937/1967), p. 66; GALLI (1964), p. 65; LUND (1991 b), n^o 10; 29; 94; DOBESCH (1998), p. 75; 78-79.

(2) Discussion philologique chez GALLI (1964), p. 65; mais l'interprétation historique de *a uictore* n'en ressort pas clairement. Cf. aussi LUND (1988), p. 116. Pour T. PEKKANEN (d'ap. LUND, 1991 b, n^o 85), les expressions *a uictore* comme *a se ipsis* se référeraient à la «pureté» de la nation germanique (cf. ci-dessus à propos de l'homonymie avec l'adj. *germanus*).

(3) Ainsi MELIN (1963), spéc. pp. 150-152.

D'autres corrections ont d'ailleurs été proposées, abandonnées puis parfois reprises : ainsi *a uiatore* (c.-à-d. Posidonios) ; *a uictis e uictore* ; *a uiciniore*, s. e. *populo* (c.-à-d. les Cisrhénans voisins immédiats des Transrhénans), etc., et récemment *ab auctore*⁽¹⁾. Sans être toutes dénuées de vraisemblance en soi, ces conjectures ont le défaut de n'être guère naturelles ; si, p. ex., l'expression *auctor nominis* n'est pas sans exemple, il serait gênant de supposer que Tacite n'ait pas nommé cet *auctor*.

L'une d'elles, toutefois, a été retenue par G. Dobesch dans son étude fondamentale sur l'origine et l'expansion du nom des Germains, puis, récemment, dans sa discussion des travaux de D. Timpe⁽²⁾. Pour G. Dobesch, qui lirait volontiers avec F. Römer *a uicto uel ob metum* (et que ne gêne pas, chez Tacite, l'emploi du singulier collectif *wictus*⁽³⁾), le vaincu représente, non des Celtes de vieille souche évincés par les *Germani*, futurs Cisrhénans du nord-est de la Gaule, mais les Gaulois du centre-est, qu'il tient pour les principaux responsables de la généralisation du nom « Germains ». Tacite, en effet, peut s'être référé aux batailles souvent victorieuses qui avaient opposé les troupes d'Arioviste aux Éduens et à d'autres peuples de la Gaule entre 71 et 61 env. av. J.-C.⁽⁴⁾ Du coup se trouvent aussi justifiés d'une autre manière la locution *ob metum* et son sens causal. En plus du fait que la conjecture précitée ne fait guère violence à la tradition manuscrite, on conviendra que c'est là cette fois, au point de vue historique, une

⁽¹⁾ Cf. entre autres GRISART (1960), p. 136 ; GALLI (1964), p. 65 ; DOBESCH (1982/2001), p. 1012 ; LUND (1991 b), n^{os} 10, 29, 58, 69, 82, 94, 95, 101, etc. ; DOBESCH (1998), p. 75 ; RIVES (1999), p. 121.

⁽²⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1004 ; 1011 et s. ; ID. (1998), p. 75 ; cf. LUND (1991 b), n^o 95.

⁽³⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1012, n. 49.

⁽⁴⁾ CICÉRON, *Lettres à Atticus*, I, 19, 2 = lett. 35 Constans ; CÉSAR, *BG*, I, 31, 12 ; 44, 3).

hypothèse plausible. En effet, comme on le verra plus loin (chap. 3), l'extension du nom des Germains aux habitants de la rive droite du Rhin doit être antérieure à César, et une médiation gauloise dans la transmission de ce nom — médiation dont la nature reste à préciser — est probable.

L'expression *inuento nomine*, elle aussi, prend dès lors un sens saisissable si le nom, jusqu'alors limité (en Gaule) aux régions riveraines du Rhin, s'est étendu sous la pression d'événements déterminés; d'ailleurs *inuenire* ne s'entend pas essentiellement d'une création *ex nihilo*, et on lit p. ex. chez Cicéron *nomen inuenire* «recevoir un surnom»; nous parlons aussi d'une «expression» ou d'une «acception reçue».

Ceci, il est vrai, ne cadre pas avec l'identification, admise ci-dessus comme possible, des Tongres avec les anciens Cisrhénans, mais avec l'hypothèse que *Tungri* désignerait l'ethnie transrhénane éponyme, auquel cas ces «Gaulois» évincés devraient alors être identifiés aux Cisrhénans.

C'est du reste une fatalité pour le *Namensatz* que ses lectures même les plus plausibles pour l'historien soient critiquées par les philologues : témoin l'objection d'A.A. Lund, de nature stylistique, à la fois contre l'expression *a uicto uel ob metum* et contre sa variante *et ob metum* que suggérerait G. Dobesch, et que celui-ci persiste à défendre⁽¹⁾.

Ce n'est pas tout encore. Il reste à savoir si, dans la proposition *a se ipsis inuento nomine Germani uocarentur*, il faut comprendre que les Germains seraient les inventeurs de leur nom (*a se ipsis* étant l'agent d'*inuento* : thèse «nationaliste») ou si les Germains ont adopté un nom venu de l'extérieur (*a se ipsis* agent de *uocarentur*, *inuento nomi-*

⁽¹⁾ DOBESCH (1998), p. 75. — LUND (1988, p. 116) objecte que la transposition à la voix active (*uictus uel metus eos Germanos uocauit*) fait apparaître combien l'expression prêtée à Tacite par cette conjecture est stylistiquement maladroite.

ne étant alors un ablatif instrumental, voire un ablatif absolu : « une fois le nom reçu »⁽¹⁾. Mais si l'on interprète *a se ipsis* par « d'après eux-mêmes » (c'est-à-dire « d'après le nom qu'ils portent »), et si l'on reconnaît chez Tacite un rapprochement avec l'adjectif *germanus*, il est possible de voir dans ce segment de phrase, avec T. Pekkanen⁽²⁾, ce que l'ancienne rhétorique appelait un *argumentum e nomine petitum*. En d'autres termes, Tacite se ferait ici l'écho d'une tradition qui expliquait le nom des Germains par leur pureté ethnique, comme on l'a indiqué déjà, sans se poser la question du milieu ethno-linguistique où ce nom a pu prendre naissance.

*

* *

Les pages qui précèdent, et qui n'offrent qu'un aperçu de la problématique suscitée par ce texte trop fameux, montrent assez la nécessité d'une enquête pluridisciplinaire. Sans doute, l'analyse détaillée du texte ne met-elle pas assez en évidence que, derrière chacun de ses exégètes, il y a un système cohérent. Mais ces différents systèmes sont nombreux, précisément, même si certains se combinent partiellement; les énumérer ici représenterait une entreprise fastidieuse. Et l'accord n'est pas près de se réaliser, comme on peut en juger par la critique déjà évoquée des travaux d'A.A. Lund par G. Dobesch (1998). Au demeurant, il ne s'agit pas ici d'expliquer Tacite, historien de son

⁽¹⁾ Ainsi p. ex. NORDEN (1923 /1959), pp. 312 et s.; MELIN (1963), spéc. p. 150, lequel considère que la préposition *a* de *a se ipsis* ne saurait avoir que la même valeur « d'après » que dans le *a victore* (ou *a victo*) qui précède; LUND (1991 a), p. 1878. — Sur l'ensemble du problème et des considérations d'ordre philologique auxquelles il a donné lieu, cf. LUND (1988), p. 116-117; Id. (1991 b), n^{os} 27, 28, 36, 48, 68 (lequel oppose *inuento nomine* aux *uera et antiqua nomina* du §1), 80.

⁽²⁾ PEKKANEN (1972), d'après LUND (1991 b), n^o 85.

temps peu orienté vers les questions d'origine, où son information est de seconde main, on l'a noté déjà, et qu'on a sans doute sollicité à l'excès, un peu comme si l'on pouvait attendre d'un ethnographe du XVII^e ou du XVIII^e siècle, rapportant incidemment quelques traditions recueillies au hasard chez d'autres, des précisions d'un protohistorien d'aujourd'hui.

On ne peut se défendre, d'autre part, de l'impression que certaines « lectures » sont, consciemment ou non, inspirées par une vision préconçue de l'ethnographie de l'Europe que nous appelons aujourd'hui germanique. Du moins, le *Namensatz* a pu, et peut même encore, servir de garant à telle ou telle théorie sur le nom des Germains. Il est d'ailleurs malaisé d'expliquer le texte de Tacite par lui-même et dans son contexte, et surtout de s'orienter dans le dédale des interprétations proposées, sans chercher parfois un secours extérieur, un point d'appui dans la réalité historique. Et, dans l'analyse qui précède, on a pu écarter ou préférer telle ou telle interprétation de détail au nom d'une certaine vraisemblance a priori, comme l'impossibilité que le nom *Germani* ait jamais été adopté comme nom supra-national, à aucune époque de l'Antiquité, par l'ensemble des Germains du continent.

Ce que nous refuse la critique philologique et historique, nous le demanderons donc à notre connaissance des relations les plus anciennes des Romains avec les peuples appelés par eux *Germani*, ainsi qu'aux sciences auxiliaires comme l'épigraphie latine et la linguistique, disciplines dont l'importance pour l'histoire de l'Antiquité va croissant, on le sait. C'est ce que reconnaissait déjà J. Perret il y a plus d'un demi-siècle, lorsque, commentant la *Germanie*, il affirmait la nécessité des « distinguer nettement ...

entre l'opinion que Tacite a entendu rapporter ... et la réalité de l'histoire, qui est à conjecturer sur la base d'une documentation, sur l'appréciation de vraisemblances infiniment plus étendues»⁽¹⁾. Il y a donc lieu de dépasser le *Namensatz* sans, toutefois, aller délibérément contre ce qu'il enseigne de plus clair et qui, somme toute, se résume à peu de chose : à savoir que l'usage fait du nom sous l'Empire romain résulte d'une expansion peu ancienne et que Tacite, ou un interpolateur inidentifiable, par l'équivalence *Germani* : *Tungri*, mettait le phénomène en relation avec la pénétration en Gaule Belgique d'éléments transrhénans dont les derniers épisodes remontaient à la période allant de César à Auguste. Il est également permis de faire bénéficier l'enquête de l'expérience ethnonymique générale. L'enquête qui va suivre ne fait d'ailleurs, pour une large part, que développer, détail par détail, le témoignage taciteen.

Pour ce faire, il importe de remonter jusqu'à César, l'écrivain le mieux placé, de par les événements qu'il a en grande partie dirigés, pour nous permettre d'éclairer le cheminement du nom des « Germains ».

3. Le témoignage des textes avant Tacite : des *Germani* rhéno-mosans aux Germains d'entre Rhin et Vistule

Le nom des Germains est resté longtemps inconnu de l'historiographie antique. On sait en effet que, jusqu'au deuxième tiers du I^{er} siècle av. J.-C., les Germains n'étaient pas ou guère distingués des autres peuples situés au nord du Danube, fleuve qu'Hérodote connaissait enco-

⁽¹⁾ PERRET (1949/1961), p. 101.

re très mal⁽¹⁾. La tradition grecque la plus ancienne ne voyait dans cette grande plaine septentrionale que des Scythes, à l'Est, et des Celtes, à l'Ouest : peuples avec lesquels la colonisation (en Crimée, sur la côte orientale de l'Adriatique, en Provence) et les échanges commerciaux les avaient mis en contact.

Si, pourtant, le nom des Germains (cis- ou transrhénans) n'est pas usuel avant le milieu du I^{er} siècle avant notre ère dans ce que nous avons conservé de l'historiographie romaine, et pas avant le siècle suivant dans la littérature grecque, il est possible qu'un peuple portant ce nom soit apparu sporadiquement à l'horizon romain dès le III^e siècle, à deux occasions au moins. Mais, comme il arrive le plus souvent lorsqu'il s'agit d'événements antérieurs à la fin de la République, les témoignages qui nous les font connaître sont d'époque augustéenne et, par suite, le nom « Germain » est suspect a priori de représenter une interprétation et donc d'y avoir été introduit artificiellement. Étant donné la date haute à laquelle ils sont susceptibles de remonter, la discussion qui les concerne trouvera mieux sa place parmi les données relatives aux *Germani* extérieurs à la Belgique (chap. 4).

En dehors d'une mention incidente faite au hasard d'une brève citation du philosophe voyageur Posidonios d'Apamée (premier quart du I^{er} siècle av. J.-C.)⁽²⁾, relative aux usages alimentaires d'un peuple *Germanoi* (non autre-

⁽¹⁾ Exposé, clair et au courant, de l'évolution historiographique du concept « Germains » dans l'Antiquité chez TIMPE dans HOOPS², 11 (1998), pp. 182 et s. Plus succinct, et en partie orienté vers l'intégration des données archéologiques, TODD (1987/1990), pp. 13 et s.

⁽²⁾ POSIDONIOS, cité par ATHÉNÉE, IV, 153 e (= POSID., *Fr. Gr. Hist.*, 87 F 22 = fgt 73 Kidd). — Dans son commentaire (t. II, C [1963], p. 169), F. JACOBY rappelle que, selon l'habitude de l'auteur citant (Athénée, fin II^e-début III^e s.), *Germanoi* a été placé en avant comme sujet de la phrase; mais il le considère néanmoins comme authentique. On reviendra plus loin sur le contenu, très discuté, de cette brève notice.

ment identifié), et de l'une ou l'autre occurrence chez Cicéron, la littérature antique ne livre aucune indication utile ou assurée sur les « Germains » avant le rapport de César et Hirtius sur la campagne des Gaules, — rapport dont la publication s'est faite ou achevée, croit-on, dans les années qui ont suivi immédiatement la fin de la conquête, soit vers 50 av. J.-C., mais dont des éléments ont circulé à Rome au fil du déroulement de la campagne. Un historien contemporain de César comme Diodore de Sicile reste substantiellement fidèle à l'ancienne conception, même s'il entrevoit que la forêt Hercynienne (le *Mittelgebirge* allemand) marque les confins septentrionaux de la grande Celtique (V, 32, 1). Des éléments de l'ethnographie européenne de Posidonios, avec d'autres, sont passés, il est vrai, dans la *Géographie* de Strabon, achevée plus tard mais qui reflète l'état du monde antique vers le même temps. Les Germains y apparaissent encore comme une fraction des Celtes, que les Grecs et les Romains ont appris à connaître à leurs dépens dès le III^e siècle; ils sont même désignés une fois (VI, 1, 2) comme des « Celtes par excellence » (*gnésioi Galátai*). Cicéron parle encore d'eux comme d'une nation celtique⁽¹⁾; et, trois siècles plus tard, Dion Cassius, dans le passage évoqué ci-dessus, laissera subsister quelque chose de cette vieille conception⁽²⁾.

C'est dans le *De bello Gallico* que se fait jour la notion d'une entité germanique. Elle se fait même plus précise à

⁽¹⁾ Sur la conception hésitante des Germains chez Cicéron, voir p. ex. DOBESCH (1982/2001), pp. 1019, avec les importantes n. 75 et 76, et 1026.

⁽²⁾ En réalité, Dion, contemporain de la dynastie des Sévères, juxtapose ici deux concepts séparés dans le temps par un long intervalle : celui des Germains, fraction des Celtes, où il est l'héritier de l'ancienne ethnographie hellénistique, et celui, contemporain, de l'ancienne *Belgica* largement incorporée dans les deux provinces romaines de « Germanie ». Il n'est pas vraisemblable que les noms Γερμανοί, Γερμανία puissent viser les « Germains cisrhénans » de César, notion abolie depuis deux siècles au moins.

mesure que l'on avance dans le récit d'une campagne qui met César aux prises avec des populations authentiquement germanophones comme les Suèves, dont il n'ignore même pas que la langue est autre que le gaulois (I, 47, 4), encore qu'il ne conceptualise pas cette observation dans sa description, hâtive et toute « littéraire », du monde germanique au livre VI. — On sait d'ailleurs qu'après avoir été usuel dans l'historiographie du Haut-Empire, le terme générique *Germani* (qui n'avait jamais spécifiquement désigné les Germains de l'Est, Gots, Vandales, etc.) est peu à peu sorti de l'usage au cours du IV^e siècle au profit de désignations particulières (Alamans, Francs, Saxons, etc.); même le *cognomen* de *Germanicus* disparaît des titulatures impériales au siècle suivant⁽¹⁾. Et, alors que le Moyen Âge occidental l'ignore à peu près complètement, le monde byzantin, du moins avant les Croisades, emploie fréquemment *Germanoi* pour désigner les Francs : ainsi, au VI^e siècle, chez l'historien Procope.

Toutefois, ce ne sont là que des jalons subsistants d'une évolution qui a dû être longue et complexe, non entièrement enregistrée par les sources. Le long récit de Pline l'Ancien (mort en 79 apr. J.-C.) sur les guerres de Germanie, auxquelles il avait pris part, est perdu⁽²⁾. Il faut attendre l'année 98 de notre ère, avec l'opuscule de Tacite, pour disposer de la première, et d'ailleurs unique, description ethnographique du monde germanique que l'Antiquité nous ait laissée : description non exempte de défauts, au demeurant, parce que trop dominée par la préoccupation

⁽¹⁾ Cf. sur l'emploi du nom, spécialement sous le Bas-Empire, la brève synthèse de CHASTAGNOL (1984), qui montre comment le nom *Germani* devient inutile à mesure que des groupes compacts s'installent à demeure au sein de l'Empire, *Germania* ne désignant plus que les provinces de la rive gauche du Rhin.

⁽²⁾ Sur la relation, à ce point de vue, entre les *Guerres de Germanie* et l'ethnographie de la *Belgica* dans l'*Histoire naturelle*, conservée, voir VON PETRIKOVITS (1999), p. 94.

éthique d'opposer aux vices d'une civilisation romaine déjà usée par l'excès de sa puissance, les vertus encore intactes de la rudesse germanique.

On l'a souvent observé, l'information ethnographique de César, d'abord tributaire d'idées reçues ou de récits de voyageurs grecs (Posidonios, Ératosthène), a gagné en précision à mesure qu'il prenait un contact plus direct avec les régions envahies. Pour des raisons bien connues de politique personnelle, l'ensemble du *De bello Gallico* a été très vite livré au public après sa composition, voire avant même le complet achèvement des huit livres : on a pu soutenir l'hypothèse de « communiqués » annuels. Lui-même et son lieutenant Hirtius n'ont pas pris le temps de rendre cohérente la nomenclature des populations de la Gaule et des pays voisins, ni surtout de mettre de l'ordre dans leur organisation de détail. Or, celle-ci comportait, on fait plus que l'entrevoir, une hiérarchie comportant les grandes familles de peuples, les fédérations, les « nations » (*ciuitates*) et les petits groupes ethniques assujettis ou les tribus (*pagi*) d'une *ciuitas*. Au hasard des circonstances ou des opportunités, au contraire, la partie est parfois prise pour le tout et réciproquement. Ainsi, la notion de *Belgae* a varié en compréhension selon les circonstances : tantôt le *Belgium* ne désigne que la région située au nord de la Seine inférieure, soit essentiellement la Picardie et l'Artois, tantôt les *Belgae* se confondent avec l'ensemble des peuples de la *Belgica*, si bien que la question se pose de savoir pourquoi c'est ce nom qui a été retenu pour désigner, d'entrée de jeu (*B. G.*, I, 1, 1), le vaste territoire d'entre Marne et Rhin, ethniquement peu homogène⁽¹⁾. Tandis que le territoire des *Belgae* est parfois distingué de la Gaule propre (ainsi I,

⁽¹⁾ J'ai en préparation une étude sur ce sujet, qui ne paraît pas avoir retenu suffisamment l'attention des historiens.

1, 6 : *Belgae ab extremis Galliae finibus oriuntur*), ceux des habitants de la *Belgica* qui sont les plus proches des Germains sont assimilés aux Gaulois, etc. Mais les Germains sont, en bloc, les habitants de la rive droite (I, 1, 3 : *Belgae... proximique sunt Germanis, qui trans Rhenum incolunt*).

Parmi les idées reçues, il y a celle, combien célèbre, du Rhin comme frontière ethnique entre Celtes (*Galli*), habitant les pays de la rive gauche, et les «Germains» (*Germani*) de la rive droite. En principe, cette frontière est nette même avec la Belgique (le passage cité ci-dessus porte : (*Belgae*) ... *pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni*, etc.). Dès le début de la campagne, toutefois, César est amené à reconnaître que les Boïens (ceux-là même qui laisseront plus tard leur nom à la Bohême) sont d'origine transrhénane (I, 5, 4); or, l'homonymie avec les Boïens de Gaule cisalpine, autrefois ennemis irréductibles de Rome, ne pouvait laisser de doute sur leur caractère celtique. Chemin faisant, il rencontre un puissant peuple celte au voisinage de la forêt Hercynienne, c'est-à-dire loin en pays «germanique» : ce sont les Volques Tectosages (VI, 24, 2), dont le premier nom fera également fortune⁽¹⁾. Plus tard encore, lors de l'invasion des Usipètes et des Tenctères (56 av. J.-C.), il est amené à admettre que des Belges comme les Ménapiens ont colonisé certains secteurs situés sur la rive droite du Rhin maritime (sans doute dans la Gueldre actuelle) [IV, 4, 2].

Inversement, les campagnes de Belgique mettent César en présence de «Germains» du côté «gaulois» du Rhin. On les a évoqués plus haut à propos du texte de Tacite. Concentrés dans le bassin de la Meuse moyenne mais étendus

⁽¹⁾ Cf. J.-H. MICHEL, *La postérité des Volques*, dans *BTD*, 66 (1994), pp. 61-84.

jusqu'au Rhin, ils forment selon toute apparence une confédération groupant en ordre principal les Éburons et les Condruses, les Cérèses (si la forme *Caerosi* est correcte), les Pémanes (ou Cémanes : ici encore, les manuscrits divergent) et les Sègnes ⁽¹⁾ : seuls les deux premiers sont localisés avec certitude (sinon avec précision) : les premiers en Hesbaye et dans le nord de l'Eifel, les seconds dans le Condroz, la Famenne et vraisemblablement le rebord septentrional de l'Ardenne. Les Atuatuques, dont il sera question plus loin, ne font pas partie de ce groupement, qu'on appelle « Germains cisrhénans » (et par abréviation, dans le courant de ce travail, « Cisrhénans »). Le vaste territoire éburon sera partagé entre diverses tribus, les unes transrhénanes et selon toute vraisemblance germanophones, telles que les Sunuques et les Ubiens qui occuperont la région de Cologne (*ciuitas Vbiorum*, plus tard *Agrippinensium*), et les Texandres et les Tongres, lesquels formeront avec les Condruses, entre autres, la *ciuitas Tungrorum* dont il a été question plus haut (pp. 88-89) ⁽²⁾.

On a coutume en Allemagne de joindre aux « Cisrhénans » de César des populations absentes de son récit et connues seulement à l'époque impériale, par la nomenclature de Pline l'Ancien, par exemple, ou par les inscriptions ⁽³⁾. Il est vrai que telle d'entre elles peut manquer par hasard au récit de César, comme les *Talliates* de l'Eifel,

⁽¹⁾ Ceci résulte du rapprochement de deux textes du *BG* dont voici les références : IV, 10 (événements de - 55) ; VI, 32, 4 (2^e campagne d'extermination des Éburons, - 53).

⁽²⁾ Pour plus de détails : LOICQ (1996), § 6, pp. 258 et s. et les cartes figg. 1, p. 259 (époque de César) et 3, p. 303 (Haut-Empire romain).

⁽³⁾ Ainsi, pour ne citer que des travaux récents : VON PETRIKOVITS (1999), p. 94 et s. ; NEUMANN (1999), pp. 111 et s. ; REICHERT (2001), 485-486. On laisse ici de côté la question des Atuatuques, que ce dernier compte parmi les « Germains cisrhénans » (486), alors que César les en distingue expressément dans le passage *BG*, VI, 2, 3 cité ci-dessus, bien que leur nom n'ait pas un aspect germanique et que leur origine puisse être identique à celle des Cisrhénans : cf. LOICQ (2004) = ici-même, 76, pp. 369 et s.

qui peuvent passer pour une tribu éburonne, au même titre que les *Ambiuariti* des hauteurs de la Basse-Meuse qui, eux, se trouvent cités une fois dans le *De bello Gallico*; mais, sans parler des Tongres, il en est d'autres dont le nom est clairement germanique, comme les *Frisiauwones*, émanation évidente des Proto-Frisons, et qui sont issus des pénétrations transrhénanes survenues à la faveur des troubles consécutifs à la campagne de Belgique et surtout à la mort de César (voir ici-même, t. 68, les cartes ethnographiques de la *Belgica* à la veille de la campagne et au début de l'Empire, resp. fig. 1, p. 259, et fig. 3, p. 303). Si ces pénétrations ne sont pour la plupart pas enregistrées par l'histoire, c'est que, entre la fin des campagnes de César (51 av. J.-C.) et l'époque julio-claudienne, soit pendant plus de soixante années, l'histoire de la Gaule Belgique accuse un vide documentaire à peu près total, qui n'est relayé qu'en partie par les grands ouvrages de Tacite. Mais, comme il n'y a pas apparence qu'ils aient été connus par la tradition romaine avant les Cisrhénans de César, il est de bonne méthode de s'en tenir pour l'instant à ces derniers. Encore moins ces noms connus après César peuvent-ils servir à démontrer que l'ensemble des Cisrhénans serait de souche proprement germanique.

Or, la manière dont se présente dans le *Bellum Gallicum* le nom de *Germani* est caractéristique de l'évolution de l'information de César et, par ce qu'elle laisse deviner de l'état antérieur, autorise une ébauche de chronologie. Tandis qu'au livre I les Germains sont présentés massivement comme l'ensemble des populations de la rive droite du Rhin, voici qu'avec la 1^{re} campagne de Belgique (57 av. J.-C.) apparaissent, comme un élément nouveau, inattendu, des Germains qui habitent de ce côté-ci du fleuve (II, 3, 4 : *Germani qui cis Rhenum incolunt*) et dont César ap-

prend l'existence parce qu'ils ont noué une alliance avec les Belges (dont ils sont donc distincts, sans figurer pour autant dans la présentation générale de la Gaule Belgique faite en tête de l'ouvrage). Mais c'est au cours des opérations de 55 et de 53 seulement qu'apparaissent les noms de nations mentionnées plus haut. Leur caractère cisrhénan ne s'exprime pas de manière uniforme : *Germanosque ... qui cis Rhenum incolunt* (II, 3, 4); *Condrusos, Eburones, Caeruosos, Paemanos* (var. *Caemanos*), *qui uno nomine Germani appellantur* (IV, 3, 3)⁽¹⁾; *Neruios, Atuatucos, Menapios adiunctis Cisrhenanis omnibus* (VI, 2, 3); *Segni Condrusique ex gente et numero Germanorum ... omnium Germanorum qui essent citra Rhenum* (VI, 32, 4).

Peut-être y a-t-il une intention politique, voire apologétique, dans cette insistance que met César à marquer l'appartenance des Cisrhénans à un groupement «germanique». En avouant ses revers encourus dans l'est de la Belgique, le proconsul avait intérêt à faire apparaître l'adversaire éburon comme relevant d'une espèce plus redoutable encore que les Gaulois eux-mêmes, et moins respectueuse de toute loi de la guerre. Comme «la plupart des Belges» sont donnés par ailleurs comme d'origine «germanique», cette qualification apparaîtrait superflue si elle était mensongère ou forcée. Toutefois, si le caractère authentique de cette dénomination des Cisrhénans ressort des expressions même dont il fait usage (*qui uno nomine appellantur*), on n'a, pas plus que chez Tacite, la preuve qu'elle ait été, dans sa matérialité, celle qu'utilisaient les

⁽¹⁾ On notera avec TIMPE (1993), p. 330, n. 17, que cette assertion est à l'indicatif, rompant avec le style indirect de la phrase : ce qui ne lui donne que plus d'objectivité, César la prenant à son compte sans la laisser paraître dépendre d'autrui.

informateurs rémois de César ou les Cisrhénans eux-mêmes.

D'ailleurs, elle disparaît, après César, de l'ensemble de la littérature antique. Ni la description de l'Empire par Pline, ni l'œuvre historique de Tacite, ni l'épigraphie (tout entière d'époque impériale) ne font plus mention de ces peuples en tant qu'ayant appartenu à un groupement de « Germains »⁽¹⁾. Il reste, dira-t-on, l'appellation *Germania* donnée, dans le courant du I^{er} siècle ap. J.-C., aux deux provinces militaires créées peu en arrière du Rhin. Mais, d'une part, ni les conditions exactes ni même la date de cette double création ne sont connues avec précision; la plupart des historiens l'attribuent à Domitien, à la fin du siècle, et c'est sans doute alors en effet qu'ont été officiellement constituées les deux provinces, lors de l'adjonction des Champs Décumates (auj., grosso modo le *land* de Bade-Wurtemberg, et une frange occidentale de la Bavière); mais il est probable que la dénomination était en usage depuis les campagnes d'Auguste, Tibère, Drusus, etc.⁽²⁾. Quoi qu'il en soit, comme d'autre part la province de Germanie supérieure se déploie le long du cours moyen du fleuve, jusqu'à hauteur des régions jurassiennes, il est préférable de considérer que cette double dénomination

(1) Il est tentant de reconnaître avec NORDEN (1923/1974), pp. 410 et s., et DOBESCH (1982/2001), p. 998, n. 7, un souvenir des anciens Cisrhénans dans le passage de PROCOPE (*Hist. des guerres*, VIII = *Guerres des Gots*, IV, 20, 3 = t. V de l'éd. DEWING, coll. Loeb, p. 253) qui, à propos du Rhin comme frontière ethnique, rappelle que dans le passé (*tò palaión*) les habitants des deux rives du Rhin, quoique répartis en peuples de noms différents (*idiou onómatos hékastoi*) étaient appelés collectivement « Germains » (ici, le texte est incertain, mais les trois mots *Germanoi ekaloũnto hápantes* sont assurés). Si l'historien byzantin est ici bien informé malgré sa date (VI^e siècle ap. J.-C.) et son éloignement géographique, l'absence de pronom réfléchi accompagnant *ekaloũnto* semblerait confirmer que l'extension du nom à la rive droite est un fait extérieur et que, par suite, c'est la seule « fédération » de la rive gauche qui se serait donné le nom de « Germains » : indication utile en vue de la recherche étymologique.

(2) Cf. p. ex. J. F. DRINKWATER, art. *Germania* dans *Oxf. Class. Dict.*³, p. 634.

procède déjà de la conception étendue du monde «germanique» qui prévaudra durant l'époque impériale tout entière. Autrement dit, elle est un témoin de cette expansion; elle ne l'éclaire pas.

Tout se passe donc comme si jusqu'à ces circonstances, il ne pouvait y avoir, pour César, de Germains qu'au-delà du fleuve. En d'autres termes, la doctrine du Rhin comme frontière celto-germanique, qu'on a souvent cherché à lui attribuer, paraît lui être très antérieure : c'est elle qu'il reproduit en tête de l'ouvrage. S'il en avait été autrement, comment comprendre que dans l'intervalle séparant deux livres de son récit, le proconsul se soit vu obligé d'infliger un démenti à une doctrine qu'il venait lui-même de concevoir? D'ailleurs, ne venait-elle pas, cette doctrine, d'être mise à mal, en 58, par la migration des Helvètes, puissante confédération celte qui quittait son pays souabe, à l'intérieur du coude du Rhin, pour occuper ses contrées historiques, déclenchant ainsi la campagne de César? C'est que cette conception était usuelle dès avant le milieu du siècle.

Cette appartenance des Éburons, Condruses, etc., à un groupement «germanique», au demeurant, a été vigoureusement niée autrefois, sans doute devant l'impossibilité de faire de ces Cisrhénans d'authentiques Germains; on a même pu parler, à propos de leur présentation par César, de «mise en scène» destinée à se faire excuser auprès de l'opinion⁽¹⁾. Comme si de tout temps le nom *Germani* n'avait pu désigner que des peuples de langue germanique! N'est-ce pas là proprement prendre le problème à l'envers?

Or, s'il est un autre peuple de Belgique orientale qui aurait mérité cette même présentation tendancieuse, c'est celui des Atuatuques, que César lui-même décrit comme

⁽¹⁾ HARTMANN (1918); cf. VENDRYES (1923), pp. 496-497.

issus d'une arrière-garde de Cimbres⁽¹⁾ : or, leur qualité de Germains n'est mentionnée qu'une seule fois. Aussi, il n'est pas imaginable que le proconsul insiste à chaque occasion sur une qualification ethnique des Cisrhénans qui ne serait qu'à demi prouvée; s'il se plaît à la rappeler, c'est qu'elle est authentique, actuelle et ne repose pas, comme pour l'origine transrhénane de la plupart de Belges qui lui est indiquée par le même informateur (II, 4, 1 : *plerosque Belgas ... a Germanis ortos*), sur des traditions orales; et d'ailleurs la formule *qui uno nomine Germani appellantur* ne laisse pas de doute sur la nature non seulement authentique, mais, sinon indigène, du moins usuelle en Belgique, de ce nom⁽²⁾. Enfin, il convient de noter que la variété des locutions utilisées pour les désigner, le caractère artificiel de l'adjectif *Cisrhenanus*, fait sur le modèle de *Cisalpinus*, *Transpadanus*⁽³⁾, etc., mais inusité comme tel, et dont la résonance un peu pédante cadre mal avec le purisme habituel de l'écrivain, sont autant d'éléments qui trahissent à la fois le caractère inattendu de ces peuples rencontrés au fil des opérations militaires, et l'embarras éprouvé par César pour les désigner, tant leur nom est en principe pour lui synonyme de « Transrhénans »⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Cf. en dernier lieu Loicq (2004), pp. 370-371.

⁽²⁾ On ne manquera pas de relever que, lorsqu'il fait mention, dans sa description de l'Espagne, de la tribu des *Oretani Germani*, Pline l'Ancien fait usage d'une expression analogue. Cf. ci-après chap. 4, A.

⁽³⁾ Cf. les ex. parallèles tirés de l'ethnographie antique, cités chez NEUMANN (1999), p. 109. — Chez César, l'adj. *transrhenanus*, qui se lit deux fois dans l'ensemble du *BG*, n'a qu'une fois (IV, 16, 5) le caractère classificatoire qu'a *cisrhenanus*, pour qualifier les « Germains » Usipètes et Tenctères pénétrant en Belgique; dans l'autre passage (V, 2, 5), sur lequel on aura à revenir, le mot s'oppose indirectement aux Cisrhénans, car il y est question des Trévires, dont ils étaient partiellement les clients, sollicitant l'appui des Transrhénans. Les Trévires n'étant pas des Germains, César préfère ici une désignation toute géographique. On aperçoit le caractère technique, rapide, de ces mots, bons pour des rapports militaires.

⁽⁴⁾ REICHERT (2001), 485, observe justement que l'adj. *transrhenanus* n'est utilisé que lorsque le contexte l'exige, pour distinguer les Germains de l'autre rive.

L'espèce de confédération cisrhénane, vite oubliée après la réorganisation de la Belgique établie par Rome, paraît d'ailleurs avoir commencé à se désintégrer lorsque les armées de César l'ont rencontrée. Sans doute l'irruption des Atuatuques, que l'on admette ou non leur origine cimbrique, lui a-t-elle porté un coup rude en brisant l'unité du territoire éburon⁽¹⁾. L'Éburonie occidentale était tombée en effet sous l'autorité des Atuatuques (*BG*, V, 27, 2; VI, 32, 3; cf. ici-même, 76, p. 371), tandis que l'autre moitié du royaume, avec les Condruses, était devenu cliente des Trévires (*BG*, VI, 32, 1). Et, s'il faut en croire l'affirmation prêtée aux délégués des Condruses et des Sègnes (peuple mal localisé de l'Ardenne centrale ou de l'Eifel méridional, mais vraisemblablement lui aussi sous influence trévière), les Cisrhénans étaient loin de faire cause commune. Sans doute, il s'agissait, en présence du Romain, de se désolidariser d'Ambiorix, devenu en 53 « l'homme à abattre »; l'expression n'en est pas moins instructive (*ibid* : ... *neue omnium Germanorum qui essent citra Rhenum unam esse causam [Caesar] iudicaret*) : s'ils voulaient rendre crédible auprès de César leur désapprobation de l'attitude anti-romaine du chef éburon, les parlementaires ne pouvaient avancer une contre-vérité manifeste.

En somme, le nom de *Germani* appliqué à la fédération cisrhénane paraît, en ce milieu du I^{er} siècle avant notre ère, avoir perdu beaucoup de sa signification d'autrefois; et peut-être même César l'aurait-il négligé sans l'opportunité politique que lui fournissait son homonymie avec les peuples d'outre-Rhin⁽²⁾; on peut certes, avec H. von Pe-

⁽¹⁾ Cf. WENSKUS (1999), pp. 9-10.

⁽²⁾ Ceci me paraît répondre à la question que se pose WENSKUS (1999), p. 10, touchant les raisons qui, dans de pareilles conditions politiques, ont pu conduire César à faire état d'une telle communauté de nom : le plus probable est que ce nom, qui en effet ne répondait plus à une réelle puissance, était traditionnel.

trikovits⁽¹⁾, penser à un nom de circonstance comme l'ethnographie «barbare» en offre tant d'exemples, jusqu'aux Grandes Invasions, à commencer par les *Belgae* : soit fédération de peuples apparentés («Stammesbund»), soit groupement de peuples en marche («Wanderungsverband»). *Mais il s'agit là de circonstances désormais dépassées, et par suite l'insistance avec laquelle César parle encore à leur propos de Germani plaide pour le caractère traditionnel de cette dénomination, sinon même pour le caractère indigène du nom.*

Dès lors prend corps l'idée, défendue par l'auteur de ces lignes, dans son enseignement et ici-même⁽²⁾, et d'ailleurs plus d'une fois mise en avant par des chercheurs de toutes tendances⁽³⁾, que le nom de «Germanis» aurait été porté à l'origine par les Cisrhénans et se serait étendu, bien avant César, d'abord aux peuples apparentés de la rive droite, puis aux germanophones. Ce qui, dans l'information de César, va d'Est en Ouest, c'est-à-dire des «Germanis» en général vers les «Germanis d'en deçà», ne suffit-il pas d'en retourner le sens pour restituer la véritable progression onomastique, d'Ouest en Est ? En d'autres termes, le nom «Germain» aurait été insensiblement transféré aux populations germanophones (originaires, semble-t-il, d'au-delà de la Weser inférieure et de l'Aller⁽⁴⁾), à mesure qu'elles

(1) VON PETRIKOVITS (1999), p. 103.

(2) LOICQ (2000/2004), pp. 192-193 ; Id. (2004), pp. 7-8.

(3) P. ex. MUCH, art. *G. Cisrhenani* dans HOOPS¹, II (1913-1915), §4 ; HUBERT (1924-5/1952), p. 30 ; KARSTEN (1931), p. 124 ; CÜPPERS, *Germani* (1), dans *Kl. P.*, II (1966), col. 762 ; WIEGELS dans *NP*, IV (1998) ; TIMPE dans HOOPS², XI (1998), pp. 186-187.

(4) Il s'agit, on le sait, d'une question extrêmement discutée : cf. p. ex. DOBESCH (1982/2001), n. 8, p. 999, qui passe brièvement en revue diverses éventualités. Ce qui, toutefois, importe ici est le principe, indiscutable, de l'assujettissement progressif de populations celtiques par des germanophones au nord-est d'une ligne qui joint *grosso modo* le Rhin maritime prolongé par son affluent la Lippe, au secteur central du Mittelgebirge.

auront assujetti ou assimilé les populations celtiques préexistantes. Aux Cisrhénans partiellement remplacés, voire assimilés par des germanophones tels les Tongres, les Texandres, les Bataves, etc., on aurait continué d'appliquer le terme *Germano-* comme on a continué d'appeler «Boïens» (sous sa forme germanisante *Baiuwara-*) les descendants des Marcomans venus assujettir les Celtes de la plaine bavaroise. On serait alors dans le schéma de Tacite, pour autant que *Tungri* y désigne en fait les Cisrhénans, ainsi qu'il a été proposé.

Un tel processus peut effectivement avoir favorisé l'expansion du nom de «Germain», qui désignait jusque-là des populations «paléo-rhénanes» en voie de «gallicisation», surtout sur la rive gauche du Rhin, et s'est appliqué *de facto* à des populations germanophones. Mais, à la réflexion, le contact a été à la fois trop tardif et trop septentrional pour avoir transmis *directement* aux Romains à la fois le concept et le nom. En outre, ce processus implique qu'un ethnonyme appartenant en propre ou affecté à un groupe ethnique A s'est transféré à un groupe ethnique B, voisin mais alloglotte. Et même si, scindant le processus en deux phases, on désigne par A les seuls «Paléo-Rhénans» de la rive gauche (les Cisrhénans de César), et par A' leurs congénères demeurés rive droite, l'extension éventuelle vers A' d'un nom probablement affecté à A seul, en fonction de circonstances qui lui sont propres, ne peut évidemment avoir été le fait de A, mais d'un tiers (C), non ou peu au fait des différences de langues, d'usages, d'institutions, etc., qui peuvent séparer A (et a fortiori A') de B. Dans les deux cas, l'intervention d'un élément tiers apparaît probable, voire nécessaire.

L'extension du nom «Germain» porté par les Cisrhénans (A) aux «Paléo-Rhénans» de la rive droite (A'), puis, dans

le courant du I^{er} siècle av. J.-C., son glissement progressif aux populations germanophones, sur l'une et l'autre rive du Rhin (B), n'est donc, en principe, compréhensible que moyennant l'intervention d'un facteur extérieur C. Celui-ci admis, l'extension peut être de grande ampleur, et se montrer indifférente à toute structure ou division interne au sein de l'ensemble B, jusqu'à ce qu'elle rencontre un nouveau « champ cognitif » qui la prenne en relais : les Wendes ou Sorabes de Lusace, comme les Welches ou Valaques de pays romanisés, ont conservé auprès des Germains d'Occident les noms de leurs prédécesseurs, resp. les anciens Vénètes, slavisés entre-temps, et les Volques, désignation générique des Celtes, plus tard romanisés⁽¹⁾. Était ainsi qualifié de « german » tout ce qui était compris, au nord d'une certaine latitude, entre Rhin et Elbe, et même jusqu'aux abords de la Vistule. Là seulement l'ethnographie et le commerce avaient fait connaître entre autres des *Auarini* ou *Varni*, ou encore des *Gutones*, plus au Nord-Est des *Aestii* qui n'étaient pas comptés parmi les « Germains ». Faut-il d'ailleurs le rappeler ? Ces processus onomastiques ne sont pas principalement le fait des masses, mais, du moins à leurs débuts, celui des marchands et des élites, en particulier des chefs. La plupart des usagers étaient sans doute indifférents au changement de langue, sans doute progressif et peut-être même partiel, intervenu avec l'arrivée en pays « cisrhéna » des Bataves, Ubiens, Bétases, Texandres et vraisemblablement des Tongres,

⁽¹⁾ Ainsi pour le sous-continent indien, désigné en bloc par le nom du fleuve Indus chez les Perses et les Grecs à leur suite; symétriquement, pour les Grecs et les Romains confondus dans l'Inde sous le même nom *Yavana*, qui désignait à l'origine les Ioniens ou Grecs d'Asie Mineure, longtemps soumis aux Perses; etc.

qu'il est raisonnable de considérer comme germanophones⁽¹⁾.

Car le caractère pré-germanique des Cisrhénans, à la veille de la conquête romaine, ne paraît pas douteux. Sans revenir en détail sur cette question traitée il y a peu ici même⁽²⁾, on se bornera à rappeler que le nom des *Eburones*, à lui seul ambigu du fait du rapprochement possible avec le nom germanique du «sanglier» (all. *Eber*), se trouve rattaché au nom celtique de l'«if» (anc. irl. *ibar*) par le fait qu'il s'agit précisément d'un arbre sacré chez les Éburons, comme le montre le suicide de Catuvolcus (*BG*, VI, 31), et chez d'autres Celtes : témoin, e. a., les *Eburo-uices* de Normandie (Évreux) et l'ancien nom d'York, en v. brittonique *Ebur-ācum*. De par son seul aspect, le nom des *Condrusi* révèle ses composantes celtiques et ne saurait en aucun cas «camoufler» un nom germanique. Ce sont les Texandres et les Tongres qui, essaimant jusque dans le territoire condruse (sans toutefois atteindre l'Ardenne), ont donné à l'onomastique personnelle et religieuse cet aspect germanisant propre à l'ensemble de la *ciuitas Tungrorum* telle qu'elle nous apparaît en pleine époque impériale⁽³⁾. Encore H. Reichert faisait-il récemment observer que les an-

⁽¹⁾ LOICQ (1996), pp. 304 et s. — Les hésitations de R. HACHMANN à admettre la germanicité de ces « Germains » de l'extrême périphérie occidentale, si elles représentaient une réaction compréhensible et salutaire après tant d'excès (hyper-)nationalistes, ne paraissent pas fondées à un observateur impartial, et les travaux plus récents (ainsi NEUMANN, 1999; REICHERT, 2001) font de nouveau la part belle (trop belle ?) à l'élément germanique. Position nuancée, toutefois, chez BIRKHAN (1970), chap. *Ethnosbestimmung der Germani cisrhenani*, devenue affirmative dans le sens celtique chez TIMPE (1998), p. 186 : «Zweifellos sprachen ... die G. C. einen keltischen Dialekt wie ihre Nachbarn ... » Il reste que l'épigraphie latine fait découvrir l'ampleur de l'influence germanique dans ces régions d'entre Meuse et Rhin, que l'on considère p. ex. l'anthroponymie ou les cultes.

⁽²⁾ LOICQ (1996), § 7, pp. 263 et s. (*Problématique des langues en Gaule du Nord-Est*). — Si quelques étymologies, empruntées à W. Jungandreas, demeurent sujettes à caution, l'essentiel demeure la démonstration du caractère celtique, donc non-germanique de l'ensemble des « Germains cisrhénans ».

⁽³⁾ LOICQ (1996), § 14, pp. 308 et s.

thrononymes attribuables au germanique y sont le plus souvent atypiques, et ne sont pas construits selon le modèle classique des composés à deux membres, héritage indo-européen⁽¹⁾. Pour faire apparaître les Cishénans comme une population mixte, il faut, avec quelques épigones de R. Much, mettre sur le même pied les peuples cités par César et ceux que font connaître au siècle suivant Pline et Tacite, ce qui n'est pas légitime (voir pp. 110-111)⁽²⁾.

Mais qui pouvait être l'agent de ces transferts successifs ? On pense, cela va de soi, aux Romains des deux siècles qui chevauchent le début de notre ère : c'est à travers eux que la question se pose à nous, et ce sont eux qui, à travers leurs écrivains, historiens et voyageurs surtout, nous livrent l'essentiel du dossier. C'est l'usage romain, sans doute, qui a accrédité et légué aux temps modernes le concept de « Germains » associé, désormais de manière exclusive, au concept de germanophonie. Bien avant l'intervention de César en Gaule, plusieurs circonstances ont pu apprendre aux Romains à distinguer, parmi les peuples d'outre-Rhin, ceux des *Germani* qui, germanophones, avaient en outre d'autres mœurs, d'autres dieux, même si, la langue mise à part, ils leur reconnaissaient des ressemblances avec les Celtes en général. Sans doute, on ne saurait compter, dans le dernier quart du II^e siècle, les Cimbres, Teutons, etc., qui ne semblent avoir été classés

(1) REICHERT (2001), 487-488. L'auteur allègue que des noms celtiques peuvent avoir été portés par des individus d'origine germanique, en raison du prestige de la civilisation celtique; mais ce qui pouvait être vrai pour les chefs au I^{er} siècle av. J.-C. l'était-il encore sous l'Empire pour les gens de condition moyenne ou modeste que fait connaître l'épigraphie gallo-romaine ?

(2) Le fait que, en milieu condrupe p. ex., un nom clairement celtique comme celui de la déesse *Virodactis* (connu sous cette forme dans les Champs Décumates) apparaisse tantôt sous une apparence celtique populaire (*Viroddis*), tantôt sous des graphies germanisantes (*Viradectis*, *Viratethis*), me paraît être la meilleure réponse à l'abondante spéculation à laquelle l'appartenance ethno-linguistique des Cishénans a donné lieu (p. ex. BIRKHAN, 1970; NEUMANN, 1999). — Voir aussi ci-après.

comme « Germains » que rétrospectivement (ainsi chez César, Strabon, etc.)⁽¹⁾; mais, dès 73-71, la grande révolte des esclaves qui, dirigée par le Thrace Spartacus, avait répandu le brigandage jusque dans le sud de l'Italie, avait été l'occasion pour l'opinion romaine de prendre conscience d'une ethnie germanique distincte de l'ethnie celtique. Il est caractéristique que l'abrégé de Tite Live (seul témoin de l'*Histoire romaine* pour cette époque) distingue entre Gaulois et Germains à propos d'une partie de ces esclaves fugitifs constitués en bandes armées (XCVII, 1 : *cum parte fugitiuorum quae ex Gallis Germanisque constabat*).

Voilà, dans les grandes lignes, pour le concept, et pour le rôle des Romains. Mais comme les *Germani* cisrhénans entrent dans l'histoire pour ainsi dire sous nos yeux, avec le récit de César, alors que la notion d'un monde « germanique » transrhénan était d'ores et déjà constituée, il s'impose de rechercher, entre les « Germains » et le monde romain, un intermédiaire possible qui, à une date bien antérieure, aurait fait connaître ce nom (sous quelle forme exacte ?) aux Romains : autrement dit, le facteur C dont il a été question pp. 118-119. Les Celtes de Gaule se présentent alors à l'esprit. Nous ignorons comment ils nommaient ceux que nous appelons les Germains ; la tradition médiévale ne connaît plus que des « Saxons ». Mais on ne peut écarter l'idée que, conscients d'une parenté étroite entre les Cisrhénans et leurs congénères de la rive droite,

⁽¹⁾ De Posidonios à Salluste en passant par Cicéron, la tradition historiographique ne connaît que des Celtes à propos des Cimbres et des Teutons. Dans l'abrégé du lexique de Festus (37, l. 29 Lindsay), le nom des Cimbres est expliqué par le gaulois. Il est vrai que le nom des Teutons nous est livré sous une forme celtique (la forme germanique serait **Theud-*, **Thiud-*). Comme le fait observer DOBESCH (1982/2001), p. 1017, n. 68, la mention de SALLUSTE, dans son *Jugurtha* (114, l. : *aduorsum Gallos*), ouvrage publié bien après le *Bellum Gallicum* qu'il ne pouvait ignorer, est caractéristique. Tite Live ne connaît lui non plus qu'un *bellum Cimbricum*, et les Cimbres sont simplement qualifiés de « peuple nomade » (*gens uaga*) ; voir la n. 1 de la p. 92.

ils auraient étendu le thème nominal *Germano-* à tout l'ensemble transrhénan, sans égard au fait qu'à partir d'une certaine latitude ce dernier a commencé à se germaniser.

Outre les Rèmes, informateurs de César (mais sans que celui-ci ne leur attribue expressément l'indication), il ne manque pas de peuples de Gaule susceptibles d'avoir transmis les conceptions celtiques de la géographie rhénane. Les Allobroges de la Savoie et du Dauphiné, par exemple, ont été dès le dernier quart du III^e siècle en contact direct avec la puissance romaine, et ces relations, d'abord hostiles, ont abouti à leur soumission dès la fin du siècle suivant; elles ont fait pour ainsi dire de leur territoire le vestibule rhodanien de la future province de Narbonnaise. Contrôlant un ample secteur de la plus porteuse des voies commerciales et culturelles de la Gaule, ils étaient les voisins des Séquanes de la Franche-Comté, plus au Nord des Lingons du plateau de Langres : autant de nations gauloises de l'Est qui ont pu transmettre au monde méditerranéen leur vision des confins gallo-germaniques. Qu'à ces latitudes le bassin du Rhin ait été encore largement peuplé de Celtes, les nombreux toponymes qui s'égrènent le long du fleuve, d'*Argentorate* (Strasbourg) jusqu'à *Bonnae* (Bonn), en passant par *Borbetomagus* (Worms) ou *Mogontiacum* (Mayence) suffisent à l'indiquer. On conçoit dès lors qu'en commençant d'étendre le nom de « Germains » aux pays de la rive droite, les Gaulois de l'Est n'aient pas eu le sentiment de franchir une limite ethno-linguistique.

Voisins des Cisrhénans et même, au temps de César, suzerains d'une partie d'entre eux, les Trévires ont, au témoignage de la numismatique⁽¹⁾, entretenu des relations à longue portée avec diverses nations gauloises, et même

⁽¹⁾ REDING (1972), pp. 259-264.

avec Marseille et la Narbonnaise. Alors qu'ils ne sont pas directement concernés par le conflit, on les voit intervenir par l'envoi d'une ambassade, sans doute vers Besançon, dès la fin de la campagne de César contre les Helvètes (*BG*, I, 37, 1)⁽¹⁾. Mais, s'ils sont relativement proches du monde germanique, ils apparaissent néanmoins trop tard dans le champ de l'histoire romaine pour avoir été plus que de simples maillons dans la chaîne onomastique qu'on essaie de reconstituer ici.

Dans son étude fondamentale déjà évoquée ici G. Dobesch, développant une opinion émise par Ed. Norden⁽²⁾, a ingénieusement recensé, par un examen attentif des sources romaines, les circonstances précises où la nécessité d'un concept «*Germanins*» se serait imposé aux Gaulois eux-mêmes et où le libellé même de leurs déclarations, telles que César les leur prête, laisse entrevoir l'existence d'un nom collectif pour le désigner. Ce seraient les Gaulois du Centre et du Centre-Est qui auraient généralisé le nom propre des *Germano-* de Belgique, que nous avons appelés les Cisrhénans. Ainsi, lorsque, au cours de la campagne contre les Helvètes, le chef éduen Diviciacus (ami de Rome) apprend à César que «*les Arvernes et les Séquanés [resp. Auvergne et Franche-Comté] avaient engagé des mercenaires germanins*» (I, 31, 4). Or, ajouterons-nous, les Éduens étaient alliés aux Bellovaques (Beauvaisis) [II, 14, 2], le plus puissant des peuples du *Belgium* et qui, à ce titre, ne pouvait ignorer qu'à l'autre extrémité de la Gaule du Nord des peuples s'étaient groupés en une confédération de «*Germanins*» dont l'importance n'était pas négligeable. D'ailleurs, tout ce discours de Diviciacus est émaillé de phrases où les notions de «*Gaule, Gaulois*» et de

⁽¹⁾ DOBESCH (1998), pp. 78-79.

⁽²⁾ DOBESCH (1982/2001), spéc. pp. 1001-1011. — Cf. NORDEN (1923/1974).

« Germains » sont globalement opposées et où semble bien transparaître, à travers le caractère réélaboré (pour ne pas dire fictivement reconstitué) que lui donne César, une notion correspondante dans l'esprit du chef éduen ⁽¹⁾.

Toutefois, c'est au sentiment du péril national éprouvé par la Gaule entière devant l'agression d'Arioviste contre le flanc oriental du pays, que l'historien autrichien attribue la part essentielle de la généralisation du nom aux populations transrhénanes. Avec raison, il insiste sur le choc provoqué en Gaule par cette irruption, ainsi que sur l'importance économique de la route reliant, par le seuil de Bourgogne, l'Europe centrale (encore largement celtique, il faut le préciser) à la Méditerranée, et dont le chef suève venait de prendre le contrôle ⁽²⁾. Il rappelle l'importance psychologique de la bataille de Magetobriga (61 ou 60 av. J.-C.) ⁽³⁾, où les Gaulois coalisés avaient été défaits par le chef suève, et une partie de la Gaule de l'Est réduite en servitude. Chose importante pour la fixation du concept « Germains » auprès de la classe dirigeante, à Rome, Diviciacus s'était rendu devant le Sénat afin de demander le secours de la puissance amie de sa nation ⁽⁴⁾. Ceci rend compte de manière plausible, pour le relever en passant, du tant discuté *ob metum* de Tacite : l'historien romain aurait exprimé de cette manière laconique l'atmosphère diffuse de

⁽¹⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1008.

⁽²⁾ DOBESCH (1982/2001), pp. 1004 et s., et la n. 27.

⁽³⁾ Emplacement non identifié dans l'actuelle haute Alsace ou en Franche-Comté. Cf. CÉS., *BG*, I, 31, 12; DOBESCH (1982/2001), pp. 1020-1021.

⁽⁴⁾ *BG*, I, 31, 9; VI, 12, 5; *Panégyr. de Constantin*, 8, 3. Cf. DOBESCH (1982/2001), qui remarque, pp. 1022-1023, que devant le Sénat Diviciacus ne faisait plus état de rivalités internes, mais d'un danger commun que représentait pour l'ensemble de la Gaule l'ensemble des *Germains coalisés* : les troupes d'Arioviste étaient composées de contingents de peuples divers, énumérés *BG*, I, 51, 2, d'où la nécessité pour l'Éduen de les désigner, ici encore, d'un nom collectif.

péril national qui a pu régner en Gaule à la suite de l'invasion des Suèves⁽¹⁾, et vu dans le nom même des Germains (compris *germāni* «les purs») l'expression de cette terreur. Ceci, en effet, peut expliquer la phase finale et généralisante d'un processus dont les débuts sont sans doute plus limités en même temps que sensiblement plus anciens.

Pour G. Dobesch, l'esquisse ethnographique contenue au livre VI du *Bellum Gallicum*, et qui fait suite à celle qui intéresse les Celtes eux-mêmes, a la même origine gauloise, et concerne les *Germani* dans leur ensemble, et non, comme on aurait pu l'attendre, les Suèves en qui s'incarnait le péril germanique pour la Gaule comme pour Rome⁽²⁾.

Si, en effet – dans la perspective d'une médiation gauloise –, le nom *Germano-* a prévalu sur celui des Suèves, c'est sans doute qu'il était en usage en Gaule centrale en un temps où ses voisins transrhénans étaient encore des Celtes : l'habitat primitif de plusieurs des tribus qui devaient former la fédération des Suèves était situé, on le sait, dans le bassin de l'Elbe. D'autre part, les Belges (au sens large, donc Cisrhénans inclus, et sans doute surtout) subissaient une continuelle pression de la part de voisins d'outre-Rhin (*BG*, I, 1, 3 : *quibuscum* [sc. *Germanis*] *continenter bellum gerunt*), et sans doute bien antérieure aux mouvements des Suèves. Et parmi eux, les plus septentrionaux se trouvaient être, à n'en pas douter, des germanophones. A ces poussées, épisodiquement couronnées de

⁽¹⁾ Cf., dans le discours prêté à Diviciacus et dont il sera question plus loin, avouant quelle terreur Arioviste inspirait aux Séquanes, qui pourtant l'avaient appelé contre les Éduens : I, 32, 4 ... *quod soli ne in occulto quidem queri neque auxilium implorare auderent* absentisque Ariovisti crudelitatem, uelut si coram adesset, *horrerent* («... en ce que, seuls ils n'osaient pas se plaindre ni implorer du secours et que, même Arioviste absent, ils redoutaient sa cruauté comme s'il était là»). Ceci reste révélateur, même si l'on fait la part de l'exagération, à la fois chez l'Éduen et chez César.

⁽²⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1005.

succès, même sous régime romain, sont dues, rappelons-le, l'insertion des Atuatuques dans le dispositif éburon, plus tard la prise de possession par les Usipètes et Tenctères de colonies ménapiennes établies en Gueldre. Seul le nom des *Teutoni* ou *Teutones*, dont la forme est gauloise (cf. n. 1 de la p. 122), aurait pu entrer en concurrence avec celui que représente *Germano-*. Mais sans doute ce dernier avait-il l'avantage de s'être accrédité, au moins dans le nord de la Gaule, à date plus ancienne encore⁽¹⁾ et de manière progressive, et de s'être appliqué d'abord à des populations transrhénanes non germanophones sans être perçues comme gauloises. Le nom était ainsi entré dans l'usage, en Gaule, du moins dans les marches de l'Est, lorsque, vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C., sont arrivés dans l'horizon westphalien les premiers germanophones que détecte l'archéologie, sous la forme d'éléments étrangers à la civilisation celtique ambiante, et originaires du Nord-Est de l'Allemagne : vraisemblablement les composantes de la fédération suève dans leur pénétration vers le Sud-Ouest⁽²⁾.

De telles circonstances expliquent assez que, inconcevable de la part des Romains, qui l'ont sans doute ignoré jusqu'à César, le domaine cisrhéna ait représenté *pour les Gaulois*, voisins des Belges, le point de départ de l'expansion du nom. Mais si, dans un premier temps du moins, ce sont les Gaulois (et non les Romains) qui ont représenté l'élément tiers (le facteur C) évoqué plus haut et qu'en outre l'élément B comporte en partie des germanophones, il faut admettre que c'est la situation linguistique particulière des confins rhéno-mosans (A, A'), ajoutée au caractère particulier, moins évolué, de l'organisation politico-so-

⁽¹⁾ C'est ce qu'a vu DOBESCH (1982/2001) ; cf. la n. 31, p. 1005 : «Wahrscheinlich wurde der Germanenname als Gesamtname von vornherein vorgezogen».

⁽²⁾ HACHMANN (1962), pp. 40-42 ; ID. (1975), pp. 33-35.

ciale, de l'économie, etc., qui a permis l'extension du nom à des populations germanophones : transfert d'autant plus aisé que, comme le montrent certains indices, celles qui provenaient du bassin inférieur de l'Ems et de la Weser paraissent avoir fait usage de parlers symétriquement moins évolués dans le sens «germanique» que ceux qui devaient donner naissance aux dialectes westiques historiques. D'ailleurs, l'adage *lingua populum facit* n'a pas été seul en cause, et G. Dobesch insiste avec raison sur le rôle de la civilisation, des traits physiques ou moraux, réels ou supposés : critère sans doute superficiel à nos yeux de modernes, mais qui pour les Anciens comptait au même titre.

Quant à la parenté étroite qui liait les Cisrhénans et les Celtes demeurés en Westphalie (resp. facteurs A et A'), elle ne semble pas douteuse. Les uns et les autres partageaient à cette époque une forme appauvrie de la civilisation de La Tène, archaïsante et fortement teintée de substrat, que l'archéologie allemande connaît sous le nom de «Mittelrheinische Kultur»⁽¹⁾. Cette aire culturelle était bordée au Nord par la Lippe, au Sud par le Taunus et la vallée du Main, et s'étendait à l'Est jusqu'au-delà de la Weser. Elle différait par plusieurs traits essentiels à la fois de celle, moins évoluée encore, qui régnait au nord de la ligne Lippe-Rhin maritime, et de celles, assez variées elles-mêmes selon les régions, qui dominaient dans le centre et l'ouest de la future *Belgica* : ainsi, dans cette aire «d'entre deux», l'incinération restait le seul rite funéraire pratiqué, selon la tradition lointainement héritée des «Champs d'urnes» du Bronze final, tandis qu'on voit l'inhumation prendre le pas à mesure qu'on progresse vers l'Escaut, la

⁽¹⁾HACHMANN (1962), pp. 29-42, à compléter ou à rectifier, pour la Belgique orientale, par les observations de DE LAET (1964), spéc. pp. 266-267; KOSSACK (1962), pp. 93-100; HACHMANN (1975), p. 33 et les cartes figg. 2-3, p. 34; SEYER (1979), pp. 200-201; FICHTL (1994), pp. 99-104.

Somme et le Bassin parisien. A la différence de ce qu'on observe plus au Nord, ni la circulation monétaire ni les agglomérations fortifiées (*oppida*) n'y sont inconnues, etc. Si des déplacements de populations, donnant naissance à la fédération cisrhénane, ont eu lieu depuis la rive droite, c'est à l'intérieur de ce milieu substantiellement homogène qu'ils ont dû prendre place. Quant à la langue, faite à l'origine de dialectes « paléo-rhénaux » moins évolués selon toute apparence que le gaulois du Centre, il est logique de penser que, moins individualisée à la fois que le gaulois et surtout que le germanique⁽¹⁾, elle a pu faciliter, depuis la Gaule de l'Est, l'intégration de populations germanisées, puis germanophones, dans le concept *Germano-*.

Il est plus malaisé de déceler les mêmes affinités dans les aspects spirituels de la civilisation, en raison du fait que les seuls documents écrits ou figurés qui pourraient nous renseigner sont inhérents à la romanisation, et que cette dernière n'a atteint que la Hesse et la Souabe, aux confins méridionaux de la civilisation « du Rhin moyen », et seulement à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. (Champs Décumates); en outre, leur organisation à la fois militaire et agricole y a attiré des gens de provenances diverses, et même, semble-t-il, dès avant leur conquête, des réfugiés tréviens et autres fuyant la répression de troubles sociaux qui ont affecté la Belgique à diverses reprises sous Tibère et après la mort de Néron⁽²⁾; mais, comme le faisait observer A. Piganiol, « ces

⁽¹⁾ Cf. l'opinion d'un linguiste impartial, A. TOVAR, dans les *Scritti in on. di G. Bonfante*, II (Brescia, 1976), pp. 1079-1080, qui parle de « sprachlich konservative Völker, die nicht an den Entwicklungen der Gallier und Germanen teilgenommen haben ». La facilité avec laquelle les régions rhéno-mosanes ont, avec le temps, « gallicisé » leurs parlers, à en juger par l'onomastique, fait toutefois supposer que la base « paléo-rhénaise » de ces parlers était beaucoup plus proche du proto-celtique que du proto-germanique.

⁽²⁾ TACITE, *Germ.*, 29, 4. — Cf. PIGANIOU (1946/1973), spéc. pp. 32-34; P. PETIT, *La Paix romaine* (coll. « Nouvelle Clio », vol. 9; Paris, 1971), p. 339.

hardis pionniers reconquerraient une terre celtique, où il retrouvaient les mots de leur langue et la trace de leurs institutions»⁽¹⁾. Peut-être donc, des vestiges de cette ancienne communauté se laissent-ils encore entrevoir dans la vie religieuse, domaine où les traditions sont tenaces. Il est curieux d'y observer par exemple la récurrence du culte de la déesse condruise Virodactis, avec son nom celtique conservé sous sa forme originelle, de celui des déesses-mères (*matres*), et surtout l'érection de ces colonnes dites «jupitériennes» ou «au géant anguipède», qui expriment une idéologie complexe, mais s'appuyant sur de vieilles croyances celtiques : toute cette vie religieuse ne saurait avoir été réimportée.

Ces peuples partageaient-ils déjà le nom fédératif de *Germano*-? Le texte de Tacite ne permet pas de l'exclure ; mais on verra ci-après (chap. 4) des raisons de croire que, tout ancien qu'il est en tant que lexème, il n'a été adopté que par la branche émigrée comme ethnonyme «supra-national». D'ailleurs, on n'en comprendrait que mieux ainsi ce qui s'est passé : l'habitude se sera prise, auprès des Gaulois, voisins méridionaux des Cisrhénans, d'englober dans la dénomination de «Germaines» à la fois les Cisrhénans et les peuples de la rive droite, l'ensemble représentant, dans ce secteur de l'Europe, la «marche» celtique face au monde germanique.

On a même pensé attribuer à une doctrine druidique la théorie du Rhin-frontière, allant jusqu'à voir dans le concept de «Germaines» une pure «construction érudite»⁽²⁾. On sait ce que César doit à l'enseignement du druide éduen Diviciacos : on sait depuis G. Dumézil que la description,

⁽¹⁾ FIGANIOL (1946/1973), pp. 109-110.

⁽²⁾ HACHMANN (1962), p. 16, repris par WENSKUS (1999), p. 15 ; cf. sur l'ensemble de la question les pp. 13-15.

sommaire mais «structurale», de la société et du panthéon gaulois, au l. VI du *Bellum Gallicum*, porte la marque d'une doctrine druidique. Par ailleurs, les Gaulois avaient une mystique du «centre»; et, s'il y a centre, il y a une périphérie. Mais s'il est concevable que le Rhin, fleuve divinisé, ait été perçu comme séparant deux espaces consacrés⁽¹⁾, l'aristocratie celtique avait trop le sentiment de l'unité supérieure du monde celte pour oublier que de très nombreux peuples frères habitaient au-delà du Rhin, et donc pour considérer cette frontière comme la séparation nette de deux mondes opposés par un inégal degré de civilisation, ainsi que César se plaît à le faire dans son ethnographie «germanique» (e. a. *BG*, VI, 21 sv.).

Quoi qu'il en soit, on peut penser avec R. Wenskus, par exemple, que César a exploité une conception qui servait ses intérêts⁽²⁾, mais en la durcissant à l'extrême, et malgré le récent démenti que venait de lui infliger, en 58, l'événement même qui est à l'origine de son intervention en Gaule : la massive migration des Celtes Helvètes, quittant ses forêts souabes pour s'installer de l'autre côté du Rhin, sur le plateau suisse.

Du reste, il est possible que le nom de «Germanis» ait été connu des Romains bien avant le I^{er} siècle et que, par suite, la doctrine du Rhin-frontière ait des racines plus méridionales, plus proches de l'Italie. Le principe de l'extension d'un ethnonyme «par proximité généralisée» rend peu vraisemblable a priori que, antérieure à César, elle ait visé directement le cours moyen-inférieur du Rhin, c'est-à-dire en suivant *un axe Sud-Nord* (depuis le coude de Bâle jusqu'à nos contrées), resté longtemps étranger au monde

⁽¹⁾ WENSKUS (1999), p. 14, rappelle à ce propos le passage de STRABON (I, 4, 3) citant PYTHÉAS de Marseille (figt 6 a Mette), du IV^e s. av. J.-C.

⁽²⁾ WENSKUS (1999), p. 15.

gréco-romain, plutôt que le cours supérieur, orienté *Est-Ouest* (du lac de Constance au coude de Bâle); or, sur la rive droite du Rhin supérieur semblent avoir vécu des *Germani* entrés beaucoup plus tôt dans l'univers ethnographique des Romains (chap. 4, pp. 143 et s.).

Il se peut, par conséquent que dans le cheminement du nom, on doive envisager deux axes allant à la rencontre l'un de l'autre, et qui se rejoignent au cours de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. : l'un, *Nord-Sud*, longeant le Rhin, ayant les Cisrhénans pour point de départ, et pour vecteur les Gaulois du Nord, puis du Centre, l'autre *Sud-Nord*, transversal au fleuve et plus ancien, ayant pour point de départ d'autres *Germani*, beaucoup plus proches de l'Italie et donc de Rome, axe générateur de la doctrine du Rhin-frontière.

Dans quelle mesure les autres occurrences du thème ethnonymique *Germano-* relèvent-elles d'ethnies ou de communautés réellement homonymes, c'est-à-dire indépendantes de celle qui nous a occupés jusqu'ici ? Certes, les éléments de preuve font ici défaut, comme indiqué en tête de cet article; du moins, nous pouvons espérer que cette enquête nécessaire nous révèle le véritable caractère de cette dénomination (chap. 4).

*

* *

Mais, auparavant, il importe de mettre à l'épreuve des faits l'allégation de Tacite suivant laquelle, selon l'interprétation la plus obvie (*a se ipsis*), les « Germains » eux-mêmes auraient adopté ce nom emprunté aux Cisrhénans. Car la construction qu'on vient d'esquisser ici serait en partie caduque dès l'instant où il y aurait présomption

que, comme l'ont soutenu les historiens « germanophiles » d'autrefois, le nom émane au contraire de l'intérieur du monde germanophone et que, ancien dans cet emploi, il désignerait les communautés d'Europe du Sud comme autant de branches séparées issues d'une même tronc. Cette éventualité, au demeurant, ne saurait être exclue formellement : l'histoire a connu des Gots en Espagne et en Italie, des Vandales en Afrique, etc. Mais, pour des raisons dont quelques-unes sont évidentes, une pareille hypothèse est ici, on le verra plus loin, difficile à soutenir.

Sur l'emploi du nom en Germanie même, on ne possède évidemment que le témoignage des inscriptions latines de Rhénanie (et accessoirement de la « cité » des Tongres) émanant de personnes qui, d'après leur patronyme, se dénoncent comme d'origine germanique. Or, on n'y voit pas que la rare mention *Germanus (-a)* exprime jamais autre chose que l'appartenance à l'une des deux provinces romaines de ce nom ; dans ce milieu ethniquement assez mêlé, il arrive qu'elle coexiste avec celle d'une appartenance proprement nationale. L'exemple suivant, provenant de Wiesbaden (dans les Champs Décumates, tête de pont transrhénane de la Germanie supérieure), est à cet égard caractéristique : un certain Titus Flavius s'y qualifie de *Germanus ... natione Batau(u)s*. A Rome, un Bassus se dit de même *Germanus ... nat(ione) Vbius*⁽¹⁾, un autre a pris pour noms *Suebus Germanus*⁽²⁾, etc. : autant de formules onomastiques où l'on voit que l'appartenance ethnique s'exprime par le nom proprement national, *Germanus* exprimant essentiellement le fait d'être habitant d'une province romaine de ce nom.

⁽¹⁾ Resp. *CIL*, XIII, 7577 et VI, 4337 = RIESE, 2362. — Autres ex. chez RIESE, 1979 et s.; cf. FEIST (1930-1931), pp. 397-398.

⁽²⁾ *CIL*, VI, 6236 = RIESE, 2000, 8.

Cette appartenance provinciale était d'ailleurs tout à fait officielle, car l'armée romaine comportait des cohortes auxiliaires de Germains⁽¹⁾; et, comme il y a lieu de croire que dans leur recrutement entraient des germanophones venus en mercenaires d'au delà du *limes*, cet emploi assez répandu du nom, joint à la camaraderie entre gens des deux rives du Rhin, a pu créer le sentiment d'une certaine communauté linguistique et religieuse. C'est sans doute ce sentiment, qui ne paraît pas avoir jamais effacé les appartenances proprement nationales, qui s'exprime par la formule *natione Germanus*⁽²⁾, ou simplement *Germanus*⁽³⁾; ce nom, d'ailleurs, peut avoir exprimé autre chose qu'une appartenance territoriale, comme le fait d'avoir servi en Germanie ou d'avoir avec ces provinces un lien quelconque, de même que nous disons «Congolais» ou, en France, «Africain», à propos d'un ancien colon ou fonctionnaire colonial.

Les inscriptions à caractère religieux font souvent apparaître un attachement régional ou national. Ainsi, les déesses-mères, dont la dévotion est si répandue le long du *limes*, sont souvent ethniquement qualifiées. Mais, comme dans les autres documents épigraphiques, la référence «germanique», d'ailleurs très rare, y paraît contenue dans un cadre tout romain : ainsi sur cette dédicace provenant de Winchester et offerte aux «mères» d'Italie, de Germanie, de Gaule et de Bretagne (insulaire)⁽⁴⁾; et c'est à peine

⁽¹⁾ Voir les réf. au vol. d'*Indices* de DESSAU, *ILS*, I, p. 468. — Il y avait aussi une flotte fluviale, la *classis Germanica* (*ibid.*, p. 474), etc.

⁽²⁾ Voir les ex. commodément rassemblés par RIESE, 1979 et s.

⁽³⁾ La question de l'origine de l'anthroponyme lat. *Germānus* n'entre dans le champ du présent travail que dans la mesure où, devenu nom de baptême à l'époque chrétienne, ce nom a pu pénétrer comme patronyme dans l'onomastique allemande du Moyen Âge, maintes fois invoquée comme preuve du caractère originellement germanique du nom *Germano-* (voir ci-après, et chap. 5 et Note addit. 3).

⁽⁴⁾ *CIL*, VII, 5 = *ILS*, 4786 = Riese, 3075.

si l'on perçoit une évolution avec une locution isolée comme [*matribus meis [Ger]manis Suebis* (Cologne), laquelle voisinait dans la même ville avec la formulation plus simple *matribus Suebis* ⁽¹⁾, et qui peut d'ailleurs s'entendre : « aux mères (de la province) de Germanie qui sont (comme l'auteur de la dédicace) d'origine suève ». A parcourir la documentation épigraphique, on a même l'impression que c'est plutôt cette qualification de « suève » qui, au Haut-Empire, semble cristalliser le sentiment national dans les provinces romaines de Germanie.

On a parfois opposé, *a contrario*, le nom d'un génie féminin, distributeur de biens et de félicités, qui, donné pour suève, apparaît au datif (latin) sous la forme *deae Garman-gabi* ⁽²⁾. Il se laisse rapprocher d'autres théonymes de structure identique comme *Friagabi*, ainsi que d'autres, dérivés en *-ia* (germ. **-jō*), comme celui des (*matres*) *Ala-gabiae* (cf. pour le premier élément le nom des *Ala-manni*), et même simplement *Gabiae*, nom qui a un pendant scandinave avec l'épithète de la déesse Frija, v. norr. *Gefn* ⁽³⁾. Mais, si effectivement le radical *gab-* – à la différence du celtique où il signifie « prendre » ⁽⁴⁾ – ne saurait avoir ici que le sens de « donner » qu'il a en germanique (germ. anc. **gab-jō-* « donneuse » ?) ⁽⁵⁾, il s'en faut de beaucoup que l'élément

⁽¹⁾ Réf. chez RIESE, pp. 258 (2333) et 332.

⁽²⁾ *ILS*, 4742 = RIESE, 1864 = COLLINGWOOD-WRIGHT, 1074. – L'inscr. émane d'une unité « suève » [*uex (illationis) Suebo(rum)*] en garnison à Lanchester près de Durham, dans la zone du *limes* (« mur d'Hadrien »), vers 240 apr. J.-C.

⁽³⁾ RIESE, 3083; 3138-3142; 3165-3166, etc.; GUTENBRUNNER (1936), n° 7; 52; 55, pp. 202 et 214; NEUMANN (1998), p. 448. Cf., pour la discussion, DE VRIES (1957), § 524, p. 293 et § 543, pp. 319-320.

⁽⁴⁾ POKORNY, p. 408; DELAMARRE, sous *gabi, gabas*, p. 173.

⁽⁵⁾ L'analyse morphologique de l'élément *-gabi-*, à côté du *gabia-* de *gabiabus*, est sujet à discussion; on a pensé à un substantif **gabi-* « richesse » (got. *gabei*, v. h. a. *kepi*) : composé possessif (« qui a la richesse, ou la libéralité *garman-* ») ? ou encore (NEUMANN, 1998, p. 448) à un type ancien **gabi-*, disparu du germanique historique, et entré plus tard dans le type en *-jō*. Mais le sens général du composé n'est pas douteux, et une interprétation par le nom des Germains, formellement exclue.

Garman- puisse représenter, comme on l'a soutenu autrefois⁽¹⁾, le nom supra-national des Germains, le vocalisme *a* devant *r* pouvant être en effet un «brittonisme» imputable au graveur local : on a rapproché la graphie *Garmani* des manuscrits de Bède, et *GARMANVS* (anthroponyme) sur des monnaies (p. 174), ou encore le théonyme britt. *Vagdauarcustus* pour *Vagdauercustis*⁽²⁾. Mais, *Garmangabi* étant isolé, on ne peut pas exclure qu'il s'agisse ici, comme dans le cas de celui des *Oll-gabiae* (pour *Ala-gabiae*), d'un composé hybride, dont le premier membre serait celtique. Quelle serait, d'ailleurs, la nature de la relation entre les deux membres du composé si l'on donnait au premier le sens de «Germains»? Cette interprétation «nationaliste» est abandonnée aujourd'hui, mais l'élément *garman-* n'en livre pas moins une donnée précieuse pour l'étymologie de l'ethnonyme, en faisant apparaître la probabilité d'une sphère sémantique commune (chap. 5).

On a aussi mis en avant, pour établir la persistance du nom dans le Moyen Âge allemand, l'élément *German-*, *Germin-* qui figure dans des anthroponymes ouest-franciques ou saxons (*Gerменildis*, *Germinulf*, *Gerмениngus*, etc.)⁽³⁾. Il est douteux qu'on ait affaire à une certaine forme de survie du nom des «Germains» dans les milieux cléricaux ; on penserait plutôt au culte de saint Germain d'Auxerre et de ses divers homonymes, ou, plus généralement, d'une survivance mérovingienne de l'anthroponyme *Germanus*. Pour G. Neumann, il s'agirait au contraire d'un thème germanique à rapprocher du théonyme *Garmangabis*, et par suite

⁽¹⁾ P. ex. MUCH, art. *Germani* dans HOOPS¹, II (1913-1915), § 21.

⁽²⁾ Détails chez STEINHAUSER (1955), pp. 22 et s.

⁽³⁾ On signale ces noms dans le *Polyptyque d'Irminon* et les *Traditiones Corbeiensis* : cf. NEUMANN (1998), p. 263 ; ils ne paraissent pas avoir survécu dans l'anthroponymie française ou allemande ultérieure : voir M. GOTTSCHALD, *Deutsche Namenkunde. Unsere Familiennamen nach ihrer Entstehung u. Bedeutung*⁴ (Berlin, 1971), sous GER, pp. 285 et s.

de sens analogue; l'oscillation de la voyelle dans la deuxième syllabe s'explique par la brièveté du *-a-* du prototype⁽¹⁾: détail assurément précieux en soi. Mais, quoi qu'il en soit, il n'est pas vraisemblable qu'il s'agisse de l'ethnonyme, non plus que dans l'énigmatique nom de plante v. angl. *geormantlab*, *geormanlëaf*, etc., ou encore *geormenletic*, désignation générique des malvacées, et où, selon W. Krogmann le premier élément représente *german-* (germ. anc. **german-a*), avec la même apophonie de la deuxième syllabe, relevée ci-dessus⁽²⁾.

D'ailleurs, pourquoi ce nom, s'il avait appartenu à la tradition germanique occidentale, aurait-il si vite disparu, et pourquoi le haut Moyen Âge allemand aurait-il dû reconstituer de toutes pièces, à partir de la langue, opposée au latin des clercs, l'amorce d'un concept national et un nom (*diutisc*) pour le désigner? — En revanche, on ne saurait invoquer contre la germanicité, comme l'a parfois fait⁽³⁾, le caractère paroxyton de l'ethnonyme *Germānus*, *Germānī*, précisément pour cette raison que, connu seulement par son adaptation latine, ce nom n'a pas ou guère de descendance en germanique historique. Des emprunts faits au latin par le germanique comme le v. h. all. *kezzil* « chaudron », de *catillu* (*m*) (got. nom. sg. *katils*), ou comme *mercātu* (*m*), mot de structure identique au nom *Germānus* (v. h. all. *marcat*), n'avaient pas moins bien conservé leur ancienne physionomie que le *German-*, *Germin-* des noms propres cités ci-dessus.

On verra au chapitre suivant (pp. 158 et s.) ce qu'il y a lieu de penser de la mention bavaroise médiévale, souvent citée : *germana uel ad monte* (sic).

⁽¹⁾ NEUMANN (1998), p. 263.

⁽²⁾ Détail des variantes et des réf. chez KROGMANN (1951-1952), pp. 140-141.

⁽³⁾ HUBERT (1924-5/1952), pp. 29-30.

L'absence d'un nom général pour les populations germanophones ne doit pas surprendre, et c'est même ce que l'on attend a priori. Sans doute, au témoignage de la langue, ces peuples semblent avoir formé dès la protohistoire un ensemble distinct. Un nom comme le *Harigasti* de l'un des casques dits de Negau (appelé B), lequel peut dater des deux derniers siècles *avant* l'ère chrétienne, montre déjà acquis plusieurs traits propres au germanique. La structure générale du panthéon est restée identique jusqu'à la christianisation partout où nous pouvons encore l'observer. La généalogie de Mannus, dont nous informe Tacite, montre en outre que des élites avaient conscience de cette parenté unissant les trois branches entre lesquelles se répartissait la nation germanique. Et la manière dont se répandent, des régions rhénanes à la Vistule ou, parfois, à la Scandinavie, des emprunts au latin comme les noms du « vin » ou de la « chaussée », témoigne que cette unité a été entretenue longtemps par des échanges. Il n'en demeure pas moins qu'une dénomination ethnique « pan-germanique » surprendrait dans une organisation aussi lâche, aussi émiettée en petites féodalités, réunies seulement en fédérations éphémères. Les Grecs eux-mêmes, groupe qui apparaît constitué dès la seconde moitié du 2^e millénaire, n'ont eu — ou reçu — leur nom national que relativement tard. Le cas des Indo-Iraniens, qui se sont donné dès le 2^e millénaire un nom national, *Ārya-*, est dans le monde indo-européen une exception unique.

G. Dobesch a fait état d'une « Grenzzone » à propos de la région de la Meuse et du Rhin maritimes, où le nom des Germains aurait été en usage dans des circonstances particulières (la révolte des Bataves en 69-70 de n. ère) propres à expliquer le *ob metum* comme le *a se ipsis* de Tacite, dans la perspective « contemporanéiste » de l'exégèse du *Namen-*

satz ⁽¹⁾. Mais l'usage politique qui a été fait alors du nom et du sentiment d'appartenance qu'il a pu exprimer — usage qui a été refusé aux Ubiens jugés trop inféodés au pouvoir romain —, dérive en dernière analyse de la terminologie administrative romaine. Il ne témoigne aucunement de l'existence préalable de ce nom chez les Bataves et autres peuples de la Germanie inférieure. Si donc l'appartenance aux deux provinces de Germanie a pu créer une amorce de sentiment national, celui-ci n'a pu être partagé avec les populations de Germanie libre, et dû disparaître à la fin de l'Empire avec l'afflux provenant de ces dernières, où régnaient exclusivement des noms de grands groupements (Francs, Burgondes, Gots, etc.).

Ceci posé, il y a lieu de se demander si, dans l'usage oral et régional, et en langue celtique, le nom n'a pas désigné l'ensemble des populations réputées d'origine transrhénane qui, depuis nos Cisrhénans jusqu'aux Triboques de la haute Alsace, s'échelonnaient le long de la rive gauche du Rhin. Mais ce qui s'est passé à une autre échelle pour le nom des « Tongres » indique que cet usage indigène du nom, s'il a pu inspirer la dénomination des provinces rhénanes de l'Empire, a dû rapidement faire place, la romanisation aidant, à un concept tiré du nom de ces provinces elles-mêmes. D'ethnique celtique élargi, il est devenu administratif et n'est redevenu ethnique, désormais germanique, qu'à l'occasion de crises, mais toujours dans les limites de l'Empire.

C'est donc dans cette mesure, limitée au milieu des Germains romanisés, que se justifie le *a se ipsis* du *Namensatz* selon son interprétation la plus obvie, si du moins c'était ce que Tacite avait en vue. Et il reste ce fait fondamental : ni

⁽¹⁾ DOBESCH (1982/2001), pp. 1011-1012 et n. 46

l'Allemagne ni aucun autre peuple germanique n'a continué ou repris pour nom national ce vocable que les anciennes provinces rhénanes paraissent bien n'avoir dû qu'à l'organisation romaine.

4. Des 'Germain's' dans le sud de l'Europe?

Comme on l'a indiqué en tête de cet article, le nom de «Germain's» a servi dans l'Antiquité à désigner quelques groupes ethniques ou communautés disséminées sur le continent européen, et sans relation de continuité ni, selon toute apparence, de subordination relativement aux populations rhéno-mosanes dont il vient d'être question.

A. Les *Oretani Germani* du centre-sud de l'Espagne. La source la plus ancienne (et à peu près unique) est ici la description du pays insérée dans l'encyclopédie de Pline l'Ancien, où se lit, dans une énumération de peuples, la laconique notation suivante : *Mentesani qui et Oretani, Mentesani qui et Bastuli, Oretani qui et Germani cognominantur* (III, 25). Les *Oretani* occupaient, dans la Meseta méridionale, le bassin supérieur du Guadiana et du Guadalquivir, et tiraient leur nom de la cité d'*Oretum*, parfois appelée en effet *Germanorum* (auj. Santa Maria de Oreto, à l'E. de Ciudad Real)⁽¹⁾. Or, les Celtibères, auxquels on est tenté de

⁽¹⁾ PTOL., II, 6, 58 : *Ôrêton Germanôn*. — D'après les indications de Pline (dont la tradition ms. est confuse à cet endroit; cf. aussi III, 19), deux villes portaient le nom de *Mentesa* : cf. R. GROSSE, sous ce nom, dans *Kl. P.*, III (1969), col. 1226; ZEHNAKER (1998), pp. 142-143. Dans le passage III, 25, le rapport logique ne serait donc pas le même entre *Mentesani* et *Oretani* qu'entre *Oretani* et *Germani*, bien que l'un et l'autre groupe soient liés par le verbe *cognominantur*. Dans le premier cas, il s'agit des habitants de celle des *Mentesa* qui appartient au territoire des *Oretani* (l'autre étant chez les *Bastuli*); dans le second, il s'agit de l'ensemble du peuple des *Oretani*, ou de la tribu (celle qui occupe l'oppidum d'*Oretum* ?), qui porte aussi le nom de *Germani*. On sait que ce manque de rigueur est fréquent dans la Géographie de Pline.

les rattacher malgré leur latitude méridionale⁽¹⁾, ont ceci de commun avec les Cishénans qu'ils se trouvent à l'une des extrémités du monde celtique *lato sensu*; à en juger par les rares données dont on dispose pour la Belgique, les deux groupes dialectaux pourraient avoir partagé les mêmes archaïsmes, au moins phonétiques, comme la conservation du *p* anté- ou intervocalique (v. ici-même, 68, pp. 271 et s., §8).

Leur ethnonyme *Germano-* serait-il l'un de ces archaïsmes ? Les Orétans, soumis à une certaine époque à l'hégémonie de Carthage, sont connus de longue date par leur rôle dans la Seconde Guerre punique (fin du III^e siècle av. J.-C.); mais l'historiographie, de Polybe à Tite Live, ne fournit aucune donnée permettant d'éclairer cette indication, en apparence insolite, de Pline; la source de ce dernier est pourtant, on le sait, le grand recensement de l'Empire dirigé par le ministre d'Auguste, Agrippa; de par son expérience personnelle, on l'a vu, Pline était moins susceptible que quiconque d'une confusion à propos de « Germains ». Le contexte ne permet pas d'exclure, il est vrai, que *Germani* soit à prendre ici au sens latin : « Orétans propres (c'est-à-dire ceux qui habitent l'oppidum d'Oretum, par opposition à ceux qui habitent Mentesa, ou à l'ensemble du peuple) »⁽²⁾. Toutefois, ce n'est pas ce que suggère le libellé sous lequel Ptolémée présente la ville d'Oretum (*Órêton Germanôn*; cf. n. 121), qui, à le prendre à la lettre, serait au contraire située chez les *Germani* (les-

⁽¹⁾ On sait aujourd'hui que les peuplements de souche indo-européenne, loin de se borner à la Meseta septentrionale, se sont dispersés en plusieurs endroits de la péninsule ibérique, jusqu'au Portugal. Brève mise au point, très autorisée mais prudente, chez UNTERMANN, art. *Hispania*, II. Sprachen, dans *NP*, V (1998), col. 623-624.

⁽²⁾ A. TOVAR, *Iberische Landeskunde*, III. *Tarraconensis* (Baden-Baden, 1989), p. 28, ne tranche pas sur ce point. — Cf. P. BARCELÒ, art. *Oretani*, dans *NP*, IX (2000).

quels, d'après elle, auraient été appelés *Oretani*). Ptolémée, dira-t-on, a pu se méprendre sur l'indication *germani* « authentiques », qu'il aurait trouvée chez un géographe latin : Il aurait nommé la cité d'Oretum d'après ses habitants (**Oretani germani*, soit « les habitants d'Oretum, les Oretans propres »), ce qui rejoindrait l'expression de Pline ; c'est, on l'avouera, bien compliquer les choses, en attribuant à Ptolémée une telle méprise, et l'on ne saurait sans plus clore le dossier.

Plusieurs explications, toutes hypothétiques, s'offrent pour expliquer la présence de *Germani* hispaniques. L'idée d'une colonie venue de Germanie romaine n'étant pas défendable, on a souvent pensé à un contingent de ce nom mêlé aux envahisseurs établis en Espagne au I^{er} âge du Fer (autour de 600 av. J.-C. ?) d'où est issu, entre autres, le peuplement celtibère dans le nord de la Meseta ; la Castille a connu une puissante civilisation des Champs d'urnes-Hallstatt, et A. Tovar p. ex. avait relevé dans la toponymie du centre de la péninsule une série de noms en *Teuto-*, *Touto-*⁽¹⁾. Mais supposer, comme on l'a fait⁽²⁾, que ce noyau était germanophone, c'est une fois encore partir du postulat, contourné par ce qui précède, que l'ethnonyme a été de longue date attaché aux peuples germanophones d'entre Weser et Vistule ; quant à imaginer que cette tribu ait été reconnue comme telle a posteriori, et appelée « Germains » par analogie, vers le début de l'époque impériale, c'est supposer gratuitement qu'elle ait conservé son parler germanique qui, isolé, dans un milieu sans doute celtophone à substrat ibère, aurait dû devenir aberrant au point d'en être méconnaissable.

⁽¹⁾ TOVAR (1950), pp. 34-35 ; ID. (1960), pp. 120 et s.

⁽²⁾ P. ex. STEINHAUSER (1956-1957), pp. 86-87. Cf. la n. suiv.

Il est également arbitraire de penser à une origine rhéno-mosane⁽¹⁾; mais l'exemple des Cisrhénans indique que *Germano-*, que sa signification rendait apte à devenir le nom de guerre d'une fédération, peut avoir été endogène et donc employé ici d'une manière indépendante. D'autre part, la qualification d'«Ibères» attribuée par Polybe au contingent d'Orétans expédié par Hannibal en Afrique⁽²⁾ laisse sous-entendre qu'il en existait d'autres : ceux-ci seraient-ils assujettis ou assimilés à des «Germanis»? Une interprétation de cet ordre a été souvent défendue, dans le cadre p. ex. de la civilisation castillane des Champs d'urnes⁽³⁾ : autant dire qu'aucune solution au problème ne s'impose, faute de données suffisamment précises, entre autres, sur l'organisation ethnique des Orétans. Tout au plus, nous entrevoyons que, si *Germani* est un ethnique, il s'est en partie superposé à *Oretani*, sans le supplanter, et peut-être à date peu ancienne puisque Polybe n'y fait aucune allusion. Mais il est temps de quitter l'Espagne pour les Alpes, où les indications sont par bonheur un peu plus explicites.

B. Le Forum Germa(norum) des Alpes piémontaises – Deux inscriptions latines provenant de la Val Maira font connaître cette localité non identifiée, mais

⁽¹⁾ On a e. a. fait état, à l'appui de cette hypothèse, de l'existence à Lugo (ant. *Lucus Augusti*) d'une *dea Poemana*, nom quasi-identique à l'une des deux variantes offertes par les mss de César pour le peuple cisrhénan des Pémanes (*Paemani*) : cf. p. ex. R. GROSSE, art. *Germani* (3), *KP*, II (1966), col. 765-766, et P. BARCELÒ, *id.* (3), *Iberische G.*, *NP*, IV (1998), col. 963. Mais la ville de Lugo, dans la haute vallée du Miño, c'est-à-dire en Galice septentrionale, est éloignée de plusieurs centaines de kilomètres de la Manche, et le rapprochement des deux noms, s'il était justifié, serait à considérer dans une perspective différente : on sait que les *Callaeci* formaient l'un des centres de peuplement celtique répartis sur l'ensemble de la péninsule.

⁽²⁾ POLYBE, III, 33, 9 : *Orètes Ibères* «les Orétans (ayant conservé leur statut d') Ibères». Hannibal pouvait avoir des raisons de ne lever, parmi les Orétans, que ceux qui étaient de souche ibère, jugés plus sûrs que ceux (les *Germani*?) qui étaient de souche ou d'obédience celte (en tout cas indo-européenne).

⁽³⁾ STEINHAUSER (1956-1957), pp. 87 et s.

dont le nom, abrégé sur les deux documents, se laisse cependant rétablir comme indiqué ci-dessus⁽¹⁾. L'une d'elles nous fait connaître un magistrat municipal au nom typiquement celtique d'*Exomnius* (« exempt de crainte »), que d'ailleurs on retrouve en Belgique. Bien que les plus connus de ces *Fora*, créations semi-urbaines à vocation surtout mercantile ou administrative, portent des noms de magistrats, comme *Forum Livii* (Forlì), *Forum Iulii* (Fréjus, mais aussi Cividale del *Friuli*), etc., les spécifications ethniques ne sont pas exceptionnelles : *Forum Gallorum*, *Forum Druentinarum* (It. du Nord), *F. Gigurrorum* (Esp.), *F. Segusiuorum* (Gaule Lyonn., auj. Feurs), etc.

La Val Maira est l'une de ces vallées enchâssées dans le massif des Alpes Cottiennes, et séparées les unes des autres par des crêtes élevées, très à l'écart des grandes routes transalpines. Localement, les crues de la Maira formaient une petite plaine marécageuse, dont les toponymes médiévaux traduisent le caractère inhospitalier, propre sans doute à susciter le zèle des fondations abbatiales qui l'ont assainie, mais peu propre à attirer des étrangers⁽²⁾. Sans doute l'environnement a-t-il pu se dégrader durant le Bas-Empire et le haut Moyen Âge, comme cela s'est produit en Italie dans

⁽¹⁾ *CIL*, V, 7832 (S. Daminao Macra, prov. de Cuneo) : il y est question d'un *M(arcus) Exomnius Seuerus* magistrat municipal (*duumvir*) *For(o) Ger(-)*; V, 7836 (Busca, id.), document mutilé rappelant les charges de *curator* exercées dans différentes communautés (*res publicae*), parmi lesquelles la *res publica Germa(-)*. Une fondation de Germanicus, fils adoptif de l'empereur Tibère, paraissant ici impossible pour diverses raisons (l'activité de Germanicus comme administrateur s'est déroulée en Orient), Th. MOMMSEN, auteur du t. V du *CIL*, n'a pas hésité à restituer le nom des Germains, sans toutefois préciser exactement ce qu'il entendait par là (p. 910), mais en invoquant le parallélisme avec des *Fora Gallorum* existant ailleurs. SERRA (1943), pp. 4-5, et (1953), spéc. p. 10, et LAMBOGLIA, *Riv. St. Lig.*, 21 (1955), p. 64, ont hésité, tout en excluant la présence de Germains de Germanie.

⁽²⁾ SERRA (1943), p. 17-18, relève les microtoponymes suivants : *Marescum*, *Paudus mortuus* (« Pô mort »), *Sagna* (équivalent piém. de l'it. *luogo acquitrinoso*), *ad Stagnos* [sic] : la vallée conjointe de la *Varaita* (1209 *Veractana*) tire manifestement son nom du lat. *ueruacta* «riches, jachères».

certaines terroirs agricoles ; et on a relevé dans la microtoponymie locale la trace de biens-fonds d'époque romaine⁽¹⁾. Mais la persistance du nom ligure de l'ensemble du canton (voir ci-après) paraît indiquer que la mise en valeur de ces terrasses, inondables par les crues imprévisibles des torrents, est l'œuvre de la population locale. Pour accrédi-ter l'hypothèse d'un établissement fondé par des gens venus de Germanie et relégués à cet endroit, il fallait une circonstance historique, une déportation par exemple : on songe aux suites des insurrections, comme celle du Batave Civilis ; mais toute donnée fait défaut à cet égard⁽²⁾.

Ce qui, en revanche, tendrait à exclure pareille hypothèse, tout en compliquant le problème envisagé ici, c'est 1° l'association, déjà rencontrée en Espagne, d'un ethnique où l'on croit reconnaître des « Germains » et d'un autre, visiblement indigène, formé sur le radical *Aur-, Or-* ; 2° la présence proche de deux torrents appartenant au même système, affluents du Chisone et appelés *Germanasca*, nom qui, à son tour, ne laisse pas d'intriguer, malgré son suffixe ligure bien connu, étant donné le culte de saint Germain, très répandu dans la région : une commune proche porte le nom de *S. Germano in Chisone*. On réservera toutefois cette dernière question pour le dossier étymologique qu'on trouvera plus loin (chap. 5).

A l'analyse, toutefois, cette concordance onomastique, dont on a souvent fait état, se révèle peu significative. La

⁽¹⁾ SERRA (1953), p. 10, remarque que les vestiges toponymiques d'époque ligure font défaut dans la vallée de la Varaita, où il situerait le *Forum Germ(anorum)*. Il omet cependant la localité de *Venasca* (voir p. 146).

⁽²⁾ Il est vrai que le récit de TACITE (*Histoires*, V), parvenu incomplet, s'interrompt avant la conclusion définitive des soulèvements ; or, c'est la principale source qui aurait été susceptible de nous renseigner sur d'éventuelles mesures de cet ordre (de toute manière limitées à des cas particuliers, car contraires à l'esprit général qui a présidé à la liquidation de cette insurrection, survenue dans une situation de crise politique).

petite nation ligure établie dans ces hautes vallées semble avoir porté, il est vrai, le nom d'**Auriates* (d'après le *castrum Auriatensium* cité par un texte d'env. 510), devenu plus tard **Oriates* (d'après la localité d'*Ororiatis* chez le «Géographe de Ravenne»; vers 1075 *Oiradum*⁽¹⁾); l'énumération des tribus alpines soumises sous Auguste, qui figure sur le trophée de La Turbie, cite un peuple d'*Oratelli* habitant les Alpes maritimes⁽²⁾. On cite, dans l'arrière-pays niçois (région de Peille-La Turbie), où abondent les vestiges de fortifications protohistoriques, un toponyme médiéval *Oira* ou *Oria* (v. 1075) homonyme, sinon identique à l'*opidum* des *Oratelli*⁽³⁾.

Ainsi, la relation *Oira, Oria : Oratelli* serait analogue à celle qui, en Espagne, relie *Ória* (plus tard *Oretum*) à *Oretani*. Mais on voit par là que, si l'on fait abstraction des suffixes, l'homonymie se réduit à un radical *or-*, et porte *non sur des ethnonymes, mais sur des toponymes*, lesquels peuvent appartenir à ces concordances hispano-ligures relevant d'un commun substrat «méditerranéen» occidental⁽⁴⁾, et signalées en leur temps par R. Menéndez Pidal et par V. Bertoldi : ainsi la vallée piémontaise de la Varaita, toute proche de la Maira, renferme une localité *Venasca*, nom identique à *Vénasque* du Vaucluse, mais aussi aux

(1) Pour le détail, cf. SERRA (1943), pp. 6 et s.

(2) *CIL*, XII, 7817. — Sur le site des *Oratelli*, voir LAMBOGLIA (1943), pp. 117-120, discuté par G. BARRUOL (1969), p. 367. On pressent qu'il pourrait avoir existé plus d'un site de nom en *Or-* : l'un, *Oria*, entré dans le domaine des *Vediantii* de Cimiez (Nice), l'autre à l'origine du nom des *Oratelli*.

(3) LAMBOGLIA (1943), p. 117; BARRUOL (1969), p. 367, n. 3.

(4) Un essai de rattacher *Orétum* à la famille du grec *oros* «montagne» a été fait par ROSENFELD (1961), pp. 261-262, dans le cadre d'une construction tendant à en rapprocher *germ-* avec le sens de «crête, éminence» (chap. 5); mais l'auteur ne s'explique pas sur les raisons de ce dualisme onomastique. Si, d'ailleurs, cette étymologie devait être retenue (indépendamment de l'explication du nom des Germains qui l'a visiblement inspirée), il n'en resterait pas moins que le rapprochement hispano-ligure porterait entre deux noms dont l'un au moins n'est un ethnonyme que secondairement..

Benasque espagnols (prov. d'Huesca et de Lérida)⁽¹⁾; un *lacus Ligusticus* est signalé dans la haute vallée du Guadalquivir, soit chez les Orétans⁽²⁾. Dès lors la coïncidence entre Espagne et Italie change tout à fait de caractère : elle n'apparaît plus comme l'association bilatérale de deux ethniques liés de quelque manière l'un à l'autre, mais de deux toponymes méditerranéens. Et c'est à tort que d'aucuns ont cru la retrouver dans le monde iranien (Note add. 2). D'ailleurs, elle fait défaut en Belgique orientale où aucun nom antique en *Or-* n'est connu⁽³⁾. Du coup s'évanouit un argument fort, avancé par les tenants d'une origine commune (c'est-à-dire, pratiquement, germanophone) des « Germains » d'Espagne et de Ligurie⁽⁴⁾.

Ce qui subsisterait de commun au cas espagnol et au cas ligure serait la présence bilatérale de Proto-Celtes (ou apparentés), aventurés parmi d'autres en milieu méditerranéen, et qui, s'étant emparés d'*oppida* indigènes (ici ligures, là ibères), s'en seraient vu attribuer le nom, formé de part et d'autre par coïncidence sur un radical homophone ou quasi homophone (*or-*, *aur-*), tout en se nommant eux-mêmes « Germains », peut-être sur le tard (Polybe ne connaît encore que des *Orètes*) et pour regrouper des tribus entre-temps associées ou assujetties : ceci, à titre d'hypothèse et, bien entendu, sous réserve que le nom

(1) SERRA (1943), p. 16.

(2) L. MONTEAGUDO, *Celtoalpinos en el NW hispánico?* dans *Cuadernos de estudios Gallegos*, 26 (1953), cité d'ap. LAMBOGLIA (1954), pp. 142-143.

(3) Il va de soi que le nom antique d'Arlon, *Orolaunum*, composé celtique (quel que soit le sens de *Oro-*), est hors de cause. D'ailleurs Arlon, *vicus* trévire, n'appartient pas au domaine « cisrhénan ».

(4) Le peuple des *Cempsī* dont on a rapproché le nom de celui des *Kampsianoi* (peuple de la mer du Nord d'après une source grecque), appartenait, non à la Galice (ainsi ROSENFELD [1961], p. 261), mais à l'embouchure du Guadalquivir (R. GROSSE, art. *Cempsī* dans *Kl. P.*, I [1964]), là où vivaient des *Celtici* dont ils ont sans doute fait partie. Le problème serait d'ailleurs à envisager de manière plus large : une localité antique de Macédoine s'appelait *Kámpsa*, un peuple de *Campi* vivait dans le sud de la Bohême, etc.

Germani soit de part et d'autre assuré et authentique. Ce qui rachète la fragilité d'une telle construction est la présence probable dans le refuge alpin d'autres communautés de « Germains ».

C. Des « Germains » dans les Alpes centrales? — Ce pourrait être, de loin, la plus ancienne apparition du nom. On a beaucoup discuté d'une mention gravée sur les *Fastes triomphaux* de Rome, conservés en grande partie⁽¹⁾ : *M. Claudius ... Marcellus* [consul] ... *de Galleis Insubribus et Germ[an](eis)* [s. e. *triumphavit*], c'est-à-dire « M. Cl. Marcellus (a remporté le triomphe) sur les Gaulois Insubres et sur les Germains »⁽²⁾. A cette date (222 av. J.-C.), Rome, en lutte contre les Gaulois de Cisalpine, s'est heurtée dans la région de Plaisance à une coalition composée des Insubres (actuelle Lombardie) et d'un contingent de mercenaires venus des Alpes et connus sous le nom de « Gésates » (*Gaesati*, du nom de leur arme caractéristique, sorte de javelot à armature de fer, *gaesum*). C'est du moins ce qu'enseigne la tradition historiographique depuis Polybe (II^e siècle av. J.-C.), pour qui les Gésates auraient été recrutés dans la région du Rhône (II, 22, 1; 23, 1; 34, 2). A

⁽¹⁾ *Inscr. Italiae*, XIII, 1, 2. — L'orthographe, archaisante, est celle encore en usage sous Auguste dans les documents officiels. Seules les lettres GERM se lisent sur le monument, mais la restitution du nom « Germains » ne fait aucun doute. — Sur les circonstances historiques qui entourent cette mention des *Fastes*, cf. LOICQ (2003), pp. 300 et s.

⁽²⁾ On pourrait se demander si, eu égard aux connaissances ethnographiques de l'époque, il ne faudrait pas entendre « sur les Gaulois (comprenant à la fois les) Insubres et (les) Germains », les Germains étant considérés comme un peuple celtique au même titre que les Insubres. Mais si l'on parcourt l'ensemble du document, on s'aperçoit que la coordination entre deux termes recommande plutôt l'interprétation donnée ci-dessus; en effet, la conjonction *et* relie généralement deux groupes ethniques (cf. année 252 : *de Poeneis et Siculeis*); à l'intérieur de l'un d'eux, c'est l'enclitique *-que* qui est utilisé pour relier deux peuples particuliers (122 : *de Ligurib(us) Vocontieis Salluueisq(ue)* « sur les Ligures Voconces et Salyens »). Bien entendu, on ne peut préjuger de ce que portaient les documents d'époque d'après un libellé établi en un temps où les Germains étaient désormais reconnus comme une grande nation.

prendre à la lettre les indications de Polybe, il s'agit du Valais : le mercenariat a été de tout temps, dans ces hautes vallées alpines d'économie pauvre, l'une des formes de l'émigration, comme l'était la « gladiature » dans l'Apennin samnite.

Le laconique libellé des *Fastes* mentionne ainsi des « Germains » là où l'historiographie précise « des Gésates ». A priori, il n'y a pas contradiction : d'un côté, un ethnique, d'un autre, un corps de troupes, comme on a parlé autrefois d'*Hindous* et de *cipayes*.

Dans une évocation lyrique du chef gésate Viridomare, pourtant, le poète Properce (mort en - 15) nous le montre originaire, non du Rhône, mais du Rhin, et se donnant comme descendant du dieu-fleuve en personne (IV, 10, 39-41). D'autre part, depuis O. Hirschfeld, qui lui-même développait une suggestion de Th. Mommsen⁽¹⁾, on a souvent contesté le caractère traditionnel de la mention de « Germains », la considérant comme anachronique à une date aussi haute, et substituée à celle des Gésates par les rédacteurs augustéens des *Fastes*. On tend aujourd'hui à en défendre l'authenticité⁽²⁾, sans pour autant lever toutes les objections⁽³⁾; sans doute n'est-ce pas sans de bonnes raisons, en effet, que, tout en obéissant à des impératifs politiques, l'administration d'Auguste a fait graver ici le nom de « Germains » en un temps où le public avait appris à

(1) HIRSCHFELD (1898/1913), spéc. p. 365.

(2) Cf. K. DÜWEL, art. *Alpengermanen* dans HOOPS², XI (1973), p. 190; TIMPE (1998), p. 182.

(3) Hirschfeld, en effet, alléguait que le nationalisme romain (très vigilant sous Auguste) devait préférer montrer l'armée romaine triompher d'une nation plutôt que d'un corps de mercenaires. On peut ajouter que, les Alpes soumises (vers - 15), le corps des Gésates allant être reconstitué, il ne convenait pas de rappeler une victoire sur leurs ancêtres; peut-être des raisons du même ordre expliquent-elles (vers - 20) la substitution analogue des Rètes aux Gaulois sur le tombeau de L. Munatius Plancus, le fondateur de Lyon. Cf. LORCQ (2003), p. 302 et n. 40.

distinguer les Germains des Celtes; or, on va le voir, tout indique que les populations où se recrutaient les Gésates étaient des Celtes, sans doute en partie des Rètes : soit que les rédacteurs des *Fastes* l'aient substitué à celui des Gésates, par une sorte de réinterprétation tendancieuse, soit qu'ils aient suivi une tradition parallèle à celle de Polybe, en désignant par son vrai nom *Germani* le groupement des quatre peuples celtiques du Valais. Ces derniers, en effet, ont été réunis à l'époque romaine pour ne former qu'une seule « cité » des *Vallenses*, et l'on a des raisons de croire que ce groupement préexistait à la conquête ⁽¹⁾.

Ce qui, d'ailleurs, achève de créer une présomption en faveur de l'existence ancienne dans les Alpes de groupes de « Germains », c'est que Tite Live, dans sa célèbre narration du passage d'Hannibal en Italie (218 av. J.-C.), signale dans les parages du Grand-Saint-Bernard des *gentes semi-germanae* dont le présence redoutable aurait dissuadé les Carthaginois d'emprunter cette route (XXI, 38, 8); plus loin (38, 9), il précise qu'il s'agit des *Sedunoueragri*, nom dans lequel il est facile de reconnaître précisément deux des peuples valaisans auxquels il vient d'être fait allusion, et qui apparaissent soudés en une dénomination unique. Quant à l'expression *semigermae*, qui fait pendant à *Semigalli* utilisée dans le même récit à propos d'un autre itinéraire, elle vise à faire comprendre au lecteur pourquoi Hannibal devait préférer un itinéraire à l'autre. Il n'est pas difficile d'imaginer la genèse de cette expression, aussi artificielle et improvisée que le *Cisrhenani* de César : contemporain d'Auguste et témoin d'une époque où le phénomène « germanique » était, à Rome, inséparable du bassin

⁽¹⁾ G. WALSER, *Zur Bevölkerungsgeschichte des Wallis im Altertum*, dans *Schweizer Bericht z. allgem. Gesch. / Ét. Suisses d'hist. gén.*, 12 (1954), pp. 198-199. — On résume ici l'étude détaillée donnée ailleurs : cf. LOICQ (2003), pp. 300-302 et 305.

du Rhin moyen-inférieur, Tite-Live aura été déconcerté de rencontrer chez les anciens annalistes la mention de « Germains » au cœur des Alpes, et aura réagi comme l'avait fait César en découvrant des « Germains » en Belgique, pays cisrhéna. Différentes dans leur forme, les spécifications *Semigermani* et *Germani Cisrhenani* semblent se répondre exactement pour le fond ; elles tempèrent chacune à sa manière deux noms qui, autrement, apparaîtraient insolites ⁽¹⁾.

D'ailleurs, la confusion entre le Rhône et le Rhin faite par Polybe, qui voyait encore l'Europe en Méditerranéen et paraît avoir ignoré l'existence autonome du Rhin ⁽²⁾, ouvre la voie à une possibilité alternative, susceptible d'éclairer la genèse de la doctrine du Rhin-frontière. Il arrive encore à César lui-même de confondre Rhin et Rhône (*BG*, IV, 10, 3), et Strabon, un demi-siècle plus tard, commet un erreur identique en situant sur le Rhin les Nantuates du Valais (IV, 3, 1). Et si des Gésates ont pu se recruter dans le Valais, rien n'empêche de croire que d'autres ont pu l'être dans la vallée du Rhin antérieur, laquelle, de l'autre côté du Gothard, s'écoule d'Ouest en Est, dans une direction opposée de celle du Rhône valaisan, certes, mais selon le même axe. Dans l'un des passages relatifs à la provenance des Gésates engagés au service des Cisalpins, Polybe n'y contredit pas, puisqu'au lieu du Rhône, il parle

⁽¹⁾ TITE-LIVE a utilisé l'expression *Semigalli* (connection excellente de J. Madvig) à propos des Taurins de la vallée supérieure du Pô (XXI, 38, 5). Dans la logique de son récit, *Semigalli* s'oppose à *Semigermani* comme deux populations censées avoir vis-à-vis d'Hannibal deux attitudes différentes, la première favorable, la seconde hostile. Tout en étant eux-mêmes celtisés (sans doute comme les Ligures du versant opposé des Alpes Maritimes), les Taurins n'étaient pas au nombre des envahisseurs gaulois qui ont créé, vers 400 av. J.-C., la Gaule Cisalpine, suivant l'axe Milan-Rimini (Insubres, Boïens, Sénons) : l'expression *Semigalli* reposait donc sur une réalité différente de celle qu'exprime *Semigermani*, et la symétrie est ici purement lexicale.

⁽²⁾ Cf. Loicq (2003), pp. 308 et s.

plus généralement des Alpes (II, 22, 1). Chose d'ailleurs remarquable : bien que séparées par une importante ligne de partage des eaux, les deux régions ont vécu réunies dans les premiers temps de l'administration romaine⁽¹⁾. Et il n'est pas moins instructif que, sous l'Empire, se soit reconstitué un corps de Gésates de souche rétique (*Raeti Gaesati*), qui a servi dans diverses provinces, et qui semble faire revivre une tradition ancienne⁽²⁾.

La présomption de l'existence de *Germani* dans les Alpes centrales ainsi établie, il reste à en déterminer la nationalité⁽³⁾. Faut-il dire qu'on retrouve ici encore les tendances, voire les tensions de l'historiographie contemporaine ? Il est vrai que la qualification de *Keltoi*, *Galátai* que leur donne Polybe est ambiguë, et que ni *Gaesāti* ni *Germani* ne se dénoncent immédiatement ni comme celtiques ni comme germaniques ; toutefois, la dérivation du premier (et qu'on retrouve, au thème près, dans l'adaptation grecque : *Gaisátai*) n'est pas germanique, et si la phonétique autorise à reconnaître dans le radical un germ. commun **gaiza-* (west. *gēr*, *gār*, v. isl. *geirr*), rien n'y oblige non plus, ce mot étant également représenté en celtique insulaire (v. irl. *gaé*, gall. *gwaew* « lance, javelot ») ; et le fait que le nom *γαῖ* soit aussi attribué aux Ibères (Athénée, 273 f) plaide pour le

⁽¹⁾ WALSER (1954), pp. 205-206 ; VAN EFFENTERRE, art. *Veragri* dans la *RE*, VIII A (1955), col. 931.

⁽²⁾ LOICQ (2003), p. 311.

⁽³⁾ Discussion chez DÜWEL, dans HOOPS², XI (1973), pp. 190-191 : l'auteur n'écarte pas résolument la germanicité, évoquant après R. Much (bibliogr. p. 191) le fait que l'historien du - I^{er} s. DIODORE de Sicile (V, 32 ; XXV, 13 [*excerpta*]) semble faire une distinction entre « Celtes » (au Sud) et « Galates » (au Nord), nom derrière lequel se profileraient les Germains. Mais il se peut que la terminologie de Diodore dépende, pour le nord de l'Europe (où, dit-il, les « Galates » confinent aux Scythes), de l'ancienne tradition grecque où le nom s'appliquait à l'ensemble du monde celtique (y compris les Germains, mais sans que ceux-ci soient visés expressément). De son côté, JULIAN (1908/1924), pp. 318-319 (et la n. 1) identifiait les « Galates » de Diodore avec les Belges ; mais il avait sur l'origine de ces derniers des conceptions qui n'ont pas été retenues.

celtique. Il est remarquable que les Anciens tenaient d'ailleurs cette arme pour caractéristique de l'armement des peuples alpins, et en particulier du Valais; il n'est pas question à son propos de l'Europe du Nord⁽¹⁾.

En tout cas, il est imprudent de s'appuyer, comme on l'a fait depuis R. Much⁽²⁾, sur les noms d'habitants du Rhône supérieur (*Tylangii*, *Daliterni*, *Clahilci*) évoqués par le poète tardif Avienus (milieu du IV^e siècle)⁽³⁾. D'abord, la forme de ces noms ne saurait passer pour assurée, le texte d'Avienus n'étant connu que par une édition *princeps* de 1488, fondée elle-même sur un seul manuscrit aujourd'hui perdu; ensuite, l'existence souvent supposée d'une «périégèse» grecque du VI^e siècle av. J.-C. à laquelle Avienus aurait puisé son information, est elle-même indiscernable⁽⁴⁾. Mais, surtout, ce sont des critères géographiques qui paraissent ici dirimants, les populations concernées ne pouvant être situées aussi loin de l'embouchure du Rhône⁽⁵⁾; et si, malgré tout, il y a bien correspondance entre les ethnonymes celt. *Nantuates* et germ. *Daliterni*, p. ex., il y a lieu de se demander lequel est traduit de l'autre, et si les noms en cause ne sont pas plutôt ceux de tribus germaniques aventurées dans le Rhône supérieur lors des

⁽¹⁾ CÉSAR, *BG*, III, 4, 1 (*lapides gaesaque*; il s'agit des Seduni et des Veragri); VIRGILE, *Ēn.*, VIII, 661-662 (*Alpina gaesa*). Cf. S. REINACH, art. *gaesum* dans le *DA*, II, 2 (1896).

⁽²⁾ Ainsi DÜWEL, dans HOOPS², XI (1973), p. 190, avec doute il est vrai (réf. à W. Meid, p. 191); mais les arguments de H. Schmeja (cf. n. 5) ne sont pas utilisés dans cette notice.

⁽³⁾ AVIEN., *Ora marit.*, vers 674 sv. Il s'agit essentiellement des *Daliterni* où Much voyait un original **Dalībernōz* «(gens) de la vallée», dont *Nantuātes* serait la traduction celtique (cf. got. *dalap* «vom Tale her», germ. anc. *dal* «vallée»). Cf., pour l'ensemble de la question, LOICQ (2003), pp. 306-307.

⁽⁴⁾ Cf. p. ex. P.-M. DUVAL, *La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle*, I (Paris, 1971), §252, pp. 593-594; J. H. D. SCOURFIELD, art. *Avienus* dans l'*Oxford Class. Dict.*³ (1996).

⁽⁵⁾ Cf. LOICQ (2003), p. 307 et la bibliogr. de la n. 62. On a pensé plutôt à des tribus ligures, choisies ici comme ornements érudits. — Je n'ai pu voir l'ouvrage d'H. SCHMEJA, *Der Mythos der Alpengermanen* (Vienne, 1968).

incursions vers le massif des Alpes au II^e ou au III^e siècle (Marcomans, Quades ?).

Le «trésor» des casques dits de Negau (Ženjak près de Negova en Slovénie), dont l'un (B) porte une inscription germanique ainsi qu'on l'a rappelé déjà, est du type des découvertes archéologiques qui se prêtent le moins à une déduction sur l'histoire ou le peuplement d'une région. Si, après un siècle et demi de discussion, on s'accorde aujourd'hui à dater autour de 100-50 av. J.-C. l'enfouissement du dépôt⁽¹⁾, le fait que l'inscription de l'exemplaire A appartient à une autre langue (inidentifiable) suffit à écarter l'idée d'une origine locale de son possesseur. Tout ce qu'il est permis de rappeler à ce propos est qu'à cette date, voire un peu plus tôt (le casque appartient à un modèle étrusque), des germanophones se sont effectivement aventurés dans des régions proches des Alpes : on a pensé à un noyau de Cimbres-Teutons-Ambrons. Plusieurs sources écrites affirment en outre qu'à la différence des Celtes, les Germains combattaient sans casque ; par suite, le possesseur de B était sans doute quelque mercenaire venu du Nord et engagé dans une armée d'hommes à la solde, comme en ont pris à leur service les souverains hellénistiques, parfois aussi les Gaulois eux-mêmes, tels les Arvernes et les Séquanes⁽²⁾. Ce cas individuel, mais qui ne saurait avoir été isolé, est néanmoins instructif : il permet de comprendre comment, sous le nom de « Germains », une fois accrédité, on a pu confondre des Transalpins de toute origine.

⁽¹⁾ R. NEDOMA, art. *Negauer Helm*, §4. Inschriften, dans *HOOPS*², 21 (2002), p. 56. — On a soutenu des dates plus hautes (A. Mentz), mais aussi plus basses (début de l'Empire romain), et attribué ces casques à des auxiliaires ayant servi dans les nouvelles provinces danubiennes créées par Auguste (P. Reinecke) : voir p. ex. E. POLOMÉ, *Les casques de Negau et les Germains des Alpes*, dans *RBPH*, 34 (1956), pp. 232-233 (bibliogr.).

⁽²⁾ NEDOMA, art. cité, p. 60.

Tout désigne ainsi les peuples du Valais, où se recrutaient en ordre principal les Gésates au III^e siècle, comme étant des Celtes. Si donc, comme on le suggère ici, le nom *Germani* qui figure sur les *Fastes* et se profile derrière les *Semigermani* de Tite Live désignait bien leur fédération, on serait devant un cas similaire à celui des Cisrhénans de Belgique, avec un emploi « fédérateur » du même nom.

Quant à la région des sources du Rhin, la recherche contemporaine a peine à mettre en place les pièces d'une mosaïque où un peuplement de langue rétique (langue où l'on croit reconnaître des éléments étruscoïdes, on le sait) voisinaït avec un peuplement peut-être plus ancien, de type « celtique » au sens large, sans doute proche du lépontique du haut Tessin, et que le rétique a recouvert en partie⁽¹⁾. Une population rétique occupait en effet l'actuel canton suisse des Grisons, et, sous l'Empire, c'est sur les bords du Rhin antérieur qu'était située la métropole régionale (*Curia Raetorum*, aj. Coire).

Il est par ailleurs intéressant de noter ici qu'au témoignage de l'archéologie, cette même vallée entretenait des relations avec les itinéraires conduisant en Italie, non seulement avec le Tessin, mais encore avec la voie du Gothard lui-même, réhabilitée seulement au Moyen Âge, mais nullement ignorée à l'époque de La Tène comme le montre le trésor d'objets celtiques en or, de provenances diverses, découvert en 1962 près d'Erstfeld (CH, Uri)⁽²⁾. On ne saurait négliger non plus le fait que les Lépointiens, les Camunniens (Val Camonica) et les Rêtes ont reçu de l'Étrurie padane (Bologne, Modène) l'alphabet nord-étrusque grâce auquel ces peuples nous ont laissé quelques témoins de leurs langues. Le même itinéraire, qui était au IV^e siècle

⁽¹⁾ LOICQ (2003), p. 309, avec les réf. citées *ibid.*, n. 74.

⁽²⁾ Références chez LOICQ (2003), p. 311. Cf. KRUTA (2000), p. 605.

celui du commerce étrusque avec le continent européen, a, par un obscur cheminement, abouti jusque chez les Germains où, quelques siècles plus tard, ce même alphabet, aménagé, réapparaîtra sous la forme de l'écriture runique.

Bien qu'on ne dispose pas d'indices plus précis, il est donc permis de concevoir que le contact avec des peuples transalpins, en particulier avec les Gésates, occasionné par les guerres du III^e siècle en Italie septentrionale⁽¹⁾, a été un facteur non négligeable, sinon déterminant, dans l'émergence du concept « Germains » associé aux Alpes centrales. D'une part, on entrevoit que ce nom a pu, çà et là, désigner de petites fédérations de tribus montagnardes, au sein desquelles se recrutaient ces bandes de mercenaires. D'autre part, dans une vision restée longtemps très imprécise de la géographie alpine (dont témoigne la confusion du Rhône et du Rhin), la ligne de faite réunissant les grands sommets, au nord de laquelle se trouvait le réservoir des Gésates, a pu être assimilée avec les deux fleuves naissants, dont le cours s'écoule en longitude, le Rhin dessinant même, on le sait, une large boucle pour reprendre, moyennant passage par le lac de Constance, cette allure longitudinale jusqu'au coude de Bâle. C'est cet horizon, où Rhin et grandes Alpes se confondaient, qui depuis la Rome du III^e siècle av. J.-C. aura été perçu comme une sorte de frontière : au delà vivaient des *Germani*, qui ne pouvaient être alors, en fait, que des Celtes *lato sensu*, éventuellement des Rètes. Même si la mention de *Germaneis* des Fastes triomphaux résulte d'un choix politiquement orienté, elle n'est donc pas pour cela sans fondement. Et l'habitude peut s'être prise d'appeler *Germani* les Gésates affrontés

⁽¹⁾ Des mercenaires gésates s'étaient déjà joints aux Boiens et aux Insubres lors de la bataille du cap Télamon, en 225, bataille remportée par Rome.

ou capturés lors des guerres de Cisalpine, contribuant à répandre le nom dans le public.

On est d'ailleurs tenté de supposer que, s'il a été réellement observé, l'un des traits ethnographiques prêtés à ses *Germanoi* par Posidonios vers 80 av. J.-C. ⁽¹⁾, et qui atteste l'usage du vin, vise des populations (celtiques) proches des routes du commerce méditerranéen; en même temps, une économie pastorale de type alpin peut expliquer la consommation régulière de viandes rôties arrosées de lait, évoquée par la même citation. Car, d'une part, il est permis de ne pas trouver décisives les raisons qui ont fait situer cette population sur les confins rhénans; si le livre XXX de Posidonios renfermait l'évocation des guerres cimbro-teutoniques, comme l'a supposé F. Jacoby ⁽²⁾, ces dernières ont très bien pu être pour le voyageur grec l'occasion d'évoquer quelque tribu des Alpes du Sud ou du Sud-Est, les envahisseurs ayant, comme on sait, franchi la montagne et pénétré jusqu'en Italie (bataille de Vercelli); d'autre part, au témoignage du matériel attribuable au La Tène récent, l'importation de vin paraît avoir été inexistante dans nos régions ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Réf. n. 56. On sait que la plus ancienne mention littéraire de « Germains » se trouve dans ce bref fragment qui décrit un repas matinal fait de morceaux de viande cuite arrosée de lait et de vin non coupé.

⁽²⁾ F. JACOBY, *Fragmenta graecorum historicorum*, II, C (commentaires) [Leyde, 1963], p. 169.

⁽³⁾ Cf. DE LAET (1982), p. 612. — Je m'avise que I. G. KIDD, dans le commentaire accompagnant son éd. de Posidonios, t. II, 1 (Cambridge, 1988), pp. 324-326, tient aussi, parmi les hypothèses possibles, que les « Germains » pourraient désigner une tribu particulière comme ceux que vise Tacite dans son *Namensatz*; pour les mêmes raisons économiques, il repousse la localisation rhénane, et inclinera à regarder vers une région plus orientale, voire semi-légendaire, en raison de l'utilisation faite de cette notice de Posidonios par l'érudit byzantin EUSTATHE, dans son comm. à l'*Iliade*, XIII, 6 (= Posid., fgt 277 b Kidd) : il s'agit d'un vers célèbre où sont évoqués les Scythes buveurs de lait de jument; mais Eustathe a très bien pu, me semble-t-il, rappeler à propos de ce passage homérique divers peuples, même européens, chez qui l'alimentation lactée tenait une grande place; c'est le passage homérique qui a une connotation semi-mythique.

Ces « Germains » de Posidonios sont-ils ceux-là mêmes que l'on entrevoit derrière les Gésates du Valais ? La chose paraîtra d'autant plus plausible que l'itinéraire en Gaule de l'ethnographe rhodien a suivi précisément la voie du Rhône. En tout cas, l'identification de ses *Germanoi* avec les Cisrhénans, inspirée par l'idée que des « Germains » sont nécessairement des gens du Nord, n'a pas de vraisemblance a priori. Ici encore s'affirme la nécessité de séparer l'histoire du nom de celle du concept.

D. *Germana*, un habitat bavarois du Moyen Âge. —

Un célèbre cartulaire bavarois, les *Traditiones* de Freising, fait mention à la date de 769 d'un *locus quae dicitur Germana uel ad monte*, à propos de la donation d'une église Sainte-Marie au chapitre cathédral de Freising⁽¹⁾. Cette église, et l'habitat qui l'accompagnait, ne sont pas localisés avec certitude : on a rejeté, pour des raisons à la fois topographiques et toponymiques, l'identification souvent reproduite depuis Förstemann avec une ferme dite *Germannsberg* près de Bruck, dont les dénominations anciennes renvoient clairement à un anthroponyme du type *Germer*, plus anciennement du type *Gerbald*⁽²⁾; de même, et cette fois pour des raisons sémantiques, H. Rosenfeld repousse la trop ingénieuse construction de W. Steinhauser qui, partant d'une explication de *Germ-* par **g^wher-* « être chaud, être bouillonnant », voyait dans le nom de la *Würm* (s.-affl. de l'Isar) la traduction germanique d'un hypothétique **Germ-änā-* « (eau) chaude » considéré comme « protoillyrien », et proposait la localité de Berg sur la rive droite du *Würmsee* comme étant l'«(habitat) dominant (la

⁽¹⁾ Cf. FÖRSTEMANN³ et JELLINGHAUS, I (1911), col. 1038. — Je résume ici, pour l'exposition des faits, l'étude de H. ROSENFELD (1961).

⁽²⁾ ROSENFELD (1961), pp. 250-251. Le nom est encore noté *Germersberg* chez Förstemann.

Würm)»⁽¹⁾ : or, l'eau de cette rivière, née dans les marais au pied des Pré-Alpes, est à peine moins froide que celle de ses voisines venues des grandes altitudes comme l'Isar!⁽²⁾ Il semble, en revanche, que le site d'*Aufkirchen* (près de Starnberg), juché sur une terrasse morainique à 680 m. d'altitude et dominant la rive droite du même lac, réponde aux conditions recherchées : une église de pèlerinage (lieu d'un culte pré-chrétien présumé) dédiée à la Vierge et bâtie en hauteur — d'où le site tire son nom —, ayant la primauté sur toutes les paroisses environnantes, etc.⁽³⁾.

H. Rosenfeld, à qui ces précisions sont empruntées, n'hésite pas à voir dans *Germana uel ad monte*⁽⁴⁾ deux éléments en étroite relation sémantique, et à interpréter, avec W. Krogmann, le nom *Germana* comme signifiant «éminence naturelle, montagne», dans la pensée que les *Germano-* seraient de même des «éminents» (*Hervorragender*)⁽⁵⁾.

Si, avec H. Rosenfeld, on considère que *Germana* n'a de répondant direct en germanique ni pour le radical ni pour le suffixe, et qu'il est visiblement antérieur à la germanisation, notoirement tardive, de la haute Bavière, on peut se demander si l'on n'a pas affaire au souvenir d'une ancienne population qui aurait eu là un lieu de rassemblement et de culte, souvenir qui se serait perpétué, pour cette raison même, à travers l'époque romaine (on est en deçà du *limes* rhéno-danubien). On n'ose évidemment faire état de la graphie *Germania* qui figure sur la suscription de la copie faite de ce document dans la première moitié du IX^e siècle : la renais-

⁽¹⁾ STEINHAUSER (1954), spéc. pp. 18-20; ID. (1956-1957), p. 82.

⁽²⁾ ROSENFELD (1961), pp. 252-253.

⁽³⁾ ROSENFELD, pp. 256-259.

⁽⁴⁾ Devenue *Germania in monte* dans la suscription accompagnant la copie, au IX^e siècle, sans la particule *uel* : ROSENFELD, p. 254. — On notera en passant l'action que le nom de la «Germanie» a exercée sur un toponyme de rayonnement régional, devenu tout uniment *Germania*.

⁽⁵⁾ KROGMANN (1951-1952).

sance carolingienne est intervenue entre-temps, et la Bavière est alors l'une des composantes du «royaume de Germanie», constitué en 843. Mais, dans le texte original, l'homonymie parfaite avec le nom ethnique, la finale *-a* insolite qui évoque un neutre pluriel comme celui qui est à l'origine, non loin de là, du nom de la ville de *Passau*, ancienne station d'auxiliaires bataves sur le *limes* (*Bataua castra*), seraient des indices allant dans ce sens.

Il n'est guère plus vraisemblable de considérer que l'expression *ad monte* (traduisant dans la langue des clercs une expression populaire de type *am Berge*) serait la glose d'un nom tombé alors en désuétude, un oronyme *Germana*⁽¹⁾ : car les emplois, souvent techniques, de la racine i.-e. **gher-* à laquelle on le rattache ne semblent guère convenir à la désignation d'une colline qui n'a rien des «aiguilles» dolomitiques; il s'agit en effet de formes naturelles ou d'objets qui font saillie, comme la moustache de l'homme, le groin d'un suidé, l'arête d'un poisson, la barbe d'un végétal, le bec d'un bateau, etc., et aussi (m. h. all. et mod. régional *grat*, pl. *gräte*) l'aiguille d'une haute montagne alpestre (cf. le *Gorner-grat* valaisan, qui culmine à plus de 3.100 m.); le sens de «hauteur» ou de «rocher» n'y paraît pas fondamental. Bien qu'on soit ici hors du germanique, on ne peut pas éviter de constater que le nom le plus proche formé sur cette racine au moyen d'un élargissement *-m-*, le v. anglais *geormanlēaf*, est un terme botanique désignant la «mauve» pour le contour dentelé de ses feuilles, détail qui a conduit à substituer à *georman-* devenu inintelligible par *gearwan-* (germ. anc. **garwa-* «déchiqueté, dentelé»)⁽²⁾.

⁽¹⁾ C'est la position de ROSENFELD (1961), pp. 254-256.

⁽²⁾ Voir le détail des formes et des sens chez KROGMANN (1951-1952), pp. 143-146. Cf. POKORNY, sous **gher-*, *ghrē-* (3), p. 440, qui, en dehors du gr. *khármē* «pointe de lance» (avec une glose assez obscure), ne cite aucune forme à *-m-* ni, hormis gr. *khoirás*, *-ádos* «écueil à fleur d'eau, récifs» et aussi «écrouelles», de formes à degré plein de la racine.

De quelque manière qu'on l'interprète, *germana* est un remarquable archaïsme tel qu'on peut en attendre en haute Bavière. La présence proche, autour d'Aufkirchen, d'une nécropole du Hallstatt ancien (début du I^{er} âge du Fer)⁽¹⁾, de rivières aux noms «paléo-européens» comme *Würm*, *Isar* ou *Ammer* (cf. nos *Worm*, *Yser*, *Oise*, *Amblève*, *Amberloup*)⁽²⁾, composent un cadre approprié, semblable à ceux où s'est conservé le lexème homonyme qui semble bien avoir fourni sporadiquement, à divers confins du monde celte, l'ethnonyme «Germain».

On trouvera dans une *Note additionnelle* (2) une brève présentation du problème posé par le nom *Germánioi* que donne Hérodote au peuple iranien habitant la *Carmanie*, partie orientale de la Perse des Achéménides, nom souvent cité, à tort, comme devant être associé, dans un cadre indo-européen élargi, à la problématique «germanique».

*
* * *

D'une manière générale (et abstraction faite du cas bavarois, que les Romains de l'époque républicaine ne pouvaient connaître), il est logique de supposer qu'en raison même de l'expansion progressive de la puissance romaine au nord des Alpes, la conception que le monde gréco-romain s'est faite des *Germani* a été une vision dirigée du *Sud vers le Nord* avant d'être la vision *Est-Ouest* qu'elle était pour César. Le progrès des connaissances, notamment à la suite de la conquête de la future Narbonnaise (123-118 av. J.-C.), a sans doute fait glisser en direction de la Gaule la frontière séparant les *Germani* de leurs voisins;

(1) ROSENFELD (1961), p. 257.

(2) Voir KRAHE (1964), sous ces noms, à l'index.

le rôle possible des Allobroges, comme relais, a été évoqué plus haut. Pour autant, l'orientation prise par le fleuve au coude de Bâle n'a pas bouleversé les conceptions qui situaient les *Germani* sur la rive droite. On ne s'est pas avisé que les véritables frontières ethniques suivaient un tracé décidément transversal au Rhin, les «Gaulois» au Sud, les Belges plus au Nord, d'autres Celtes périphériques appelés «Germaines» au Nord-Est, de part et d'autre du cours moyen-inférieur. Ce n'est sans doute qu'avec la constitution de cette province de Transalpine, axée sur le couloir du Rhône, et pénétrant ainsi au cœur de la Gaule, que cette ligne floue abritant des *Germani* se sera muée en frontière séparant ces derniers des Gaulois.

On vient de voir comment cette conception, qui servait les intérêts de César, devait se dérober à lui dès le début même de la campagne, avec les Helvètes, les Volques, les Cisrhénans, *sans qu'il ait cru devoir en modifier le principe*, qu'il pouvait tenir de Posidonios.

Y avait-il, dans cette vision du monde transrhénan, une sorte de continuité conceptuelle entre les *Germani* du Sud, connus de longue date, et ceux du Nord, que rencontre à partir de 58 le conquérant romain de part et d'autre du Rhin ? Les maillons manquants de cette longue chaîne se situent-ils chez ces Gaulois de Transalpine, la future Narbonnaise ? Peut-être faut-il surtout chercher ce raccord dans la très importante confédération des Suèves, qui s'étendait depuis l'Elbe inférieure et l'Oder jusqu'aux sources du Danube, laissant finalement son nom à la Souabe, et dont la progression vers la Gaule allait en quelque sorte au devant du concept, contribuant ainsi à l'étendre vers le Nord. En effet, commencée dès le II^e siècle av. J.-C., elle atteignait le Rhin peu après 100, laissant en Alsace comme dans le Palatinat des tribus, ger-

manophones ou non à l'origine — il n'importe —, qui avaient pris part à l'expédition d'Arioviste : Vangions, Némètes, Triboques ⁽¹⁾.

Dès lors, les « Germains cisrhénans » que rencontre César lors de la première campagne de Belgique apparaissent dans une autre perspective. C'est sans doute un hasard s'ils portaient le nom collectif de *Germani*, réplique septentrionale, et cette fois puissante, mais nullement émanation, ni matrice, des présumés homonymes dispersés dans le centre et dans le sud de l'Europe. Mais le fait que César apprenait de ses informateurs rémois, par exemple, qu'une partie des Belges non seulement provenait des pays d'au-delà du Rhin, mais portait même le nom que la tradition romaine attribuait globalement aux peuples transrhénans, n'a sans doute pas peu renforcé l'usage du nom et du concept ethnique, sans égard au fait qu'en les étendant vers le Nord-Est, il englobait des germanophones.

Peut-être la tradition gauloise elle-même avait-elle, de son côté, trouvé commode d'étendre le nom de « Germains », qui était celui des Cisrhénans et leur était sans doute propre, aux peuples parents de ces derniers demeurés en Westphalie, et, en transmettant dès avant César cet usage aux Romains, a-t-elle contribué ainsi à incorporer sous cette dénomination les régions d'entre Rhin et Elbe. L'extension du concept aux Suèves, toutefois, impliquait *de facto* des populations germanophones et est attribuable aux Romains, chez qui la notion de langue germanique était restée pratiquement inexistante,

⁽¹⁾ Il est peut-être caractéristique que, dans la grande histoire de TITE-LIVE, l'irruption des Suèves ait été, selon toute probabilité, l'occasion d'une description de la Germanie, malheureusement perdue, mais dont ont pu s'inspirer Pline et Tacite (T. L., CIV, 1 *Periochê* : *Prima pars libri situm Germaniae moresque continet*). Cf. l'éd. de P. JAL (C. U. F., 1984), p. 81, n. 3.

au mieux occasionnelle⁽¹⁾; au contraire, des Gaulois voisins des Cisrhénans, dont ils devaient comprendre le parler très proche du leur, n'ont pu sciemment appliquer ce nom à des populations alloglottes. Quoi qu'il en soit, c'est cette phase septentrionale et relativement tardive du processus qu'a retenue en dernier ressort Tacite dans le *Namensatz*, pour autant que, comme on l'a admis plus haut (chap. 2), l'évocation des Tongres y soit bien authentique et se réfère à l'ensemble des Cisrhénans de César.

Cette généralisation du nom des Germains, ainsi rétablie dans son cheminement probable, se révèle comme une série tournante de processus banals d'extension onomastique par «proximité généralisée» qui, à partir de centres nucléaires modestes, finissent par se rejoindre et former le concept cohérent qui s'imposera durant toute la période impériale.

Ainsi entendu, ce processus, qui implique la polygénèse du nom, révèle aussi son véritable caractère, parfaitement indiqué par le choix du verbe *cognominare* employé par Pline à propos des «Germains» hispaniques. Il s'agit bien en effet d'une dénomination accessoire, vraisemblablement circonstancielle, à l'occasion collective, qui toujours accompagne des noms ethniques propres : groupement des Éburons, Condruses, etc., en Belgique, peut-être des nations du Valais et des Alpes Pennines; Auriates ou Oriates des Alpes Cottiennes; habitants de la région d'Oria ou Oretum dans la Sierra Morena espagnole.

Ce n'est pas, d'ailleurs, que l'onomastique d'Asie et d'Europe ne suggère maint rapprochement avec le nom

⁽¹⁾ Ainsi, lorsque César note qu'Arioviste, chef des Suèves, parlait le gaulois «à la suite d'une longue pratique» (*longinqua consuetudine*), ainsi qu'il a été rappelé plus haut.

des Germains. Mais l'intérêt de ces rapprochements n'est plus d'ordre historique : il a trait à l'étymologie, objet d'hypothèses multiples et de discussions sans fin, mais que les considérations qui précèdent permettent, semble-t-il, d'aborder de manière plus sélective.

5. Approche étymologique

Il suffit d'un coup d'œil sur n'importe quel recueil onomastique relatif à l'Antiquité, comme celui d'A. Holder pour l'Europe occidentale, celui d'Ant. Mayer pour les pays illyriens, ou ceux de L. Robert pour l'Asie Mineure, pour réaliser combien est répandue, dans les noms de personnes aussi bien qu'en toponymie, la séquence *germ-* ou *garm-* (qui, on l'a vu, peut être une simple variante phonétique de *germ-*, *e* étant sujet à passer à *a* devant *r* en syllabe fermée, comme dans fr. *marché* de *mercātu(m)*). En 1934, dans son *Altgermanien*, Ed. Norden, qui avait eu l'intuition que la solution du problème tant débattu devait être cherchée hors de la Germanie propre, avait rassemblé une série de noms, concentrés il est vrai sur l'Illyricum (à la mode à cette époque), et dans une perspective « monogéniste » qui, au demeurant, n'aboutissait à aucun essai étymologique à proprement parler.

Mais, avant de jeter le regard sur ce matériel et d'en tenter un classement utile, il convient de revenir brièvement sur les tentatives faites pour expliquer le nom par l'adjectif lat. *germānus*. Car les différents essais proposés jusqu'ici se laissent répartir en plusieurs catégories, selon qu'on considère le nom comme non indigène (A), comme indigène et d'origine germanique (B) ou d'origine celtique voire pré- ou proto-celtique (C).

A. *Germāno-* est une création ou la traduction romaine d'un nom indigène. — Ce type d'explication suppose évidemment que les « Germains » d'Espagne et de l'Italie alpine soient issus du monde germanophone de l'Europe septentrionale *et qu'ils aient été reconnus pour tels* à l'époque romaine impériale. Ceci implique, comme il a été dit plus haut, que les petites communautés qu'ils formaient n'aient pas été assimilées entre-temps : condition certes envisageable s'il s'agit de colonies germaniques d'époque historique, mais dénuée de vraisemblance si, comme il paraît probable, on a affaire à des noyaux de date protohistorique ayant accompagné dans leurs déplacements des migrants majoritairement alloglottes (en l'espèce des Proto-Celtes, ancêtres ou non des Celtibères). Le cas est tout différent, on le voit, de celui, parfois invoqué en la circonstance, des Visigots ou des Vandales installés en Espagne et, pour ces derniers, laissant leur nom à l'Andalousie : il s'agit là de communautés assez importantes pour y avoir fondé des États organisés. On pourrait invoquer à meilleur escient les localités gallo-romanes dont le nom conserve depuis le haut Moyen Âge le souvenir de communautés germaniques issues des grandes invasions, du type *Sassogne* (Saxons), *Francourville*, etc., bien qu'on puisse présumer qu'elles se sont depuis longtemps assimilées au milieu roman.

Il est d'ailleurs très douteux qu'un tour **germani Galli* se soit fixé assez tôt pour désigner les ou des « Germains » sans laisser d'autre souvenir dans la tradition historiographique que le *gnēsioi Galátai* de Strabon, lequel peut, à cette date, sortir d'un rapprochement a posteriori avec l'adj. *germānus*, — sans aucune trace non plus chez les his-

toriens ou lexicographes de l'époque impériale⁽¹⁾, où *Germani* est utilisé comme un ethnique authentique.

Aussi bien la principale difficulté que rencontre l'explication par lat. *germanus* est-elle ailleurs. Non seulement elle fait bon marché de la dispersion en Europe du radical onomastique *germ-*, mais elle se heurte d'une manière générale au fait que les dénominations latines de nations ou de communautés étrangères est tout à fait exceptionnelle. Les deux exemples qui viennent à l'esprit, celui des *Conuennae* qui ont laissé leur nom au pays de Comminges (Haute-Garonne)⁽²⁾, et celui, évoqué plus haut, des *Vallenses* du Rhône antérieur, sont dus à des circonstances particulières. Ils traduisent des regroupements administratifs de diverses populations : les unes pyrénéennes, contraintes par Pompée de former une colonie commune, pour sécuriser les communications avec l'Espagne; les autres formaient auparavant la fédération celto-rétique des Alpes Pennines. Sans doute, on a supposé que *Vallenses* ne serait que la traduction du nom des *Nantuâtes* qui, maîtres du large couloir fluvial débouchant au lac Léman, devaient avoir eu au sein de cette fédération une certaine prépondérance; il se peut en effet que leur nom (cf. gaul. *nantu-* «vallée») ait suggéré la dénomination de l'ensemble; mais la vallée formant ici l'axe unique de communication, la rencontre peut être fortuite. — On a aussi pensé que l'usage du tatouage ou d'une peinture corporelle serait à la base du nom des *Pictes* de la Haute Écosse (lat. *Picti*); mais le rapprochement avec les *Pictones* ou *Pictāuī* du Poitou montre

⁽¹⁾ L'expression d'ISIDORE DE SÉVILLE, *Orig.*, XIV, 4, 4 : *propter fecunditatem gignendorum populorum Germania dicta est*, dont nous ignorons la source, et où une étymologie latine est sous-jacente, ne saurait passer pour probante : les Anciens, on le sait, pensaient leurs étymologies dans le cadre exclusif du grec et du latin.

⁽²⁾ Le latin possède un substantif *conuennae* désignant des «étrangers venus de toute part».

que le nom peut être celtique⁽¹⁾; ce nom de «Pictes» n'apparaît d'ailleurs pas avant le Bas-Empire, et l'on soupçonne qu'il pourrait être une appellation tardive des *Calédonnes*, nom authentique qui a survécu en gallois ancien⁽²⁾.

L'hypothèse d'une origine latine du nom des Germains, que n'avait pas écartée J. Vendryes autrefois, on l'a vu, a gardé des partisans jusqu'à nos jours⁽³⁾, en dépit des témoignages extérieurs aux *Germani* du Nord-Ouest, dont aucun, à la vérité, n'est à lui seul décisif. D'ailleurs, elle se présente sous des formes très diverses. Si l'idée de «Gaulois pur sang», c'est-à-dire exempts de toute contamination étrangère (**germani Galli*), paraît difficile à soutenir, on a supposé à diverses reprises que le nom serait la traduction latine d'ethnonymes authentiquement germaniques interprétés, éventuellement via des intermédiaires gaulois⁽⁴⁾, par *consanguinei* :

⁽¹⁾ Cf. DOTIN (1920), sous *Picti*; POKORNY, sous **peig-*, **peik-* (2), p. 795.

⁽²⁾ Cf. p. ex. J. LOTH, *Les formes celtiques du nom des Calédoniens*, dans *RC*, 47 (1930), pp. 1-3. — On a pensé, il est vrai, que le nom latin pouvait être une traduction de *Cruithin* ou *Cruithni* donné aux Pictes par les Irlandais du Moyen Âge — nom qui, commun à tout le celtique insulaire pour désigner l'île de Bretagne et ses habitants (britto-latin *Brittones*, gall. mod. *Prydain*), serait à rapprocher à son tour d'une famille lexicale à la polysémie déconcertante. Ainsi le mot gallois *pryd*, dans l'une de ces acceptions, se rapporte à la «forme», à l'«apparence»; et le nom celt. comm. **Q^writeno-* (dans le sens «[les hommes] aux dessins»?) se rapporterait à la coutume du tatouage attestée chez les Celtes insulaires (sur cette coutume, voir maintenant Ch. W. MACQUARRIE, *Insular Celtic tattooing : history, myth and metaphor*, dans *EC*, 33 [1997], p. 159 sv.). Tout ceci est au plus haut point conjectural, et si le témoignage d'Isidore de Séville a une réelle valeur ethnographique, on ne saurait à l'évidence en dire autant de son étymologie qui rapporte simplement *Picti* au verbe *pingere* (voir les textes anciens réunis chez MACQUARRIE, art. cité, p. 167 sv.; cf. aussi 170). La racine **q^wer-* ne se réfère pas à la technique du tatouage, mais plutôt à l'apparence, p. ex. magique, et l'irlandais ancien a pour cette technique d'autres mots (P.-Y. LAMBERT, dans VENDRYES et coll., *LEIA*, C-232, 254 et 256, resp. sous *creth*, *Cruithin*, *cruth*). Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, on est ici dans un contexte qui n'est plus romain que marginalement, bien éloigné de celui qui a vu s'accréditer le concept et le nom des Germains.

⁽³⁾ Ainsi COLLINDER (1944); RÜBEKEIL (1992), pp. 182 et s. — *Contra* : NEUMANN (1998), p. 260.

⁽⁴⁾ Sur le rôle des interprètes gaulois dans la transmission du nom des Germains, voir DOBESCH (1982/2001), spéc. pp. 1004-1005.

a) des **Skires** du bassin de la Vistule (lat. *Sciri*), par opposition avec les Bastarnes (*Bastarnae*) dont le nom leur aurait été donné par les Skires leurs voisins⁽¹⁾; depuis longtemps, ce nom est rapproché d'adjectifs germaniques (got. *skeirs* «clair», etc.) encore représentés en allemand moderne par *schier* «pur, sans mélange» (en parlant de produits alimentaires); mais la valeur sémantique originelle de cette famille n'étant pas entièrement claire⁽²⁾, il faudrait supposer chez les Skires ou leurs voisins la même évolution sémantique qui a abouti, en germanique historique (depuis le IV^e siècle, il est vrai) au sens indiqué; en outre, et surtout, l'éloignement géographique de ce peuple riverain de la Vistule, hors de tout contact avec les Celtes, ne répond en aucune manière au mode de transmission que rendent vraisemblable les circonstances historiques rappelées plus haut;

b) des **Suèves**⁽³⁾ (lat. *Suēbi*, de germ. comm. **swē-þōz* qui exprime d'après l'opinion commune l'appartenance à une même souche, à même groupe ethnique, ou selon M^{me} F. Bader⁽⁴⁾ la possession d'un territoire conquis); mais quel interprète pouvait-il discerner le sens, même approximatif (car ces traductions par lat. *germanus* ne sont guère que des à-peu-près⁽⁵⁾), d'un nom aussi archaïque et inanalysable que **swē-þōz*? d'ailleurs, à la date qu'il convient d'envisager, compte tenu du cheminement du nom à travers la Gaule de l'Est, voire d'une transmission du nom

⁽¹⁾ T. PEKKANEN, dont la construction est mise en parallèle avec une interprétation du *Namensatz* de Tacite (cf. LUND, 1991 b, n° 83).

⁽²⁾ Voir KLUGE, *Etym. Wb. der dtsh. Sprache*, 17A. SCHIRMER et W. MITZKA (Berlin, 1957), sous *schier*; POKORNY, sous **skāi-*, pp. 917-918, qui ne cite cependant pas le nom des Skires.

⁽³⁾ RÜBEKEIL (1992), chap. 3.

⁽⁴⁾ BADER (1997), p. 79; cf. EAD., discussion de RÜBEKEIL (1992), dans *Rev. de philol.*, 68 (1994), p. 245.

⁽⁵⁾ Objection similaire chez NEUMANN (1998), p. 260.

par les Alpes dès le dernier quart du III^e siècle, les Suèves ne sont pas encore assez proches des Gaulois pour expliquer le mécanisme onomastique envisagé;

c) de la **branche rhénane des Germains dans la descendance de Mannus**, appelée par Tacite *Istaeuones* dans le seul passage où figure le *Namensatz* (*Germ.*, 2)⁽¹⁾; ce nom serait à rapprocher, nous dit-on, d'une famille de mots slaves exprimant «réalité, authenticité», dont le type initial est v. sl. (*j*)*istŭ* «vrai, pur» (russe *istyj*, pol. *isty*, etc.)⁽²⁾; mais la ressemblance d'*Istaeuones* avec le russe *estestvénnij*, litt. «existentiel», est tout extérieure : le mot russe est clairement formé sur la 3^e pers. du singulier (*est'*) au moyen de suffixes banals (cf. *estestvo* «nature»)⁽³⁾. D'ailleurs, la forme même de ce nom germanique n'est nullement assurée, la tradition manuscrite de Tacite hésitant entre *Istuaeones* et *Istaeuones*; sur base d'un texte de Pline l'Ancien (IV, 99), on privilégie aujourd'hui une forme en *Istr-*, elle-même incertaine, mais susceptible d'une étymologie mieux en rapport avec la sphère mythico-religieuse dont relève ce passage de Tacite⁽⁴⁾.

Aucune des circonstances particulières qui ont conduit les Romains à forger un nom pour désigner des peuples étrangers ne se rencontre dans le cas des «Germains», que l'on envisage l'axe alpin ou, plus tard, l'axe gaulois. La stabilité du nom, inhérente à sa structure même, a dû lui assurer la même forme dans

⁽¹⁾ P. ex. HARTMANN (1918). Cf. HUBERT (1924-5/1952), pp. 26-27, qui la mentionne, mais la tient pour peu vraisemblable.

⁽²⁾ Cf. R. TRAUTMANN, *Baltisch-slavisches Wb.* (Göttingen, 1923), sous *īsta*, p. 105; M. VASMER, *Russ. Etym. Wb.*, I (1953), sous *istyj*.

⁽³⁾ Cf. A. VAILLANT, *Gramm. comp. des langues slaves*, IV. *Formation des noms* (Paris, 1974), § 1159, pp. 677-678.

⁽⁴⁾ NEUMANN, art. *Istwodonen (Istrionen)* dans HOOPS², 15 (2000).

les deux filières. Pourquoi alors les Romains ne pouvaient-ils pas adopter cet ethnonyme que sa finale rendait aisément assimilable, alors qu'au cours de l'expansion de leur empire ils en accueilleraient tant d'autres ?

D'ailleurs, il n'est pas entièrement isolé en indo-européen occidental, ni même en celtique, ainsi qu'on le verra plus loin.

B. Le nom est indigène et d'origine germanique. — Il y a trois quarts de siècle, un éminent germaniste scandinave, dont l'impartialité a été partout reconnue, T.E. Karsten, écrivait en substance que toute la science et l'ingéniosité déployées pour trouver à ce nom une étymologie germanique ont pratiquement échoué ; et d'ajouter que le nom de ce peuple, apparaissant à l'origine limité à la zone des contacts les plus anciens entre Celtes et Germains, est a priori présumé d'origine non-germanique⁽¹⁾. Plus précisément, le fait que les « Germains » connus à la date plus ancienne et, par corollaire, les plus proches de l'Italie, soient des Celtes, ou du moins des Indo-Européens occidentaux non caractérisés comme Germains, constitue à lui seul pour tout esprit non prévenu une présomption très forte. Encore fallait-il reconnaître le caractère non-germanique de ces « Germains » du Sud ou du centre de l'Europe.

Aussi ne convient-il pas de s'arrêter ici aux nombreux essais tentés en ce sens depuis la première moitié du XIX^e siècle, et dont il ne semble pas qu'un inventaire ait

⁽¹⁾ KARSTEN (1931), pp. 126-127. L'auteur, cependant, n'envisageait comme zone de contact que la région rhéno-mosane. — Même constat chez WEISGERBER (1969), p. 337.

été dressé récemment⁽¹⁾. Les plus grands germanistes se sont d'ailleurs trouvés embarrassés. Ainsi R. Much, dans sa contribution au *Reallexikon* de Hoops, se déclarait séduit par l'étymologie celtique de R. Henning, sur laquelle on aura à revenir, avant de proposer une explication par le germanique, au demeurant très artificielle⁽²⁾. Il est vrai que, de l'aveu de S. Feist, qui a combattu le «germanocentrisme» de Much et pour qui le nom «Germain» a désigné à l'origine des populations celtiques, aucune explication par le celtique insulaire ne s'impose davantage⁽³⁾.

Il convient toutefois d'apporter ici une nuance à ce constat négatif. De ce que les anthroponymes franciques ou saxons du type *German-*, *Girmin-* ne peuvent témoigner du caractère germanique de l'ethnonyme, ainsi qu'on l'a vu p. 136, il ne résulte pas que le germanique n'ait pas possédé à date ancienne un lexème de forme *german-* éventuellement apparenté au proto-celtique *Germano-*, même si l'on peut soupçonner dans ces anthroponymes isolés une éphémère importation au cœur de l'Allemagne du nom latin *Germani* usité dans les provinces rhénanes de l'Empire romain.

C. Le nom est indigène et d'origine celtique ou proto-celtique. — Ici encore, les essais n'ont pas manqué dans le passé⁽⁴⁾, depuis le rapprochement proposé par le

⁽¹⁾ On trouvera un aperçu des plus sérieux de ces essais chez FEIST (1930-1931), pp. 386-390; MUCH (1936), pp. 508-528; BACH (1952), §266, pp. 319-321; STEINHAUSER (1954), pp. 18-25; NEUMANN (1998), pp. 259-263 et la bibliogr. pp. 263-265, actuellement la plus complète dont on dispose jusqu'ici. — L'explication présentée en 1942 par J. Trier («gens du *Ring*», v. norr. *gardr*) et brièvement discutée par E. POLOMÉ, *RBPB*, 39 (1961), p. 629, est artificielle et n'a guère été retenue.

⁽²⁾ MUCH (1913-1915), §21 et s.

⁽³⁾ FEIST (1930-1931), pp. 384-385 : «Die Versuche, ihn (s. e. den Namen *Germanen*) aus keltischem Sprachgut zu deuten, sind alle misslungen».

⁽⁴⁾ FEIST (1930-1931), p. 384, n. 2.

fondateur de la philologie celtique, K. Zeuss, avec l'irlandais *ger* «voisin», jusqu'à l'explication par *germ-* «chaleur», qui est l'une de celles qui devront un instant retenir l'attention, — sans compter la théorie de R. E. Zachrisson, à laquelle H. Krahe a apporté indirectement un appui⁽¹⁾, et qui donnait au nom une origine hydronymique, le torrent alpin *Germanasca*, évoqué plus haut, étant proche de la communauté de *Germani* présumée du haut Piémont.

Ce qu'on entrevoit du celtique continental n'offre que peu de rapprochements utiles. On n'ose utiliser l'abondante moisson des *cognomina* comme *Germanus*, *-a*, *Germaninus*, *Germanius*, *Germaniola*, etc., livrée par l'épigraphie latine des provinces de l'Empire, dont plusieurs avaient un fond de population celtique — moisson qui s'accroît sans cesse au fil des découvertes⁽²⁾. Ceci, en raison, d'une part, de l'interférence de l'adjectif latin et surtout du *cognomen* homonyme, et d'autre part, de la circulation des personnes d'une province à l'autre de l'Empire, qui réduit la représentativité régionale d'un nom étranger à la tradition méditerranéenne (anthroponyme, théonyme, etc.). On ne sait non plus que faire des *Germérai* ou *Germárai* évoqués comme *Keltikēs ethnos* dans une citation attribuée par un géographe byzantin à un ouvrage du *corpus Aristotelicum*⁽³⁾;

⁽¹⁾ ZACHRISSON (1928); KRAHE (1957).

⁽²⁾ La brève énumération figurant ci-dessus provient des index des t. VII (Bretagne insulaire : 1873) et XIII (Trois Gaules et Germanie : 1943) du *CIL*, ainsi que de ceux des recueils de DESSAU (pour l'Empire en général) et de COLLINGWOOD et WRIGHT (pour la prov. de Bretagne). L'enquête a été poursuivie, sous forme de sondage, pour les années 1994-2001, via *L'Année épigraphique*.

⁽³⁾ ÉTIENNE DE BYZ., sous *Germára* (var. mss *Germéra*, corrigée avec doute en *Germérai* par A. Meineke, afin de faire de cette glose un pluriel). Il est dit de ce peuple, autrement inconnu, «qu'il ne voit pas pendant le jour», ce qui pourrait évoquer une latitude septentrionale, au soleil rare et bas sur l'horizon, et répondre à l'ancienne et populaire image méditerranéenne du nord du continent, où Celtes, Germains et Scythes étaient confondus. — On ignore par ailleurs tout (date et auteur) de cette citation, extraite par un compilateur byzantin d'un recueil de traits légendaires et merveilleux relatifs à des peuples lointains, comme il en circulait dans

on a vu plus haut que, dans la tradition grecque, le terme «Celtique» a eu longtemps un sens très large. Mais le nom, qui ne saurait être imaginaire, est peut-être parvenu à ce compilateur sous une forme celtique et ne saurait être traité à la légère, comme on va le voir ci-après.

Le corpus des inscriptions en langue gauloise livre peu d'éléments utiles. Un nom GARMANOS, gravé souvent CARMANOS (les deux signes sont peu distincts l'un de l'autre), figure sur le droit de monnaies attribuées aux Atrébates (et effectivement recueillies dans le Pas-de-Calais ou dans le Nord), parce qu'elles portent au revers le nom COM(MI)IOS où l'on a cru reconnaître le célèbre chef évoqué par César; un nom abrégé CARM[?] apparaît aussi sur des monnaies au même type que les précédentes, mais accompagné cette fois au droit d'un nom différent; il semble que rien, au point de vue numismatique ou archéologique, n'empêche en effet de les attribuer au deuxième quart du I^{er} siècle av. J.-C. ⁽¹⁾ Il n'importe pas ici de savoir s'il s'agit d'un responsable monétaire ou d'un chef partageant le pouvoir avec le personnage qui l'accompagne ⁽²⁾ mais, comme on conçoit que noms de personnes et noms de peuples puissent exprimer des qualités communes (ex. *Biturix* et les *Bituriges* du Berry), si l'on peut rapprocher *Garmanos* ou *Carmanos* de l'ethnonyme *Germano-*. Déjà, l'os-

l'Antiquité, et confondu avec les *Mirabilia* dus à des successeurs d'Aristote. Voir à ce sujet la note perspicace de V. ROSE, *Aristoteles pseudepigraphus* (Leipzig, 1863), qui classe ce «fragment» parmi les *falsa varia*, n° 16, p. 624. Celui-ci ne figure plus dans les éditions ultérieures des *Mirabilia*, comme celle de L. D. DODWALL dans J. BARNES, II (Princeton, 1985).

⁽¹⁾ J.-B. COLBERT DE BEAULIEU et B. FISCHER, *RIG*, IV. Légendes monétaires (Paris, 1998), resp. n° 99, pp. 180 et s., et 25, pp. 78-79, où les auteurs se tiennent aux données strictement documentaires. — Je me plais à remercier ici M^{lle} I. Tassinon, actuellement attachée au Cabinet des Médailles de Bruxelles, pour l'aide qu'elle m'a fournie dans cet aspect particulier de ma recherche.

⁽²⁾ Cf. sur cette association de deux noms, fréquente en Belgique, S. SCHEERS, *Traité de numism. celtique*, II. Gaule Belgique (Paris, 1977), p. 185.

cillation de la consonne initiale, fréquente d'une manière générale sur les documents gaulois ⁽¹⁾, pose le problème de savoir, en ce cas comme en d'autres, quelle est la forme ancienne; il semble que ce soit tantôt l'une, tantôt l'autre, d'après quelques étymologies évidentes (ainsi **ORCETORIX** pour *Orgetorix*), des cas de lénition (/k/ passant à /g/ comme en celtique insulaire) n'étant pas exclus, — ce dont il ne peut être question ici; et, comme on voit mal autrement le passage de la sourde à la sonore, on serait tenté de donner la priorité à la forme *Garmanos* (en attribuant les graphies avec **C** à un accident graphique), n'était le fait que l'onomatistique gallo-romaine a *Carmo* et *Carminius* qui peuvent être resp. la forme familière et un dérivé de *Carmanos* ⁽²⁾. — En outre, si le passage *-er-* > *-ar-* au voisinage de *g* n'est pas sans exemple ⁽³⁾, il est loin d'être une règle; et même le cas le plus net, celui du nom de la «grue» (gaul. *-garanus*, britt. *garan* en regard de gr. *gérános*), n'est pas sûr, la forme celtique commune pouvant, avec un tel suffixe, avoir le radical au degré réduit **o* (ainsi Pokorny, p. 384), comme en germanique (all. *Kranich*). Sauf erreur, on ne relève aucun exemple de **Garmanus*, etc., dans l'épigraphie celto-romaine, même en Bretagne insulaire où l'influence brittonique, invoquée plus haut, ne s'est exercée sur ce point qu'à date tardive. Inversement, aucun des types connus de ces séries atrébates n'offre une variante **G/Cermanos*. Dans ces conditions, il est préférable de séparer ce nom de celui des «Germanis». *Carmanos* trouve du reste

⁽¹⁾ Les ex. sont réunis chez DOTTIN (1920), p. 63 (l'ouvrage reste indispensable pour les questions proprement épigraphiques, e. a.).

⁽²⁾ Si les deux lettres C et G sont plus ou moins confondues par le graveur monétaire (réminiscence des habitudes graphiques inhérentes à l'usage de l'alphabet grec, qui s'est prolongé jusqu'au I^{er} siècle? le Γ grec est paléographiquement à l'origine du C latin, qui a longtemps servi à la fois pour c et pour g), la priorité peut être pour *Carmanus*.

⁽³⁾ PEDERSEN, I (1909), §28, 7, pp. 38-39.

une étymologie plausible dans la racine celt. *car-* «aimer, désirer» (gaul. *caro-*, *caranto-*, etc)⁽¹⁾, tandis que *Germanos* peut être rapproché de *garo-* «crier» (cf. gall. et bret. *garm* «clameur, vocifération»)⁽²⁾.

Une émission monétaire abondamment répandue dans le nord et le centre de la Gaule, et attribuée sans preuves suffisantes aux Trévires, porte la légende latine **GERMANVS INDVTILLI L**, où tant la relation entre les deux noms (dont le second paraît être un génitif singulier si **L** est séparé) que la signification du **L** sont indiscernables⁽³⁾. De toute manière, cette émission, faite sur le modèle de monnaies lyonnaises frappées vers 15 av. J.-C., est trop tardive pour garantir l'existence de *Germanos* dans l'anthroponymie gauloise préromaine; mais elle atteste, à une date relativement précoce, l'introduction de *Germānus*, quelle qu'en soit l'origine, dans celle de la *Belgica* (voir la *Note additionnelle*, 3).

De date pré-romaine à coup sûr, mais parvenu incomplet, est en revanche le mot ΓΑΡΜΑ [- - qui se lit sur une inscription très mutilée d'Alésia (auj. Alise-sainte-Reine, F, C.-d'Or) en alphabet grec⁽⁴⁾. Il s'agit, selon toute vrai-

⁽¹⁾ DELAMARRE (2003), pp. 105-106, suggère de rattacher ce nom à celui, présument, de la «belette», **carmon-* : il est vrai que *Wiesel* est connu comme patronyme en Allemagne. Toutefois, **carmon-* étant isolé en celtique, comme le remarque l'auteur, on peut se demander si le nom gaulois n'est pas à rattacher lui aussi à *car-* + suff. *-mon-* : on aurait là une métonymie analogue à celle qu'on connaît en français pour «belette», en anglais (*fairy*), en breton (*kaerell*, cf. *kaer* «beau», etc.), etc.

⁽²⁾ DELAMARRE (2003), sous *garo-*.

⁽³⁾ H. VAN DE WEERD, *Inleiding tot de Gallo-Romeinse archeologie der Nederlanden* (Anvers, 1944), p. 173 (et fig. 33, 9, p. 170), repousse l'interprétation *Germanus Indutilli l(ibertus)* «G., affranchi d'Indutillus», pour des raisons de vraisemblance sociale, s'agissant d'un magistrat monétaire; on peut ajouter qu'il serait étrange, à cette date, de voir un personnage de nom manifestement indigène comme *Indutillus* acquérir la citoyenneté romaine, et donc la capacité d'affranchir. Il n'empêche toutefois que, si ce que nous lisons **L** avait une autre signification, *Indutilli* pourrait être le patronyme de *Germanus* à la manière celtique. — Cf. aussi SCHEERS, *Traité*, II, n° 216, pp. 180-182; A. BURNETT, M. AMANDRY et P. D. RIPOLLES, *Roman provincial coinage*, I, 1² (Paris, 1998), n° 506, p. 149.

⁽⁴⁾ M. LEJEUNE, *RIG*, I. Textes gallo-grecs (1985), G-257.

semblance, du début d'un patronyme, dont l'étendue n'est pas déterminable (*Garm-*), ni, par suite, l'analyse et donc la parenté éventuelle avec les noms qui précèdent; la graphie avec Γ renforce légèrement, toutefois, la thèse de l'existence d'un anthroponyme *Garmanos*, avec *G-*, mais non nécessairement homophone de l'ethnique *Germano-*. Dans le cadre, sans doute, d'une manière différente de disposer les fragments de ce monument, on a proposé à date récente d'autres interprétations, dont aucune ne fait ressortir un élément solide pour la présente recherche ⁽¹⁾.

Toutefois, si la présence en celtique continental (ainsi d'ailleurs qu'en celtique insulaire) d'un anthroponyme ou d'un élément susceptible d'éclairer *Germano-*, se révèle problématique, il apparaît du moins que notre ethnonyme n'y détonne pas; et, identique ou non, *G/Carmanos* fournit un nom de formation analogue, tandis que l'énigmatique *Germara-*, *Germara-* du Pseudo-Aristote montrerait au contraire le radical de *Germano-*, mais avec un autre suffixe. Or, une formation suffixale *-ro-*, *-rā-* précédée d'une voyelle *a* ou *e* est attestée en celtique insulaire: ainsi irl. anc. *gal-ar* nt. «maladie, chagrin», bret. *gl-ac'h-ar* «douleur, affliction», cf. p.-ê. gr. *kholērā*. On la rencontre avec valeur collective: gall. *ad-ar* «oiseaux», cf. v. h. all. *fed-ara* «ailes»; irl. anc. et mod. *salch-ar* litt. «ensemble de choses sales» > «malpropreté, souillure», en reg. de l'adj. *salach* «sale» ⁽²⁾. Il apparaît alors que *Germ-a/er-* + désinence pourrait avoir signifié «la communauté possédant la qualité exprimée par

⁽¹⁾ LAMBERT (2003), p. 63, restitue, avec doute, *garma[n]*, accusatif sg. d'un nom neutre en *-mn-* (avec vocalismes divers, cf. lat. *nōmen*, gaul. *anman*), qui signifierait «charme». — De son côté, DELAMARRE (2003), sous *garo-*, propose «cri», interprétant autrement ce même mot, tiré d'une racine plus ou moins onomatopéique **gar-* très représentée en celtique insulaire, e. a. avec élargissement *-m-* (britt. *garm*) ou suffixe *-mn-* (v. irl. *gairm* nt. «cri, appels»): cf. STOKES et BEZZENBERGER, p. 106; POKORNY, p. 354.

⁽²⁾ PEDERSEN, II (1913), §395, 3, pp. 50-51.

germ-». Que, d'autre part, des ethniques (donc de genre masculin) puissent être thèmes en *-ā-*, c'est, faut-il le rappeler, ce que montrent à l'évidence les noms des *Belgae* et des *Volcae*; aussi bien, rien ne prouve qu'il ne faille pas restituer *Gérmeroï*, ni qu'il ne s'agisse pas plutôt d'un nom de rivière, confondu avec celui de ses riverains : l'Europe, on le verra plus loin, connaît plusieurs rivières en *Germ-*, et d'autre part un suffixe de type *-ar-* n'est pas rare dans les hydronymes «paléo-européens» (*Au-ara*, l'Yèvre affl. du Cher; *Is-ara*, l'Oise, l'Isar, l'Yser, etc.).

Sur base de ce qui précède, on pourrait segmenter *Germ-ano-*, avec un suffixe *-ano-* dont le *-a-* peut avoir été bref à l'origine; la quantité longue de l'ethnique celto-latin *Germānus* et de ses dérivés, attestée par quelques exemples poétiques⁽¹⁾, mais aussi par la graphie avec *Ā* de plusieurs inscriptions (parmi lesquelles le Monument d'Ancyre)⁽²⁾, pourrait être due à l'influence de l'adjectif latin homonyme, où le suffixe d'appartenance *-ano-* a servi à former de nombreux ethniques (*Rōma* : *Rōmānus*, *Padus* : *Padānus*). Or, si peu d'autorité qu'on accorde à la tradition poétique grecque, où le nom apparaît rarement et à date très tardive, mais où en principe l'attraction de lat. *germānus* ne jouait pas, les scansiones *Germāniē*, *Germānikós* n'y sont pas exceptionnelles⁽³⁾

⁽¹⁾ Ainsi OVIDE, *Art d'aimer*, III, 163; PERSE, 6, 44. — D'ailleurs, il convient de remarquer que, dans l'hexamètre, un éventuel **Germānus* n'était possible que dans un petit nombre de cas; d'ailleurs l'influence de l'adjectif avait dû agir quand les dérivés *Germān-ia*, *-icus*, etc., ont été employés en poésie.

⁽²⁾ C'est-à-dire la version trouvée à Ankara du testament politique d'Auguste (*Res gestae divi Augusti*, rédigées en 13 ap. J.-C. ou peu auparavant); cf. 26, 2 *Germānórum*. Cf. aussi *CIL*, VI, 33 *Germánico* (Rome, 51 ap. J.-C.); 8811 id. (Rome); XII, 2914 *Germānus* (Nîmes), etc. — Sauf erreur, le nom ne figure pas sur les inscriptions découvertes dans le pays des «Germains», c'est-à-dire dans l'actuelle Belgique, où d'ailleurs l'emploi de l'*apez* n'est pas attesté.

⁽³⁾ Cf. les ex. dans l'*Anthol. Palatine*, qui on trouvera sous ces noms dans les dictionnaires classiques de PAPE et BENSELER ou de BAILLY. Le *-a-* est toutefois long, sans doute possible, chez Denys le Périégète (II^e s. ?), qui, poète didactique, composait en hexamètres.

On ne sait naturellement dans quelle mesure ce suffixe, appliqué à des ethniques de Gaule (abstraction faite de la question de la quantité du *-a-*), tels que *Paemani* (peuple cisrhéna), *Ambiani* (Picardie), *Sequani* (Franche-Comté), etc., reproduit le suffixe gaulois; celui-ci est connu e. a. par le dat. sg. *Alisanu* «au (dieu) d'Alésia», et se retrouve (avec un *a* qui provient peut-être d'une voyelle réduite) dans quelques mots du celtique insulaire: ainsi v. irl. *lethan*, gall. *llydan*, bret. *ledan* «large», qui a un équivalent sur le continent avec *Litano(-briga)*, litt. «la place fortifiée étendue», *Litana*, forêt de Gaule Cisalpine. — D'ailleurs, dans une perspective indo-européenne ancienne, la quantité du *a* du suffixe peut n'avoir guère d'importance sémantique, n'étant qu'une question de degré vocalique dans une structure **-eh₂- /-h₂-n-*.

Bien qu'on ne puisse rien affirmer formellement, un certain nombre de circonstances, on le voit, créent une présomption en faveur d'un original péri-celtique **germ-āno-* (**-ā o-*); d'ailleurs, l'abondance des *cognomina* de type *Germanus*, *-a* ou ses dérivés (cf. la n. 2 de la p. 173) ne saurait être due à la seule action de l'adjectif homonyme, et doit en partie au moins son succès à l'ethnique. Devant les toponymes «domaniaux» gallo-romans du type *-(i)ācum*, dont on a dénombré une quinzaine de représentants en France (*Germanay*, *Germagny*, etc.⁽¹⁾), on est tenté de se demander si ce même lexème n'existait pas en Gaule centrale, pour exprimer la même qualité morale que dans l'ethnique, contribuant à assurer la vogue du *cognomen* à l'heure de la romanisation. Mais l'absence de ce type dans l'une des régions où on l'attendrait le plus, l'Auvergne⁽²⁾,

⁽¹⁾ HOLDER, col. 2011-2012.

⁽²⁾ Voir le dénombrement établi par A. DAUZAT, *Toponymie française*² (Paris, 1938).

où le gaulois est resté longtemps vivace, déconseille de s'arrêter à cette idée. On ne relève non plus, sauf erreur, aucune formation de type *German(i)ācum* dans la toponymie de l'ancien territoire des Cisrhénans, entre bas Escaut, Dyle et Rhin⁽¹⁾.

Ce que, d'ailleurs, la toponymie gallo-romane compte de noms remontant à ce type, d'après les formes médiévales anciennes, parfois mérovingiennes, renvoie majoritairement à des patronymes *Germanius*, *Germinius*⁽²⁾, peu attestés dans l'épigraphie latine de Gaule, mais davantage connus dans d'autres provinces comme l'Illyricum. Dans la mesure où ces données sont fiables, elles viennent, avec les formes en *Germ-er-* (?), à l'appui d'une analyse dégageant un radical *germ-* diversement suffixé.

Dans ce dernier, toutefois, *-m-* ne fait pas partie intégrante de la racine et ne saurait en représenter, au point de vue indo-européen, qu'un élargissement (ou un suffixe, selon la terminologie actuelle); dès lors, rien n'interdit de couper plutôt avec G. Neumann⁽³⁾ *ger-mano-*, où *-mano-* (d'un degré réduit i.-e. **-m^ono-?*) peut représenter la thématisation, avec passage au genre « animé », du suffixe alternant **-men/-mon/-mn-* bien connu par le type hitt. *lāman* « nom » (dissimilé de **nāman*), skr. *nāman-*, lat. *nōmen*, suéd. et norv. *namn*, v. irl. ainm (gén. pl. *anmann*) maintenant connu aussi en gaulois : *anman*-⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Cf. GYSSELING (1960), I, pp. 399-400.

⁽²⁾ DAUZAT et ROSTAING, *Dict. des noms de lieux de France* (Paris, 1963), sous *Germagnat* et *Germignac*. La forme la plus ancienne (mais d'après quel document ?) est *Germiniacus* (519), original de *Germigny* (Yonne).

⁽³⁾ NEUMANN (1998), p. 263.

⁽⁴⁾ Sur les formations (peu nombreuses) de ce type en celtique insulaire, voir PEDERSEN, II (1913), §403, pp. 61-62; KROGMANN (1951-1952), p. 252; NEUMANN (1998), p. 263, chez qui on trouvera d'autres exemples anatoliens. — Sur les formes gauloises récemment découvertes (plomb du Larzac et tuile de Châteaubleau) : LAMBERT (2003), sous *anmanbe* et *anuana* à l'index; DELAMARRE, sous *anuan*.

L'emploi de ce même suffixe au genre animé est bien illustré en général par des mots tels que lat. *terminus* à côté du nt. *termen* (la valeur agentive du premier ressort du dieu *Terminus*, protecteur des limites de l'État romain et auxiliaire de Jupiter) et, en celtique en particulier, par la série insulaire des noms verbaux formés sur **m^onā-*, **m^ono-* et servant d'infinitifs, tels que m. irl. *len-main*, litt. « fait d'adhérer » > « adhérer, suivre », en reg. de *lenaid* « il adhère »; gall. *cwyn-fan* « se plaindre », bret. *kein-van* masc. « lamentation », etc. ⁽¹⁾, — ainsi que par les deux survivances de ce type en latin, *alumnus*, litt. « nourrisson », et *fēmīna*, litt. « mère en puissance ». Selon E. Benveniste, cette formation aurait à l'origine connoté l'action avec une nuance subjective ⁽²⁾; *germano-* pourrait alors être interprété « qui met en œuvre à son profit l'action désignée par *ger-m-* ». Mais il est temps d'aborder la question : que représente *ger-m-* ?

La consonne initiale d'un radical comme *ger-m-* admet sans conteste deux origines dans les dialectes « centraux » (gaulois) du celtique continental : i.-e. **g'*, **g'h*; pour la labio-vélaire **g^wh*, la question, très délicate, doit être discutée plus loin, parce qu'elle concerne justement l'une des étymologies qui, répondant aux critères historiques et méthodologiques définis ici, demeurent en compétition. En germanique historique, — dont les anthroponymes en *Germen-*, *Girmin-* obligent à tenir compte dans la mesure où ils ne seraient pas empruntés au latin —, seul *g'h* est admissible en principe dans un mot hérité, du moins devant une séquence *-er*. ⁽³⁾

⁽¹⁾ PEDERSEN, II (1913), §403, pp. 61-62; LEWIS et PEDERSEN, §474, 16, p. 314.

⁽²⁾ Sur le lien entre les divers aspects de cette formation, et sur sa valeur sémantique, voir E. BENVENISTE, *Le participe i.-e. en -mno-*, dans *BSL*, 34 (1933), spéc. pp. 14 et s.

⁽³⁾ Le détail des faits, complexe, est clairement exposé chez E. SEEBOLD, *Die Vertretung von idg. *g^wh im Germanischen*, dans *KZ*, 81 (1967), pp. 105-115 pour le traitement à l'initiale.

L'illyrien, qu'il faut envisager ici (avec le thrace) en raison de la fréquence déjà signalée des anthroponymes en *Germ-* dans le nord des Balkans, n'est connu que par des noms propres, et le nombre d'étymologies propres à fonder des règles de correspondance phonétique est par suite très restreint; même le caractère *centum* ou *satem* de la langue y a été longtemps discuté, et précisément on a fait intervenir dans la discussion les noms en *Germ-*⁽¹⁾. Si l'albanais est d'origine sud-illyrienne, son témoignage de langue *satem* très caractérisée est en tout cas trop tardif pour permettre une déduction à propos de l'illyrien ancien : à la même date, les langues romanes étaient devenues *satem* à l'exception d'une partie du sarde. Il semble permis de considérer qu'en illyrien comme en thrace un *g-* puisse sortir de **g^wh-* en tout état de cause, voire de **g'h-* (qui en albanais se palatalise en *d-*) dans le voisinage d'un *r*, qui a sur une dorsale une action conservatrice connue⁽²⁾.

En celtique continental, le traitement de la labio-vélaire sonore aspirée semble avoir varié en fonction de l'environnement phonétique et peut-être des dialectes. Mais ici encore, faute de données, tout se joue autour de quelques étymologies (le gaélique, où **-g^wh-* intervocalique donne régulièrement *-g-*, n'est naturellement pas en cause). Ainsi, on a défendu l'aboutissement *g-* sur la base d'une explication de *Granno-* (gallo-lat. *Grannus*), épithète d'Apollon gallo-romain en tant que protecteur de sources thermales, par la racine **g^wher-* «être chaud, chauffer», avec un suffixe complexe en *-nn-* entraînant un degré zéro de la racine; son souvenir survit dans le nom de *Grand* (Vosges). On pouvait, il est vrai, considérer *Granno-* comme dialecte-

⁽¹⁾ Cf. p. ex. MAYER, II (1959), pp. 50;166 et s.; 187 et s.

⁽²⁾ MAYER, II (1959), pp. 187 et s.; Sh. DEMIRAJ, *Albanese*, dans A. G. et P. RAMAT (dir.), *Le lingue indoeuropee* (Bologne, 1994), p. 515; Cl. BRIKHE et A. PANYOTOU, *Le thrace*, dans F. BADER (dir.), *Langues i.-e.* (Paris, 1997), pp. 199-200.

tal, ou révoquer en doute l'étymologie par la même racine (grec *thermós*, germ. *warm* < i.-e. **g^whormó-*), et à première vue évidente, d'une autre épithète d'Apollon aux eaux curatives, *Bormō*, *Boruō*, qui a laissé son nom dans mainte station thermale (*Bourbon*, *Bourbonne*, etc. en France, *Bormio* en Italie du Nord, etc.), en la rattachant avec J. Pokorny à la racine **bher-*(2) «être effervescent, bouillonner, bouillir, brasser» (lat. *feruēre*), largement représentée en celtique par v. irl. *berbaid* «il bout, brasse, etc.», m. gall. *berwi*, bret. *bervi*, *birvi* «bouillir», etc.; mais la racine apparaît, dans ce groupe, élargie par *w*, non par *m*, tout comme, d'ailleurs, dans le substantif gaulois **borw* *a* (avec un degré *o* normal ici, cf. grec *phorá* «action de porter» en reg. de *phérein*) qui, passé en latin de Gaule, est sans doute à l'origine du fr. *bourbe* ⁽¹⁾.

Aussi n'a-t-on pas attendu de voir clair dans cet épineux problème pour faire des *Germano-* des «gens des sources thermales» partout où on les rencontre, de l'Ardenne-Eifel jusqu'à la Sierra Morena.

En 1913, dans un article déjà évoqué ici, R. Henning faisait de ce motif l'élément essentiel de son exégèse du nom des «Germaines», écartant les anciennes suggestions de Zeuss (**Gero-manī*, «les Voisins», cf. irl. *gair*, gall. *ger*, etc., ou «les Montagnards», par référence à *Germana uel ad monte*, cf. sl. *gora*, et aux plateaux élevés de l'Ardenne comme de la haute Castille) pour mettre en avant la richesse en eaux minérales de ces mêmes contrées, dont

⁽¹⁾ POKORNY, pp. 132-133 et 144. Les formes celtiques sont réunies chez VENDRYES et coll., B-40 (1981), sous *berbaid*. — On doit toutefois indiquer que G. ALESSIO a tenté de démontrer l'existence «méditerranéenne», et donc pré-celtique d'un thème **bormo-*/**borbo-* «boue» (dans la revue *L'Universo*, 28 [1948], pp. 541-550). Il y rattache le type fr. *Bourbon*, *Bormes*, ital. *Bormio*, *Bormida*, en Europe orientale Βόρμανον, Βόρβορος, etc. : mais l'auteur, linguiste éminent, était un défenseur résolu du caractère pré-i.-e. du ligure et, sur ce point, sa proposition n'a pas prévalu.

quelques-unes sont effectivement chaudes (plus de 30° C), comme l'indiquent leurs noms de part et d'autre (*Chaudfontaine, Fuen Caliente, Hervideros*), toutes étant situées chez des *Germani*. L'une d'elles, ou un groupe de sources thermales a même donné lieu dans l'Antiquité à un ethnonyme latin de Tarraconaise cité par Pline, et que R. Henning ne manque pas de relever : *Aquicaldenses* ⁽¹⁾; le savant allemand ne va certes pas jusqu'à suggérer qu'on soit ici en présence d'une interprétation d'un celtib. *Germano-* ou d'une formation parallèle. Ce sont toutefois les sources thermales d'Aix-la-Chapelle, dans l'ancien territoire éburon (env. 70°), qui, appelées selon Henning **germā-* (cf. en grec *Thérmai*, nom de plusieurs villes thermales, dont Thessalonique) avant d'être placées sous le patronage romain d'Apollon Grannus (*Aquae Granni*), auraient été à la base de la dénomination générale de la fédération où les Éburons ont pu tenir, en effet, une place prépondérante; dans cette propagation, le rôle des marchands aurait été déterminant ⁽²⁾.

Cette association du nom des « Germains » et des sources thermales se retrouve-t-elle dans la Val Maira, où était établi le *Forum Germa[norum]* rencontré plus haut ? De fait, la vallée voisine de la Stura di Demonte possède plusieurs sources chaudes connues de très longue date : ainsi les thermes de Vinadio (prov. de Cuneo), dont les eaux sulfureuses (entre 30 et 60° C) sont connues depuis l'Antiquité et ont donné à ce secteur de la Stura de nom de *Vallone dei Bagni* ⁽³⁾, — ou encore ceux de Valdieri, dans la vallée du Gesso (autre affluent de la Stura), qui ne comptent pas moins de 36 résurgences atteignant près de 70°, et situés

⁽¹⁾ HENNING (1913), pp. 223-224.

⁽²⁾ HENNING (1913), pp. 228-229.

⁽³⁾ D'après le Guide du T. C. I. pour le Piémont, p. 241. Cf. aussi Amon., *La provincia di Cuneo e le sue valli* (Turin, 1939), p. 27.

sur une route médiévale appelée localement *stra di Bagn* ⁽¹⁾.

Mais la vallée de la Stura ne communique pas avec celle de la Maira, dont elle est séparée par d'autres, elles-mêmes compartimentées entre des hauteurs de plus de 2.500 m ; et, d'après G. Serra, qui avait fait de cette région une étude spéciale ⁽²⁾, seules les trois vallées principales situées entre la Stura et le Pô étaient, à l'époque romaine, placées sous la juridiction des *Auriates* ; et, d'après les quelques données dont on dispose, la vallée de la Stura, à laquelle ressortissent les sources en cause, appartenait à une autre tribu, les *Turii* (ou *Tyrii*), dont la rivière aurait pu tirer son nom ⁽³⁾. Ces diverses tribus du haut Piémont se seraient-elles fédérées ou auraient-elles été rassemblées par l'autorité romaine (avec un chef-lieu régional dans la Maira) sous la dénomination générale de *Germani*, dont l'absence sur le trophée des Alpes s'expliquerait alors, parce que, là encore, « supra-nationale » ? On ne saurait invoquer, en tout cas, le nom du torrent *Germanasca* (affluent de dr. du Chisone) comme formé de l'ethnique avec le suffixe « ligure » bien connu : car un tel nom, qui devrait caractériser l'ensemble du pays, aurait dû s'appliquer à une rivière majeure comme la Stura elle-même, ou la Maira où était établi le Forum ; d'ailleurs, H. Krahe a donné des raisons de couper *Ger-mana-* et a rapproché les hydronymes européens en *ger-*, lesquels doivent appartenir à une racine homonyme ainsi qu'on le verra p. 194. Il convient encore de tenir compte, ici comme en d'autres lieux, de l'interférence du culte très répandu de saint Germain (cf. la comm. de

⁽¹⁾ Guide T. C. I., p. 250 ; *La prov. di Cuneo*, p. 93.

⁽²⁾ SERRA (1943), p. 5 ; ID. (1953), p. 10.

⁽³⁾ N. LAMBOGLIA, *I Pedates Tyrii e l'etnografia alpina*, dans *RELig.* 12 (1946), pp. 94-99 ; BARRUOL (1969), pp. 66-67, n. 5 ; 351, n. 3.

San Germano di Chisone)⁽¹⁾. On estimera que, dans ces conditions, l'association de l'ethnique *Germani* avec la présence de sources chaudes est rien moins qu'établie.

La thèse «thermale» de Henning avait pourtant séduit un moment R. Much⁽²⁾, et elle a été souvent reproduite dans des ouvrages de synthèse, surtout en Allemagne, mais souvent, d'ailleurs, avec des réserves⁽³⁾. Pour séduisante qu'elle paraisse en raison de l'association répétée du nom et des sources thermales — association qui se prolonge en Europe orientale et jusqu'en Asie Mineure, mais cette fois, de manière significative —, elle se heurte, en effet, à de sérieuses objections. Les plus graves portent sur le principe même d'une «onomatogenèse» ainsi conçue; car il attribue à une circonstance extérieure un nom que César donne comme étant fédératif (et dont la portée avait sensiblement déchu de son temps), et qui devrait au contraire émaner de l'intérieur, et avoir obtenu l'assentiment des peuples concernés. Dans le cas le moins mal connu, celui des Cisrhénans, la référence aux sources chaudes n'est caractéristique que du rebord ardennais du pays éburon ou condruse et éventuellement des Cérèses (*Caeroesi*) de l'Eifel.

Les difficultés linguistiques ne sont pas moindres. Entre-temps, en effet, et récemment encore, d'autres éléments sont venus renforcer la thèse de l'équation $*g^{w}h > b$, éventuellement noté *w* (valant /b/ bilabial?), même dans le secteur des Alpes où l'on croit déceler des «Germanis». Ainsi, V. Pisani a proposé d'expliquer par la rac. i.-e. $*dheg^{w}h$ «brûler» le mot ligure ou celtique $*deb-elo$ attesté à Velleia (prov. de Plaisance) par le mot latin de Cisalpine *Debelis*

⁽¹⁾ SERRA (1943), p. 17.

⁽²⁾ P. ex. dans l'art. *Germanen* de HOOPS¹, II (1913-1915), §24.

⁽³⁾ P. ex. SCHRADER et ²NEHRING, art. *Germanen* dans le *Reallex. der idg. Altertumskunde*, I (1917-1923), p. 383; HUBERT (1924-5/1952), pp. 28-29; STEINHAUSER (1956-1957), p. 57, etc.

(*fundus*), lui-même à l'origine des mots dialectaux italiens *debbio*, etc., qui désignent un « brûlis préparatoire à un semis », anc. *deblo* (887)⁽¹⁾; cette explication, qui n'a pas été reprise⁽²⁾, semble pourtant d'autant plus évidente que cette racine est celtique commune (cf. p. ex. bret. *deviñ* « brûler »). Et si l'on adopte l'explication par « frappeur » (**ko-g^wh^hno-*) récemment proposée de l'épithète *Cobannus* d'un Mars gallo-romain encore inconnu, figuré sous son aspect vindicatif du *Mars Ultor*, on serait cette fois en présence d'un traitement *-b-*, non plus à la périphérie du monde celte, mais au cœur de la Gaule⁽³⁾. Ceci, alors que la tablette magique de Chamalières (P.-de-D.) avait révélé la forme verbale 1^{re} pers. sg. *uediū* - dont l'interprétation certaine « je prie » (irl. *guidid* « il prie », gall. *gweddi* « prier ») faisait de *u-* un représentant indirect de *b-* devant voyelle prépalatale (comme dans *germ-*).

Aucune découverte épigraphique, en revanche, n'est venue appuyer le traitement *g-* à l'initiale. La tendance qui se dégage des recherches actuelles sur la question met en porte-à-faux l'ancienne hypothèse « illyrienne » de J. Pokorny, dont témoigne encore son dictionnaire, en 1959 (p. 494), et que W. Steinhauser avait brillamment défén-

⁽¹⁾ V. PISANI, *Linguaggio degli antichi Liguri*, dans *Storia du Genova*, I (Milan, 1941), p. 388; ID., *Lingue dell'It. antica oltre il latino*² (Turin, 1964), p. 292. - Cette technique de brûlage, essentiellement ligure, se retrouve en Corse et en Toscane septentrionale (région de Lucques), où elle a laissé des traces dans la toponymie : voir E. SERENI, *Il sistema agricolo del debbio nella Liguria antica*, dans *Memorie dell'Accad. Lunigianese di sc., lett. ed arti G. Capellini*, 25 (1953), pp. 11-29 (d'ap. LAMBOLIA, 21 [1955], p. 152).

⁽²⁾ Ainsi BATTISTI et ALESSIO, *Diz. etimol. ital.*, II (1951); PRATI, *Vocabulario etimol. ital.* (1969); CORTELLAZZO et ZOLLI, *Diz. etimol. della lingua ital.*, II (1980). Il semble que cette prudence est excessive : la technique en question peut être originaire de Ligurie et s'être étendue dans le Lucchese proche et de là en Corse.

⁽³⁾ Voir H. LAVAGNE (et appendice de P.-Y. LAMBERT), *Un nouveau dieu de la Gaule romaine*, dans *CRAI*, 1999, pp. 689-720. - Il s'agit d'un ensemble votif comportant plusieurs dédicaces à Mars *Cobannus*, ainsi que de dédicaces isolées, le tout provenant du centre-est de la Gaule, de la Bourgogne à la région bernoise ; l'inscription bernoise est toutefois étrange par son contenu.

due en l'élargissant au vaste ensemble de la civilisation des Champs d'urnes : sa langue aurait traité par *g* la labio-vélaire aspirée; en témoigneraient de très anciens emprunts que lui aurait faits le basque, comme, précisément, *gar* (*kar*, *khar* slon les dialectes) « feu », ainsi dans *gar-mendi* « volcan » (litt. « montagne au feu »), et qui ne relèveraient ni du celtique ni du latin ou du roman ⁽¹⁾. — Il serait toutefois surprenant de voir une langue *centum* encore indifférenciée du début du 1^{er} millénaire aboutir à une consonne délabialisée partout où se rencontre le nom des « Germains », alors que le gaélique, connu un millénaire et demi plus tard, offre encore dans l'alphabet ogamique des signes distincts pour les deux labio-vélaires, sourde et sonore ⁽²⁾, et que, en gaulois même, il y a des traces de **g^w* (*Sequani*, *equos*, etc.), sans parler de celles qu'on a cru déceler dans la périphérie « belge » (*BTD*, 1996, pp. 273-276).

On va voir que le fait d'écarter cette étymologie ne ruine pas pour autant les conceptions de Steinhäuser, que les conclusions du présent travail rejoignent en un sens. D'ailleurs, l'Europe orientale et l'Asie Mineure possèdent plusieurs villes thermales dont les noms Γέρμη (deux villes connues en Asie Mineure), Γερμαη, Γαρμας (sur des incr. thraces de Bulgarie, auj. Saparevska Banja), Γερμίτζερα *Germi-sara* (Dacie, auj. Cimgau en Transylvanie) ⁽³⁾ renvoient indiscutablement à **g^wherm-* : mais, avec

⁽¹⁾ STEINHAUSER (1954), pp. 26-27; ID., spéc. pp. 87-89. — Il appartient aux basquaisants de s'exprimer sur la possibilité que cette langue i.-e. en contact avec le basque ait conservé des labio-vélaires que le basque aurait délabialisées, comme le français et l'espagnol ont délabialisé celles qu'ils tenaient du germanique (*guerre*, etc.).

⁽²⁾ Pour la sonore (signe appelé *géal*), cf. LAMBERT, art. cité, p. 719, et la bibliogr. de la p. 720.

⁽³⁾ Voir BÜRCHNER, art. *Germe* (1) et (2) et PATSCH, art. *Germisara* de la *RE*, VII (1912).

le dace, le thrace, etc., on est dans des domaines de type *satem*⁽¹⁾ et le lien avec le thermalisme est évident.

Dès lors apparaît une autre solution, déjà indiquée il est vrai, de divers côtés, avec des orientations également diverses. Elle consiste à partir de celle des rac. *g'her-* qui a fourni dans l'ensemble du monde indo-européen une série lexicale dont le sémantisme foisonnant oscille autour de la notion de «désir», d'«attirait éprouvé ou exercé» (v. h. all. *gerōn*, mod. [*be-]**gēhren*, *gieren*, *gern*, etc.). Ce désir peut devenir volontaire (lat. arch. *horitur* «il veut», osco-ombrien *her-* «souhaiter, vouloir»), être à l'occasion plus ou moins sensuel (osque et pélignien *Herentāt-*, la Vénus samnite; grec *kháris* «grâce», personnifiée sous la forme des *Khárites* ou «Trois Grâces» de la mythologie), et devenir «satisfaction du désir comblé, joie» (skr. véd. *háryati* «il se réjouit, il prend plaisir», gr. *khaírein* «id.», gr. *khará* «joie», v. inl. *goire* «id.» et aussi «piété» (p. 192)), etc.⁽²⁾ — Tandis que *Ge-*rm-**, osq. *her-*, lat. *hor-* représenteraient le degré plein de la racine, la série grecque, composée de dérivés, comporterait le degré réduit **g'h^or-*.

On conçoit que cette ramification de sens ait prêté à diverses interprétations du nom des «Germanis», une fois que ce dernier en a été rapproché (pour la première fois par Th. von Grienberger en 1894): «(Sold-)begehrenden», c'est-à-dire des mercenaires, pour A. Holder; — «die Erwünschten» pour R. Much, qui, en 1936 (après bien d'autres essais, et sans se départir de son nationalisme), se fondait sur le parallélisme entre deux noms de divinités germaniques : *Garman-gabi-* rencontrée plus haut, et *Fria-*

⁽¹⁾ Cf. C. BRIXHE, *Le thrace*, dans BADER (dir.), *Langues i.-e.* (Paris, 1997), pp. 194 et 199; DURIDANOV, *Thrakische und dakische Namen*, dans *Namenforschung / Name studies*, I, 1, 1 (2001), p. 834.

⁽²⁾ WALDE et ²HOFMANN, *Lat. etym. Wörterbuch*, II (1938), sous *horior*; POKORNY, sous *g'her-* (1), pp. 440-441; RIX, sous **g'her-* (1), p. 176.

gabi- qui évoque à la fois le vieil adjectif germanique *frijja-* «aimé, agréable» et le couple divin *Freyr* et *Freyja* qui assure le bon état physique et moral du corps social (la «III^e fonction» de G. Dumézil, que Vénus et Liber représentent à Rome); — «die das Erwünschte haben / bringen» pour le regretté G. Neumann, qui rattachait à cette notion l'ensemble de la série lexicale celto-germanique des noms en *germ-*; — «les avides de conquête» pour M^{me} F. Bader, qui intègre cette interprétation du nom des «Germaines» dans une vaste perspective sur les ethnonymes exprimant l'esprit de conquête, et qui met en évidence la corrélation de sens entre deux ethnonymes de statut comparable : les «Vénètes» et les «Germaines», corrélation symbolisée par les noms des deux divinités italiennes de la fécondité et de la volupté, la romaine *Venus* et la sabellique *Herentāt-*⁽¹⁾.

Or, la dispersion géographique et ethno-linguistique de l'ethnonyme **Wen-eto-* a conduit à le considérer comme ayant fait partie du patrimoine lexical et onomastique de ce consortium indo-européen occidental auquel on doit aussi plusieurs termes relatifs à des techniques agricoles ou d'élevage, en même temps que nombre d'hydronymes répandus de la Lituanie à l'Espagne⁽²⁾. On le trouve appliqué à la fois à un peuple d'Asie Mineure, présumé d'origine thrace (les (*W*)*enetoí* homériques), à des groupes slavisés de l'Europe du Nord-Est (les *Wenden* de Lusace), à un peuple italique (les *Veneti*, qui ont donné leur nom à la Vénétie), enfin à une «cité» gauloise du Morbihan (les *Veneti* d'Armorique, dont Vannes, en breton *Gwened*, garde le souvenir), sans parler de noms formés sur *wen-* et portés par diverses tribus alpines dispersées — exactement comme

⁽¹⁾ Th. VON GRIENBERGER, *Dea Garmangabis*, dans *Zeitschr. f. das deutsche Altertum*, 38 (1894), pp. 189-195; MUCH (1936), spéc. pp. 528-531; NEUMANN (1998), p. 263; BADER (2004), pp. 64 et 74; EAD. (inédit), p. 14 du dactylogramme.

⁽²⁾ LOICQ (2003).

les « Germains » du Piémont, ceux qu'on entrevoit dans le Valais, dans le Vorderrhein. Il n'est pas jusqu'à l'une des composantes possibles de la petite confédération piémontaise, dans la Val Varaita, qui n'ait porté ce nom « paléoeuropéen » sous la forme *Venenī*, simple variante en *-eno-* du nom « Vénète ».

La racine **g^her-* admet, comme **g^wher-* « être chaud », un élargissement (suffixe) *-m-*, représenté en grec avec un sens qui rend compte de l'emploi « fédérateur » de *Germano-* : *khármē* fém., sans doute litt. « envie de combattre », d'où « combat », vieux mot homérique relevant d'une forme de la racine qui doit avoir appartenu au vocabulaire de l'ancienne aristocratie guerrière, à en juger par le nombre de composés ou d'anthroponymes à un ou à deux membres comportant l'élément *kharm-* : *mene-khár-mēs* « qui combat de pied ferme », *hippío-khár-mēs* « qui combat sur un char » (deux mots de l'*Iliade*), *Khárm-andros*, *Epi-kharmos*, *Kharm-idēs*, etc. ⁽¹⁾ Ceci permettrait de couper avec M^{me} Bader **g^hermā-* (cf. gr. *khármē*) + un suffixe *-(e)h₂n-o-* où elle voit un thème pronominal de degré plein **ne*, suffixalisé en fonction d'article (= « ceux de ... »), qu'elle reconnaît, avec d'autres degrés vocaliques, dans d'autres ethniques continentaux tels que les (Germains) *Sem-n-ōnes*, ou méditerranéens comme *Héllē-n-es*, *Sam-n-ītes*, etc. ⁽²⁾ Mais on a vu ci-dessus que la finale de *Germano-* peut aussi bien représenter un suffixe *-m^ono-*; et l'on peut même théoriquement partir de **g^her-m-* + *-m^ono-* si l'on considère la forme suffixée *-m-* spécialisée dès l'origine dans un sens « guerrier, conquérant »; la forme à *-m-*, d'ailleurs, n'apparaît qu'en grec, et le germanique a

⁽¹⁾ Cf. l'article développé *khairō* chez CHANTRAINE, *Dict. étym. de la langue grecque*² (Paris, 1999), spéc. p. 1241.

⁽²⁾ BADER (inédit), p. 14 du dactylogramme; EAD. (2004), pp. 64 et 74.

privilegié une formation à degré zéro suffixée par *-dh- (got. *grēdus* «faim», v. isl. *grāðr* «avidité», etc.) [Pok., 441]. Il s'agit là, au demeurant, d'une question de détail sans grande portée pour le sens.

Le celtique a peu développé cette racine, et ses représentants se sont aussi éloignés du sens qui vient d'être défini, qu'ils le sont pour la forme de *Germano-* : v. irl. *gor* «pieux, doux», *goire* «caractère doux, piété», *so-gar* «très heureux» (*gar* = gr. *khará* selon Pokorny), m. gall. *hyar* (**su-gar*-?) «agréable».

Cette étymologie constitue le commun dénominateur recherché entre celtique et germanique (sinon l'«illyrien»), langues qui représentent par *g* l'ancien **gh*. Elle offre en outre l'avantage de s'appliquer à la fois à l'ethnonyme, au théonyme *Garmangabi-* («qui donne ce que l'on désire») — qu'il soit authentiquement germanique ou qu'on le considère, avec son «brittonisme» *gar-* pour *ger-*, comme un emprunt fait sur place par les troupes suèves stationnées en Bretagne) —, et aux anthroponymes en *Germ-*, qu'il est impossible d'expliquer par **g^hher-m-*, à moins de courir le risque de transférer dans la protohistoire notre métaphore «chaleureux» ou, comme en allemand *hitzig*, «emporté, impétueux».

D'autre part, il est manifeste qu'en celtique insulaire, et singulièrement en brittonique, les représentants de **g^hher-* sont des survivances, éloignées à tout point de vue du prototype présumé de *Germano-*, comme le sont aussi les représentants germaniques de la même racine, au milieu desquels un lexème *ger-man-* apparaît isolé. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, on ne peut naturellement exclure que le gaulois ait connu des anthroponymes exprimant un concept analogue (le *Garmanos* monétaire?), et qui seraient intervenus pour une part dans les *Germanus*, *Germinius* de l'onomas-

tique gallo-romaine. Il n'en reste pas moins que tous les cas de « Germains » que la présente enquête a pu enregistrer ou entrevoir, sauf le douteux *Germana* bavarois, appartiennent à la périphérie du monde celtique. Comme l'avait aperçu avant nous W. Steinhäuser il y a un demi-siècle, un nom tel que *Germāno-* est susceptible, de par son phonétisme, d'être demeuré stable durant nombre de siècles. Par suite, il ne se dénonce par lui-même ni comme celtique ni comme germanique, mais comme appartenant au secteur occidental de l'indo-européen; il est celtique comme peuvent l'être le nom de l'Yser, de l'Isère ou de l'Oise, dont le nom i.-e. occ. *Is-ara* est également demeuré stable durant de longs siècles; si son initiale repose sur *g'h-, il pourrait en théorie avoir été germanique comme l'est devenu celui de l'Isar bavaroise, si des germanophones s'en étaient servis comme ethnonymes.

Il reste à faire un sort aux anthroponymes nord-balkaniques de type *Germus*, *Germull(i)us* auxquels il a été fait allusion à diverses reprises. C'est de Dalmatie que proviennent, à en juger par l'épigraphie latine régionale, les plus nombreux et les plus caractéristiques⁽¹⁾. *Germanus* même pourrait avoir été indigène, si l'on s'en rapporte du moins à une inscription du I^{er} ou du II^e siècle (*CIL*, III, 6411, de Rider, ant. *Riditae*) où un personnage se nomme *Tritus Germu[l]l([ius) Germani filius de[c](urio)*⁽²⁾, formule où un nom indigène, ici en fonction de gentilice⁽³⁾, est suivi d'un patronyme qui, a fortiori, devrait l'être lui aussi. Par malheur, le monument

⁽¹⁾ Cf. NORDEN (1934/1962), pp. 261 et s. et 275-276, d'après le *CIL*, III, VI et IX (voir les index des noms de chaque tome). Les inscriptions plus récemment découvertes permettraient d'allonger aisément cette liste, sans y ajouter, semble-t-il, d'éléments nouveaux.

⁽²⁾ *Decurio*, magistrat municipal, et à ce titre, certainement de souche locale.

⁽³⁾ Suivant un usage local mis en évidence par D. RENDIĆ-MIOČEVIĆ (1956), pp. 237-243.

semble perdu, et la lecture *Germani* (avec G, et non C, attesté dans un autre document) est par suite invérifiable, car il n'y a pas de relation lexicale nécessaire entre gentilité et patronyme⁽¹⁾. Toutefois, si l'existence d'un illyr. *Germano-* n'est pas établie, le radical anthroponymique *Germ-* n'en fait pas moins difficulté si l'on pose un original **g'herm-* dans une langue qui a pu palataliser les dorsales. Mais, d'une part, on doit admettre que sous l'étiquette d'«illyrien» se dissimulent certainement plusieurs dialectes, voire plusieurs langues : de là, sans doute, le caractère trouble des témoignages. Sans recourir à la conception, qui prévaut en Allemagne, d'une série phonologiquement autonome de dorsales vélaires (**g, *gh*, par opposition à **g', *g'h*), on invoquera l'action d'entrave à la palatalisation exercée par le voisinage de *r*, invoquée plus haut (p. 182).

Aussi convient-il de tenir hors de la présente enquête la série assez nombreuse de noms de cours d'eau d'Europe en **Gera, *Germa*, augmentés de divers suffixes bien connus de l'hydronymie «paléo-européenne» : *-ont-(ona), -mana, -mina*. A cette série, étudiée autrefois par R. E. Zachrisson, et plus récemment par H. Krahe⁽²⁾, appartiennent les *Gera, Gjera, Gjærå* scandinaves, l'hydronyme à la base du top. *Gerau* (910 *Ger-aha*) près de Darmstadt, et, avec *-m-*, le nom de la rivière norvégienne *Gjermaen*, ainsi que celui de plusieurs rivières ou lieux habités de France — avec, toutefois, la possibilité qu'il s'agisse plutôt, comme pour le *Germanieux* de l'Isère (XIV^e s. *Germaniaco*) et d'autres, de noms formés à l'époque romaine sur l'anthrop. *Germanus* ou (avec moins de probabilité), de colonies germaniques du haut Moyen Âge : ce qu'enseignent Dauzat et Ros-

⁽¹⁾ RENDIĆ-MIOČEVIĆ (1956), pp. 239-240.

⁽²⁾ ZACHRISSON (1928); KRAHE (1957).

taing⁽¹⁾. A l'évidence, c'est, comme l'a vu Krahe, à ce groupe qu'appartiennent le *Germanasca* du haut Piémont et quelques homonymes alpins, réels ou supposés, dont Zachrisson voulait faire le berceau de l'ethnonyme *Germano-*, voyant même dans cette attache hydronymique la preuve de son caractère celtique originel (pp. 28-29) : si ses conclusions étaient justes, elles étaient mal fondées, et Krahe, en invoquant un nom comme celui du lac lituanien *Geř-m-antas*⁽²⁾, en mettant en évidence le parallélisme du suffixe *-mana* avec ceux d'autres formations européennes comme *Sal-mana*, *Al-mana*, etc., a remplacé *Germanasca* dans son cadre approprié. Toutefois, les rivières étant conçues autrefois comme des forces vivantes, souvent divinisées, on ne peut exclure une parenté d'origine entre ce suffixe hydronymique et le **-m^on-(o)-* qui forme peut-être le nom des « Germains ».

Krahe ne se prononçait pas sur l'étymologie du radical, en raison de l'hésitation sur l'initiale ; dans la mesure, toutefois, où les conditions géographiques ne s'y opposeraient pas (s'agissant de torrents de montagnes, alpins ou scandinaves), il semble que le recours à la racine i.-e. **gher-* (1) de Pokorny (p. 439), à la base de nombreux mots expressifs, et dont le sens général est « faire un bruit continu, rouler bruyamment, gronder, etc. » (skr. *ghar-ghara-* [avec *gh*, non *h* attendu] « roulement bruyant, crépitement (du feu), etc. », également nom de rivière⁽³⁾, all. *girren* « roucouler », norv. *garma* « mugir, gronder », etc.), soit à prendre en considération.

(1) DAUZAT et ROSTAING (1963), sous *Germaine*.

(2) Malgré la difficulté que présente, ici aussi, la consonne initiale (cf. KRAHE, 1957, p. 18), et de manière plus nette que dans la série nord-illyrienne des anthrop. en *Germ-*, les langues baltiques étant *satem*.

(3) Cf. MONIER-WILLIAMS, *Sanscr.-English Dictionary*, sous ce mot et sous *ghurghura-*.

6. Conclusions

Pour d'évidentes raisons de méthode, la présente investigation est allée à rebours du temps, en partant des textes, souvent tardifs, pour esquisser la situation telle qu'elle pouvait être à l'aube de l'époque historique, et ainsi dégager le statut du nom *Germano-* dans l'ethnographie antique de l'Europe. Au terme du parcours, on a tenté d'atteindre via l'analyse linguistique la protohistoire elle-même, sans se dissimuler que cette démarche comporte un risque, accru à chaque étape, de construire sur l'incertain. On espérait surtout montrer combien complexe se révèle aujourd'hui le cadre documentaire et méthodologique dans lequel s'inscrit la problématique du *nom* des Germains, qui est une sorte de partie à trois. On a pu voir ainsi combien il est nécessaire de la séparer de l'histoire des Germains eux-mêmes, dont la destinée ne croise celle de l'ethnonyme *Germano-* (mais pour faire ensuite la fortune que l'on sait) qu'en région rhéno-mosane et par suite des circonstances historiques.

On peut à présent tenter de refaire à grandes enjambées le chemin inverse, débarrassé des obstacles qui l'encombraient, et en marquant les étapes.

1° Le celtique continental, et spécialement sa périphérie aussi bien méridionale (centre-sud de l'Espagne ? sans doute le haut Piémont et le Valais ou le Rhin antérieur) que septentrionale (région rhéno-mosane au sud de la Lippe), caractérisée de part et d'autre par une civilisation du second âge du Fer à fortes réminiscences Champs d'urnes-Hallstatt, et par des dialectes plus ou moins aberrants et archaïsants par rapport au celtique central, semble avoir sporadiquement fait usage d'un dérivé de *g'her-(m)-* « être avide (de conquête ?), se réjouir (des biens obtenus) » : soit

avec un suffixe pronominalisé en *-n-*, soit avec un suffixe à valeur active **-m^on-o-*, pour dénommer, en signe de ralliement, des groupes ethniques ou des fédérations de groupes ethniques; peut-être partageait-il ce dérivé, sous sa forme inanimée **ger-man-* «l'objet du désir», avec le monde germanique ancien, lequel, au moyen de l'élément *-gabi-*, en aura fait l'essence d'une de ces déesses pourvoyeuses qui peuplaient les sphères mineures de son panthéon (*Ala-gabiae*, etc.) — et aussi avec l'illyrien, qui aura tiré comme le celtique des anthroponymes (*Germ-* avec divers suffixes) de sens flatteur ou favorable, analogue à celui qui en a dicté l'emploi comme ethnonyme.

2° Antérieurement à la conquête de la Belgique, ce nom, sous sa forme *Germano-* que sa structure phonique protégeait des altérations à la fois dans l'espace et dans le temps, est venu à la connaissance de Rome, qui nous l'a transmis, en plusieurs temps :

a) peut-être d'abord dans le dernier quart du III^e siècle av. J.-C. : lors des luttes qui ont mis aux prises l'impérialisme romain avec les Gaulois de Cisalpine, en particulier les Insubres qui, devant affronter seuls les légions de Cl. Marcellus, ont fait appel à des mercenaires venus des hautes Alpes et groupés en milices sous le nom celtique de *Gaesati*, tiré de celui de leur javelot particulier; mais les tribus montagnardes auxquelles ils appartenaient formaient l'une de ces ligues ou fédérations appelées *Germano-*, continuée dans le Valais à l'époque romaine sous le nom de *Vallenses*; autant que nous sachions, ce nom n'a pas prévalu dans la tradition romaine, qui lui a préféré celui de «Gésates»; à l'époque d'Auguste, toutefois, lorsqu'en 12 av. J.-C. (alors que les campagnes des Alpes venaient de s'achever), on a entrepris de fixer les grandes victoires remportées par Rome sous la forme

des *Fasti triumphales*, que nous avons conservés sur le marbre original, on s'est rappelé l'appartenance à un groupement de « Germains » de ces adversaires d'autrefois, et c'est ce nom qui a été gravé officiellement à côté de celui des Insubres, celui de « Gésates » étant évité pour des raisons diplomatiques ;

b) l'annalistique, dont Tite-Live s'est fait l'écho, avait peut-être enregistré ce nom à propos de ces mêmes populations qui contrôlaient l'itinéraire du Grand-Saint-Bernard à l'époque du passage de l'armada d'Hannibal (en 218), en route vers l'Italie ; mais l'historien, déconcerté par le nom de *Germani* qui, à l'époque où il écrivait, évoquait pour lui de tout autres réalités, aura tempéré le nom par l'expression de *gentes semigermae* ;

c) c'est en effet le cours mal connu du Rhin en amont et en aval du lac de Constance (d'ailleurs mal distingué du Rhône), confondu lui-même avec l'horizon des Alpes, qui est à l'origine de la conception du Rhin comme frontière entre monde celtique (de Cisalpine) et monde « germanique » (des Alpes), doctrine que César a apprise de l'ethnographie de son temps mais qui est antérieure à lui. Cette frontière confuse, qui s'étendait en gros dans une direction Est-Ouest, séparait sans doute des civilisations inégalement évoluées, l'une au Sud, déjà gallo-romaine sur fond étrusque et en voie d'urbanisation, l'autre tenacement attachée à ses traditions laténiennes sous leur forme montagnarde ; mais, cette ligne était trop méridionale pour atteindre la véritable limite du monde germanique, située dans le *Mittelgebirge* ou forêt Hercynienne.

3° Vers 58 av. J.-C., avec la progression de l'armée de César à l'intérieur de la Gaule, cette vision de la frontière « germanique » s'est infléchie en direction du Nord en sui-

vant la ligne du Rhin, franchissant alors la véritable limite ethnique, sans que le proconsul ait infléchi fondamentalement sa conception : il en était encore tributaire lors de l'irruption des Celtes Helvètes venus de l'espace transrhénan (et qui auraient donc dû être des « Germains »), puis quand, les années suivantes, les campagnes de Belgique lui ont révélé, contre toute attente, l'existence d'autres Celtes au delà du fleuve (les Volques, dont le nom allait fournir aux Germains leur première désignation des Celtes romanisés), et en deçà, d'autres Celtes encore, mais de civilisation moins avancée qu'en Gaule, et groupés sous le nom de « Germains », que César distingue en les appelant du qualificatif artificiel de « Cisrhénans ».

4° Ce nom était sans doute à demi oublié lorsque les campagnes de Belgique, et surtout les contacts avec les populations gauloises de l'est de la Gaule, en ont réveillé la mémoire, mais en révélant cette fois à l'opinion romaine (et non plus à un cercle restreint d'archivistes) l'ampleur du concept « Germains » tel qu'il apparaissait désormais aux Gaulois. C'est que chez ces derniers, ce nom se trouvait désigner les « Germains » demeurés sur la rive droite, sans doute sur la base d'affinités de langue et de culture qui unissait ces Transrhénans à leurs frères Cisrhénans, immigrés sur la rive gauche, et occupant le nord-est de la *Belgica*. On peut penser que d'autres immigrants, Celtes ou Germains, comme ceux qui ont occupé la plaine d'Alsace (Triboques, etc.), ont reçu la même dénomination. Les Gaulois, impressionnés par l'invasion des troupes d'Arioviste pour la plupart germanophones (les Suèves de l'Elbe), et devant la nécessité de créer un concept global désignant l'ensemble des peuples d'outre Rhin, ont fait usage de ce même nom, indifférents à une frontière linguistique qu'atténuait peut-être l'archaïsme bilatéral des dia-

lectes en contact ; et c'est ce nom même que César prête selon toute apparence à ses interlocuteurs gaulois, comme Diviciacus, lorsqu'il est question des « Germains » dans leur ensemble.

En somme, deux courants de transfert onomastique seraient allés à la rencontre l'un de l'autre : l'expansion romaine remontant la vallée du Rhône ; — de manière à peu près concomitante mais sur l'autre rive du Rhin, et en sens inverse, poussées des Suèves en direction de la Gaule et, sur la rive droite, expansion du nom *Germano-* du fait des Gaulois. Ces deux courants se sont rejoints au moment de la campagne de César et auront révélé aux sphères dirigeantes romaines l'ampleur d'une masse ethnique reliant les « Germains » des Alpes (Gésates, etc.) aux « Germains » du nord-est de la Gaule.

5° La pression continue de la masse germanique sur le territoire celtique de la rive droite, demeuré libre, et sur les frontières Nord-Est de la rive gauche, pourtant soumise à l'autorité de Rome, et l'inévitable déclin du prestige de la civilisation celtique sur l'aristocratie germanique ont transféré *de facto* sur le cours moyen-inférieur du Rhin, en aval de l'embouchure du Main, la frontière celto-germanique dont la notion avait reposé jusque-là sur une méprise. L'installation des Tongres, des Texandres, des Ubiens, d'autres encore, sur l'ancien territoire éburon, allait même faire déborder cette frontière sur la rive gauche. Et c'est l'extension du nom à l'ensemble des populations habitant la rive gauche, celtiques et germaniques confondues, qui a permis la dénomination de « Germanies » aux deux provinces militaires créées au I^{er} siècle ap. J.-C. sur les marches rhénanes de l'ancienne *Belgica*. Désormais, à mesure de la germanisation des pays d'entre Rhin et Vistule, le concept « Germains » tend à ne recouvrir que des populations ger-

manophones, et c'est comme tel, mais lorsque les populations concernées en auront pris une nette conscience, qu'il passera dans l'histoire.

Tacite, le seul historien antique à avoir recueilli quelques linéaments de ce processus onomastique, et qui en a aperçu le principe, celui d'une extension progressive « par proximité généralisée », se trouve ainsi placé entre le passé des origines, qu'il traite rapidement, et l'avenir, celui d'une vaste contrée qu'il décrit à loisir — alors que les empereurs ont depuis longtemps renoncé à la conquérir —, mais dont il entrevoit qu'elle est désormais partie de l'Europe.

En somme, le nom « Germains, Germanie » n'a, au cours de l'histoire, été populaire que pendant la durée des provinces romaines de Germanie, et il a souvent été utilisé alors sans contenu ethno-linguistique précis : un habitant de Transylvanie ne se proclamait-il pas, sur une inscription, un « Germain de nationalité dace » ? Essentiellement intellectuel et administratif sous le Haut-Empire, il s'effacera au temps des Invasions pour laisser à nouveau la place à des nationalités particulières (Francs, Burgondes, etc.).

Notes additionnelles

1. *La question des sources de Tacite dans le Namensatz*

Ed. Norden (1923/1959) a cherché, par une étude stylistique de l'ensemble du chapitre, à y reconnaître des sources proprement ethnographiques, Posidonios d'Apamée ou Timagène d'Alexandrie (I^{er} s. av. J.-C.). Les allusions à la mythologie (mythes de Tuisto et de Mannus) et aux chants ou poèmes célébrant les antiques traditions des Germains (1, 2) posent en effet la question. Mais l'accord n'est même pas fait sur l'utilisation de César, que Tacite évoque une fois comme une grande autorité (*summus auctor, Germ.*, 28) : pourtant l'allure du Namensatz de Tacite

sur les Germains de Belgique rappelle la notice de César sur les origines belges (B. G., II, 4, 1), évoquée ci-après : cf. *Rhenumque antiquitus traductos, Gallosque ... expulisse*). Aussi a-t-on suggéré (HENNING, 1913, p. 217) que la notice de Tacite représente une critique ou une rectification de celle de César : thèse reprise récemment (p. ex. TIMPE, 1993, p. 330). Tacite aurait, dans une formulation inspirée de César, rectifié celui-ci en ne retenant comme d'origine transrhénane, en Belgica, que les « Germains » appelés de son temps *Tungri*. On a pensé (TIMPE, 1993, pp. 340-341) au milieu provincial lui-même (p. ex. les Tongres), dans le cadre d'une thèse générale sur l'actualité comme arrière-plan de la notice de Tacite. Ces traditions peuvent avoir été recueillies dans l'ouvrage historique perdu de Pline l'Ancien, dont les curiosités ethnographiques sont connues par l'Histoire naturelle, et dont le neveu (Pline le Jeune) avait été consulté par Tacite sur des points d'histoire.

2. Les Germánioi d'Hérodote

Il s'agit d'une tribu perse qui, dans un unique passage d'Hérodote (milieu du V^e siècle av. J.-C.), est nommée *Germánioi* (I, 125) dans une énumération de tribus soumises à l'autorité de Cyrus. Les mss sont unanimes, et leurs dates (X^e ou du XI^e s. pour les plus anciens) excluent toute influence occidentale (comme les Croisades) sur l'archétype. Un peuple d'*Oreitai* est par ailleurs cité dans un contexte voisin. On a donc voulu, à diverses reprises dans le passé (cf. encore PISANI, 1949-1950, pp. 72-73; STEINHAUSER, 1956-1957, spéc. pp. 91-100, qui sont l'essentiel de l'article), compléter par cet exemple asiatique l'association onomastique *Germano-* : *Or-* qu'on a cru observer en Espagne et en Italie, (pp. 140 et s.) dans la pensée que les deux entités seraient liées et donc auraient essayé toutes deux, de concert, en diverses parties du monde indo-européen.

Cette vision romantique ne résiste pas à l'examen. D'une part, la région à laquelle il est fait allusion est la Carmanie, et dans les diverses sources grecques (Ctésias, Polybe, etc.) ses habitants sont des *Karmánioi*. Ceci est confirmé par la géographie iranienne, où l'on connaît, à l'est du Fârs (la Perse proprement dite), la contrée appelée *Kermân* (moy. perse *Krm'n*, v. perse *Krmāna* [où la lecture *k-* du signe cunéiforme est toutefois discutée, de même que pour les formes élamite et akkadienne]), auj. dans le Baloutchistân : cf. R. SCHMIDT, art. *Carmania* dans l'*Encyclop. Iranica*, IV (1990). Il y existe un site appelé *Garmēir*, mais il s'agit, non d'une population, mais d'une zone steppique sèche et chaude (pers. *garm*). — D'autre part, Strabon cite bien, en deux passages

(XV, 2, 7; 2, 14), des *Oreitai* à propos de l'expédition d'Alexandre, mais il précise que leur pays est à soixante jours de navigation côtière (sur l'act. mer d'Oman) de la Carmanie, en fait, à quelque sept ou huit cents kilomètres plus à l'Est! Si l'on suit les indications des auteurs, on est amené à situer les *Oreitai* peu à l'ouest du delta de l'Indus, c'est-à-dire dans l'actuel Pakistan : ce que font les atlas historiques. On est très loin, comme on voit, d'une association de « Germains » aventurés jusqu'en Perse avec leurs fidèles compagnons « Or ».

Le problème qui reste à résoudre est celui de la genèse de la curieuse graphie d'Hérodote, qui ignorait tout des « Germains » d'Europe et connaissait même mal le Danube. R. Schmidt, qui a consacré à la question une étude récente (*Zu den Germánioi bei Herodot*, dans *Hist. Sprachforschung* [= anc. *KZ*], 109 [1996], pp. 45-52), relève, d'une manière générale, un échange entre γ et κ dans les emprunts faits par le grec à des langues orientales, du moins jusqu'à l'époque hellénistique, où les transcriptions deviennent plus exactes : ainsi Hérodote rend par Σαράγγαι le nom v. p. *Zranka*, par Καπαδόκαι le v. p. *Katpatuka* (pp. 50-51). C'est, en effet, qu'Hérodote avait connaissance de ces noms perses, non de manière directe, mais par un intermédiaire asiatique, peut-être même non indo-européen, où la corrélation de sonorité n'aurait pas été de même nature qu'en grec.

3. Le nom de personne Germanus

Il est clair que le prénom *Germain*, devenu aussi patronyme, doit son expansion dans les pays de tradition catholique à la popularité de deux grands saints éponymes : l'évêque d'Auxerre (IV^e-V^e s.) et celui de Paris (VI^e s.), le protecteur de Geneviève, qui ont tous deux leur fondation dans la capitale : à ceux-là il convient d'ajouter Germain dit « le Scot » ou « de la Mer », évêque itinérant de Normandie (mort en 460), Germain de l'île de Man (V^e s.), Germain de Capoue (VI^e s.), ami de saint Benoît, Germain de Constantinople (VIII^e s.). Les communes de France qui l'ont pour patronyme ne se comptent pas : le Dictionnaire de Dauzat et Rostaing n'en énumère pas moins de cent vingt-cinq, à quoi il faut ajouter Sankt-Germanshof, à la frontière franco-allemande, près de Wissembourg ; certaines, proches de Paris, sont prestigieuses : Saint-Germain-en-Laye a été fondation abbatiale avant d'être résidence des rois de France. *Germanós* est également courant en Grèce, et a été porté au XVIII^e s. par un célèbre archevêque de Patras.

Il est également évident que ces divers personnages tiennent leur nom de baptême de l'anthroponyme latin *Germānus*, extrêmement répandu à l'époque impériale à Rome et dans toutes les provinces, comme on peut s'en rendre compte par les index du *CIL* et d'autres recueils épigraphiques, ainsi que dans les listes dressées par J. WHATMOUGH, *Dialects of ancient Gaul* (Cambr. Mass., 1970), où l'on trouvera des noms de potiers, de forme parfois populaire, comme *Germo*, qui peut passer pour un hypocoristique de *Germanus* (ainsi p. 1126). On ne saurait en effet séparer de *Germanus* les nombreux *Germanius*, *Germania*, *Germaniccus*, *Germanilla*, *Germaniola*, *Germaninus*, *Germanissa*, etc. *Cognomen* essentiellement, il est à l'occasion gentilice.

A priori, l'anthroponyme peut relever de trois origines, qui ne s'excluent pas :

1° Le nom est tiré de *germanus* latin «parent par le sang, frère (au sens large)», et s'est répandu comme *cognomen* à la faveur de l'humanitarisme stoïcien, puis chrétien : on trouve dans les inscriptions grecques *Adelphós*, et même parfois en latin *Adelfius*, *Fraternus*); il est fréquent comme nom d'esclave : voir. J. BAUMGART, *Die röm. Sklavennamen* (th. Breslau, 1936). Mais la rareté de *Fraternus* (alors que c'est *frater* qui exprime la «fraternité» entre les hommes) indique que ce n'est pas essentiellement de ce côté que se trouve la solution. — D'ailleurs, il est remarquable que *Germanus* est inconnu de l'épigraphie républicaine (voir l'index d'Att. DEGRASSI, *Inscr. lat. rei publicae*). Son usage est donc lié aux conditions historiques et sociales propres à l'époque impériale. Dès lors, on doit penser à une origine provinciale.

2° Il s'agit de l'ethnique devenu *cognomen*, comme *Atticus*, *Gallicius*, *Macedonius*, *Suebus*, *Treuer*, etc. (cf. nos Lallemand, Langlois, Lefrançois, etc.) : voir l'index de W. SCHULZE (1904 /1966), et le chap. IV. *Gentil- und Ortsnamen*, pp. 522 sv. Sa fréquence peut s'expliquer par l'origine ethnique réelle de son porteur, mais aussi, et sans doute de préférence, par la création des provinces de Germanie, dont la présence constante de l'armée a fait, tout le long du Rhin, d'intenses foyers de romanisation et d'intégration. Accessoirement, on peut encore relever que le nom *Germanus* a été fréquemment porté par des membres privés de la garde impériale (*custodes corpore* ou *corporis*), recrutée effectivement parmi des ressortissants des provinces rhénanes (SUÉT., *Caligula*, 43, 1 : *Bataurorum, quos circa se habebat*), ils étaient même groupés en milices (*Germanorum decuriae*) et constituaient une sorte de syndicat (*collegium Germanorum*). Voir l'art. *Germani* de C. JULLIAN, *DA*, II, 2 (1896), p. 1549, et les ex. épigraphiques chez RIESE (1914 / 1968), n^{os} 1990 sv.).

3° Une résurgence, en Gaule et dans les provinces anciennement celtiques de l'Empire, d'éventuels anthroponymes gaulois en *Germ-* > *Garm-* (voir pp. 174 et s.). Mais les noms ne sont pas propres à la Gaule seule : on les retrouve non seulement à Rome, mais aussi à Carthage, en Égypte, etc., et un rapide sondage (DESSAU, *ILS*) ne fait même pas apparaître une plus grande fréquence dans les pays celtiques. Ils manquent tout à fait à l'épigraphie de la Belgique actuelle, pays des « Germains » par excellence. On notera que l'index du tome VII du *CIL* (Bretagne insulaire) comme celui, beaucoup plus récent, du recueil de Collingwood et Wright ne contiennent aucun exemple d'un *cognomen Germanus* pour *Germanus* : le « brittonisme » invoqué pour expliquer *Garmangabi*, et confirmé au VII^e siècle par la graphie *Germani* des manuscrits de Bède, doit avoir été un phénomène éminemment populaire, n'émergeant pas, ou guère, dans l'épigraphie aussi longtemps qu'une culture latine restait forte chez ceux qui recouraient à l'écriture. — Il faut ajouter à ces témoignages ceux que fournissent les toponymes français du type *Germenay* (Nièvre), *Germigny* (not. Ardennes, 650 *Germiniacus*), *Germigney*, etc. (HOLDER, col. 2011-2012); on relève toutefois *Germai*, qui suppose un gallo-rom. **Germ-ācum* (HOLDER, col. 2010) et, par suite, un nom d'homme *Germus* qui, sauf erreur, n'est pas autrement connu de l'anthroponymie de la Gaule : aurait-on affaire à un nom mérovingien *Germo*, à rattacher au groupe germanique cité plus haut de *Germen-ulf*, *Germen-ildis*, etc., dont il serait un hypocoristique de type en -ō bien connu (*Sikko*, *Viggo*...)? Il y a ici tant d'interférences possibles, dues à l'homonymie, mais aussi à la mobilité des personnes (surtout militaires) à l'intérieur de l'Empire, qu'on n'oserait se prononcer sur la possibilité d'un substrat celtique pour ce nom.

Bibliographie

Ne sont mentionnés ici que les travaux cités plus d'une fois. Ils ne constituent nullement la bibliographie d'ensemble du sujet, qu'on trouvera par exemple chez Lund (1988) pour ce qui relève de la philologie classique, et chez Birkhan (1970) et Neumann (1998) pour ce qui relève de la philologie germanique et celtique. Je n'ai pu voir les ouvrages récents de Udolph, Namenkundliche Studien zum Germanenproblem (Berlin, 1994), et de A. A. Lund, Die ersten Germanen. Ethnizität und Ethnogenese (Heidelberg, 1998). — Mon collègue parisien D. Briquel a eu l'obligeance de me

communiquer l'étude, fondamentale pour le sujet traité ici, de G. Dobesch (1982/2001); je suis heureux de l'en remercier ici.

1. Revues et recueils collectifs

- AE* *L'Année épigraphique* (Paris).
- ANRW* *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* (Berlin).
- BTD* *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie* / *Handelingen van de koninklijke Commissie voor toponymie en dialectologie* (Bruxelles).
- BNF* *Beiträge zur Namenforschung* (Heidelberg).
- CIL* *Corpus inscriptionum Latinarum* (Berlin).
- CRAI* *Comptes rendus ... de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris)
- DA* *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, fondé par Ch. DAREMBERG, dirigé par E. SAGLIO, E. POTTIER, etc. (Paris, 1877-1919).
- EC* *Études Celtiques* (Paris).
- Fs.* *Festschrift für...*
- ILS* H. DESSAU, *Inscriptiones Latinae selectae*, 3 vol., Berlin, 1892-1914.
- Kl. P.* *Der kleine Pauly*, hrg. von W. SONTHEIMER (Stuttgart, 1964-1975).
- KZ* (Kuhns) *Zs. für vergleichende Sprachforschung*
- NP* *Der neue Pauly* (Stuttgart, en cours de publication).
- RBPH* *Revue belge de philologie et de l'histoire* (Bruxelles).
- RC* *Revue Celtique* (Paris)
- RE* *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*², hrg. von G. WISSOWA, etc. (1894 et s.).
- RIG* *Recueil des inscriptions gauloises*, dirigé par P.-M. DUVAL (Paris, 1985-2003).
- Riv. St. lig.* *Rivista di studi liguri* / *Revue des études ligures* (Bordighera).
- Zs.* *Zeitschrift...*

2. Ouvrages et articles

- BACH (1952)
A. B., *Deutsche Namenkunde*, I. *Die deutsche Personen*, 2 (Heidelberg)
- BADER (1997)
F. B., *Principes de méthode étymologique dans Atti del Convegno della Società italiana di glottologia* (Milan).
- BADER (2004)
Noms de conquérants indo-européens..., dans *Incontri linguistici* (Pise), 27, pp. 60-76.
- BADER (inédit)
Une institution indo-européenne et son vocabulaire : la chaîne des noms de conquête (cité d'ap. le dactylogramme).
- BARRUOL (1969)
Les peuples préromains du sud-est de la Gaule (Paris).
- BECK (1999)
E. B. (dir.), *Germanenprobleme in heutiger Sicht*² (Berlin).
- BIRKHAN (1970)
H. B., *Germanen und Kelten bis zum Ausgang der Römerzeit* (Vienne).
- CARCOPINO (1920-21)
J. C., *A propos du nom des Germains* dans *RC*, 38, pp. 319-331.
- CHASTAGNOL (1984)
A. CH., *La signification géographique et ethnique des mots Germains et Germanie dans l'historiographie antique jusqu'au temps de Justinien*, dans *Ktêma* (Strasbourg), 9, pp. 97-101.
- COLLINDER (1944)
B. C., *The name Germani* dans *Arkiv för nordisk filologi*, 59, pp. 19-39
- COLLINGWOOD & WRIGHT :
Roman inscriptions of Britain, I (Oxford, 1965).
- DE LAET (1964)
S. D.L., c. r. de Hachmann, Kossack et Kuhn (1962) dans *Helinium*, 4.
- DE LAET (1982)
La Belgique avant les Romains (Wetteren, 1982).
- DELAMARRE
X. D., *Dictionnaire de la langue gauloise*² (Paris, 2003).
- DE VRIES (1957)
J. D., *Altgermanische Religionsgeschichte* (Berlin, 1957).

DOBESCH (1982-2001) :

G. D., *Zur Ausbreitung des Germanennamens*, dans *Pro arte antiqua*, Fs. H. Kenner, I (Vienne-Berlin, 1982), repr. *Ausgewählte Schriften*, II (2001), pp. 995-1030.

DOBESCH (1998)

G. D., *Forschungsreferat zur Germania des Tacitus* : D. Timpe, *Romano-Germanica. Gesammelte Studien zur G. des T.*, 1995, dans *Tyche. Beiträge zur alten Geschichte, Papyrologie und Epigraphik*, 13 (1998), pp. 61-79.

DOTTIN

G. D., *La langue gauloise* (Paris, 1920).

FEIST (1930-1931)

S. F., *Die rheinischen Germanen* dans *Zs. für die Geschichte des Ober-rheins*, N.F., 44, pp. 377-424.

FICHTL (1994)

S. F., *Les Gaulois du nord de la Gaule (10-20 av. J.C.)* [Paris].

FÖRSTEMANN³

*Altdeutsches Namenbuch*³ par JELLINGHAUS, I (1911).

GALLI (1964)

Taciti de origine et situ Germanorum, ed. I. Forni, commentariolo instr. F.G. (Rome)

GRISART (1960)

A. G., *César dans l'Est de la Belgique : les Atuatuques et les Éburons* dans *Les Études classiques*, 28, pp. 129-204.

GUTENBRUNNER (1936)

S. G., *Die germanischen Götternamen der antiken Inschriften* (Halle)

GYSSSELING (1960)

M. G., *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)* [Bruxelles]

HACHMANN, KOSSACK & KUHN (1962) :

Die Völker zwischen Germanen und Kelten (Neumünster, West.)

HACHMANN (1971)

R. H., *Les Germains*, trad. franç., Genève

HACHMANN (1975)

Germains, Celtes et Belges dans la France du Nord et en Belgique à l'apogée de Jules César dans *Revue archéologique*

HANSEN (1984)

O. H., *Did Poseidonios give Germania her Name?* dans *Latomus*, 48, pp. 878-879.

HENNING (1913)

R. H., *Der Name der Germanen* dans *Zs. für deutsches Altertum und Literatur*, 54, pp. 210-230 et 304.

HIRSCHFELD (1898/1913)

O. H., *Der Name Germani bei Tacitus und sein Aufkommen bei den Römern* dans *Fs. H. Kiepert* (Berlin, 1898; repr. *Kleine Schriften*, Berlin, 1913)

HOLDER

A. H., *Altceltischer Sprachschatz* (Leipzig, 1895-1914).

HOOPS¹

J. H. (dir.), *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*.

HOOPS²

Id., 2^e éd. (Berlin, en cours de publication).

HUBERT (1924-5 /1952)

H. H., *Les Germains* (cours professé en 1924-25; Paris, 1952)

JULLIAN (1924)

C. J., *Histoire de la Gaule*, IV. Le gouvernement de Rome (Paris).

KARSTEN (1931)

T.E. K., *Les Germains*, trad franç. F. Mossé (Paris)

KRAHE (1954)

H. K., *Sprache und Vorzeit* (Heidelberg).

KRAHE (1957)

Fluss- (und Orts-)namen auf -mana/-mina, 10. Germana dans *BNF*, 8, pp. 15-18.

KRAHE (1964)

Unsere ältesten Flussnamen (Wiesbaden).

KROGMANN (1951-52)

W. K., *Das Problem des Germanennamens* dans *BNF*, 3.

KRUTA (2000)

W. K., *Les Celtes. Histoire et dictionnaire* (Paris).

LAMBERT (2003)

P.-Y. L., *La langue gauloise*² (Paris).

LAMBOGLIA (1943)

N. L., *Questioni di topografia antica nelle Alpi Marittime*, 6. *La posizione degli Oratelli* dans *Riv. St. lig.*, 9, pp. 114-123.

LAMBOGLIA (1951 sv.)

Chronique de la *Riv. St. lig.*, 17 et s.

LEWIS & PEDERSEN (1961) :

H. L.-H. P., *A concise comparative Celtic grammar*² (Göttingen).

LOICQ (1993)

J. L., *Théonymes celto-germaniques en Gaule du Nord* dans *Etudes de linguistique et de littérature en l'honneur d'A. Crépin* (= *Wodan. Greifswalder Beiträge zum Mittelalter*, 20), pp. 245-253.

LOICQ (1995)

75 ans après J. Feller : quelle identité pour les peuples de la Belgique antique ? dans *La Vie wallonne*, 69 = n° spéc. 75^e anniversaire.

LOICQ (1996)

J.L. (et J.H. Michel), *Esquisse d'une histoire linguistique de la Belgique dans l'Antiquité*, dans *BTD*, 68.

LOICQ (2000)

Les Germani de César et la protohistoire des pays entre Meuse et Rhin, dans *Bull. de la Soc. nationale des Antiquaires de France*, 2000 [2003], pp. 192-195.

LOICQ (2003)

Le «Belge» Viridomare et les Semigermani des Alpes Pennines dans *Hommages à C. Deroux*, III (coll. Latomus, 270; Bruxelles), pp. 294-313.

LOICQ (2004)

Les Atuatuques et le nom antique de Tongres dans *BTD*, 76, pp. 369-392 (Nederlandse Samenvatting, pp. 393-395).

LUND (1988)

A. A. L., *P. Cornelius Tacitus Germania* (Heidelberg).

LUND (1991 a)

Gesamtinterpretation der Germania des Tacitus dans *ANRW*, II, 33, 3, pp. 1873 et s.

LUND (1991 b)

Kritischer Forschungsbericht zur Germania des Tacitus, dans *ibid.*, pp. 1995-2027.

MAYER (1957)

Die Sprache der alten Illyrier, I (Vienne).

MELIN (1963)

B.M., *Zum Namensatz der Germanen dans Eranos*, 61, pp. 143-160.

MUCH (1936)

R. M., *Das Problem des Germanennamens dans Fs. H. Hirt*, II (Heidelberg).

MUCH (1937/1967)

*Die Germania des Tacitus*³ (Heidelberg, 1937; réimpr. 1967).

NEUMANN (1998)

G.N., article *Germanen*, II, §10. Die Deutungen des Ethnonyms *Germani* dans HOOPS², XI, pp. 259 et s.

NEUMANN (1999)

Germani Cisrhenani : die Aussage der Namen dans BECK (1999), pp. 107-129.

NEUMANN (2000)

art. *Istvärionen (Istrionen)* dans HOOPS², XV.

NORDEN (1923/1959)

E.N., *Die germanische Urgeschichte in Tacitus Germania*³ (Leipzig, 1923; réimpr. Darmstadt, 1959).

NORDEN (1934/1962)

Altgermanien. Völker- und namengeschichtliche Untersuchungen (Leipzig, 1934; réimpr. Stuttgart, 1962).

PEDERSEN

H. P., *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, 2 vol. (Göttingen, 1909-1913).

PERRET (1949/1961)

J.P., *Tacite, Germanie* (coll. Univ. de Fr., Paris, 1949; 2^e éd. 1961).

PIGANIOL (1946/1973)

A. P., *Les Gaulois au Wurtemberg* dans *Bulletin de l'Association G. Budé*, n.s., n° 2 (décembre 1946), repr. *Scripta varia*, III (Bruxelles, 1973), pp. 106-117.

PISANI (1949-1950)

V.P., *Intorno al nome dei Germani* dans *BzN*, 1, pp. 72-74.

POKORNY

J. P., *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch* (Berne, 1959).

REDING (1972)

L. R., *Les monnaies gauloises du Tetelbiery* (Luxembourg).

REICHERT (2001)

H. R., art. *Links rheinische Germanen* dans HOOPS². XVIII.

- RENDIĆ-MIOČEVIĆ (1956)
D.R.-M., *Neue epigraphische Belege für den Namen Germanus im illyrischen Namensgut Dalmatiens*, dans *Germania*, 34, pp. 237-243.
- RIESE (1914/1968)
Das rheinische Germanien in den antiken Inschriften (1914; réimpr. Groningen, 1968).
- RIVES (1999)
J.B.R., *Tacitus Germania*, translated with Introduction and Commentary (Oxford).
- RIX
H. R., *Lexikon der indogermanischen Verben*² (Wiesbaden, 2001).
- ROSENFELD (1961)
H. R., *Germana vel ad monte und der Name der Germanen* dans *BNF*, XII
- RÜBEKEIL (1992)
L. R., *Suebica. Völkernamen und Ethnos* (Innsbrück)
- SCHULZE (1904/1966)
W.S., *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen* (Berlin, 1904; réimpr. 1966)
- SERRA (1943)
G. S., *Appunti toponomastici sul Comitatus Auriatensis* dans *Riv. St. lig.*, IX, pp. 4-6 et 13-20
- SERRA (1953)
Il comitatus Auriatensis, dans *Bollettino della Società per gli studi storici...della provincia di Cuneo*, 32, spéc. p. 10.
- SEYER (1979)
R.S., *Siedlungs- und Stammesgebiete in den Jahrzehnten um den Beginn unserer Zeitrechnung*, dans B. KRÜGER, *Die Germanen*³, I (Berlin-Est).
- STÄDELE (1997)
A. S., *Tacitus' Germania. Bericht über die Veröffentlichungen der Jahre 1976-1995 (Auswahl)* dans *Gymnasium*, 104, pp. 523-539.
- STEINHAUSER (1954)
W. S., *Herkunft, Anwendung und Bedeutung des Namens 'Germani'*, dans *Fs. D. Kralik* (Vienne).
- STEINHAUSER (1955)
Der Namensatz im Cap. 2. der Germania des Tacitus dans *Rheinische Vierteljahresblätter*, 20, pp. 12-29.
- STEINHAUSER (1956-7)
Der Name 'Germanen' im Süden dans *Zs. für deutsches Altertum*, 87, pp. 81-104.

STOKES et BEZZENBERGER (1894) :

Urkeltscher Sprachschatz (Göttingen).

TIMPE (1993/95)

D. T., *Der Namensatz der Taciteischen Germania* dans *Chiron*, 23, pp. 323-352. Repr. dans D. T., *Romano-Germanica. Gesammelte Studien zur Germania des Tacitus* (Stuttgart et Leipzig), pp. 61-62.

TODD (1990)

M. T., *Les Germains aux frontières de l'Empire romain (100 av. J.C. - 300 ap. J.C.)*, trad. franç. (Paris).

TOVAR (1950)

A. T., *Sobre las infiltraciones indoeuropeas en España* dans *Zephyrus* (Salamanque), I, pp. 33-37.

VENDRYES (1919)

J. V., Chronique dans *RC*, 37, pp. 270-272.

VENDRYES (1923)

Chronique des périodiques dans *RC*, 40, pp. 495-498 : controverse entre F. Hartmann et Ed. Norden à propos du nom *Germani* et du *Namensatz* de Tacite.

VENDRYES et coll.

Lexique étymologique de l'irlandais ancien, continué par É. BACHELERY et P.-Y. LAMBERT (1959 et s.).

VON PETRIKOVITS (1999)

H. v. P., *Germani Cisrhenani* dans BECK (1999), pp. 88-106.

WEISGERBER (1969)

L. W., *Rhenania Germano-Celtica* (Bonn).

WENSKUS (1977)

R. W., *Stammesbildung und Verfassung*² (Cologne).

WENSKUS (1999)

Über die Möglichkeit eines allgemeinen interdisziplinären Germanenbegriffes dans BECK (1999), pp. 2-21.

WIEGELS (1998)

R. W., art. *Germani, Germania*, I. Historisch-ethnisch, dans *NP*, IV.

ZACHRISSON (1928)

R. Z., *Germani. The name and its early history*, dans *Studia neophilologica*, 1.

ZEHNACKER (1998)

H. Z., Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre III; coll. des Universités de France (Paris).

Table des matières

1.	Propos liminaire	71
2.	Dépasser le <i>Namensatz</i> de Tacite	82
3.	Le témoignage des textes avant Tacite : des <i>Germani</i> rhéno-mosans aux Germains d'entre Rhin et Vistule.	104
4.	Des « Germains » dans le sud de l'Europe ?	140
A.	Les <i>Oretani Germani</i> d'Espagne	140
B.	Le <i>Forum Germa[norum]</i> des Alpes piémontaises ...	143
C.	Des « Germains » dans les Alpes centrales ?	148
D.	<i>Germana</i> , un habitat bavarois du Moyen Âge	158
5.	Approche étymologique	165
A.	<i>Germano-</i> est une création ou une traduction romaine d'un nom indigène	166
a)	des Skires du bassin de la Vistule	169
b)	des Suèves du bassin de l'Elbe	169
c)	de la branche rhénane issue de <i>Mannus</i>	170
B.	Le nom est indigène et d'origine germanique	171
C.	Le nom est indigène et d'origine celtique ou proto-celtique.	172
6.	Conclusions	196
	Notes additionnelles	201
1.	La question des sources de Tacite dans le <i>Namensatz</i>	201
2.	Les <i>Germánioi</i> d'Hérodote	202
3.	Le nom de personne <i>Germanus</i>	203
	Bibliographie	205